LA PRESSE

1ère ANNEE, No. 224 MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1885. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE.

L'honorable M. Blake est parti, hier, pour assister aux funérailles du colonel Williams.

Le Sénat a été ajourné, hier après-midi, par respect pour la mémoire du senateur Chapais.

Le yacht anglais *Genesta*, qui doit prendre part à la course pour la "Challenge Cup," est arrivé hier à New-York.

Douze chevaux ont été tués par la foudre sur le ranch De Briska, près de Trinidad, Colorado.

Mme McIntyre, de Welland, Ontario est tombée accidentellement dans la cataracte du Niagara. Le corps n'a pas été revu.

Depuis quelques jours on a ressenti de nouvelles secousses de tremblement de terre dans l'Inde.

Avis a été donné à la police de Québec, que cinq matelots ont deserte la frégate *Northampton*.

On annonce de Paris la mort de M. Anselme Fleury, ancien député et officier de la Légion d'honneur.

Un meeting public s'est tenu à Toronto, sous la présidence du maire, pour demander la restauration de l'immigration chinoise.

Une dépêche d'Europe, annonce que Mgr E. Gravelle sera sacré évêque à Rome. On croit à Nicolet, que le nouvel évêque arrivera au Canada au milieu d'août.

Les dames d'Ottawa préteront leur concours pour donner plus d'éclat à la démonstration qui sera faite en l'honneur des volontaires, à leur retour du Nord-Ouest.

Les drapeaux flottaient à mi-mât, hier, sur les édifices du parlement à Ottawa, par respect pour la mémoire de feu l'honorable M. Chapais.

Le gouverneur du Michigan a adressé une proclamation aux grévistes d'East Saginaw, pour leur recommander de s'abstenir d'actes illégaux.

Cinq assassins viennent de s'échapper de la prison d'Asheville, Caroline du Nord, après avoir enfermé le geôlier dans une cellule. Ils étaient tous bien armés.

La police de Québec n'a pu encore mettre la main sur le cocher Beaulac, accusé d'avoir assailli un de ses confrères sur le chemin de Lorette.

Hier soir, à Québec, les officiers de la batterie A. ont donné un diner en l'honneur des officiers du vaisseau de guerre anglais *Northampton*.

Le général Arthur, ex-président des Etats-Unis, et son fils sont arrivés à Matapédiac où ils s'amuseront pendant quelques jours à faire la pêche au saumon.

On nous informe que M. J. P. Carreau, avocat, de Saint-Jean, vient d'être nommé par le gouvernement régistrateur du comté de Saint-Jean.

L'empereur Guillaume s'est promené, hier, en voiture, à Coblentz, avec l'impératrice. Il a diné, le soir, avec les dignitaires de la ville et doit partir, aujourd'hui, pour Hainau.

Une dépêche de Massouah mande que le colonel Pultie, commandant des troupes italiennes de garnison à cette place, qui avait été attaqué par les fièvres s'est suicidé.

Le "Board on fortifiations" est parti hier de New-York par le *Despatch* pour une tournée d'inspection, qui a commencé par Governor's Island, Fort Wadsworth et Flood Rock.

On vient de découvrir que l'eau servant aux usages domestiques de la population de Lynchburg, Virginie, est saturée de matières fécales. Mieux vaut cent fois l'eau véreuse de Philadelphie.

Dans la gare du Denver and Rio Grande, à Denver, Colorado, un wagon vide a été démoli par l'explosion sous une de ses roues d'un paquet de dynamite dont on ignore la provenance.

A la demande de Sa Sainteté, Sa Grandeur l'archevêque Moran, présidera aux cérémonies du sacre de Mgr Walsh comme archevêque de Dublin, le 3 d'août. Mgr Moran partira ensuite pour Sydney.

Les démocrates socialistes avaient ouvert, à Dresde, des souscriptions pour pourvoir aux frais de la campagne des candidats de leur parti aux prochaines élections en France, mais la police a interdit ces souscriptions.

Les décrets du Concile de Baltimore seront soumis aux membres de la Sacrée Congregation de la Propagande, le 23 courant. Le Collège des cardinaux se réunira le 17 août pour reviser les décrets qui seront ratifiés au mois de septembre.

La dernière rupture survenue au nouveau tuyau de l'aqueduc à Québec a été réparée, et hier l'eau a été introduite au moyen de l'ancien tuyau à Mont Plaisant, afin de le nettoyer. Cette eau s'écoulait par une soupape qui se trouve à la rivière Saint-Charles.

On vient de recevoir une dépêche de Wadi-Halfa, sur les bords du Nil, annonçant que les explorateurs Junker et Casati, qui avaient été explorer le fleuve du Congo, dont on n'avait pas de nouvelles depuis plusieurs mois et que l'on supposait être morts, sont sains et saufs.

Afin de rassurer le public, le gouverneur français de la Cochinchine a télégraphié que la situation au Cambodge n'avait jamais été alarmante et que, depuis le mois de janvier, les Français n'avaient eu que 17 des leurs de tués et 34 blessés.

Il parait que Sir Hector Langevin a promis de soumettre au conseil des ministres, immédiatement après la prorogation des Chambres, le projet de faire ériger des bains publics et gratuits au pied de la colline Gilmour, à Ottawa.

L'exhibition agricole et industrielle du comté de Russell est définitivement fixée aux 22 et 23 septembre prochain. Les terrains de la Société d'Agriculture ont été récemment agrandis et preparés à grands frais et sont maintenant les plus beaux de la Puissance.

Le lieutenant-gouverneur Masson a fait, hier, l'ouverture d'une grande Kermesse, au rond à patiner, à Québec. La Kermesse a été le rendez-vous de la société fashionnable. Il y avait beaucoup de monde. La recette a été bonne ; elle servira à contribuer au fonds qui a été ouvert pour la réception du 9e bataillon.

On dit que les hommes de l'équipage du navire norvégien *Plantagenet* à Québec, se sont sentis gravement indisposés après avoir mangé des viandes ou des légumes qui étaient gatées. Neuf matelots sont aujourd'hui à l'hôpital et les autres sont sous les soins d'un médecin, à bord du navire.

C'est bien le cadavre du matelot Charles Hanna, de la barque *Octavia* qui a été trouvé, hier matin, aux estacades Hall, où il s'est noyé dimanche. Le défunt était natif de South Shields, Angleterre, où il a laissé une femme et un enfant. A l'enquête tenue ce matin par le coroner Belleau, il a été rendu un verdict de "noyé accidentellement."

Le prince de Bismark doit avoir prochainement une entrevue à Salzbourg, avec le comte Kalnoky, ministre autrichien des affaires étrangères, au sujet de la question irritante des douanes austro-allemandes. On est très irrité en Autriche de l'augmentation récente des droits d'importation en Allemagne.

La manufacture de tricot qui a été établie à Stanbridge, il y a quatre ans environ au prix de $75,000, vient d'être vendue par le shérif. M. James Crothers et trois associés en ont fait l'acquisition pour $6,580. Cet établissement important a été revendu depuis à un syndicat pour la somme de $18,000.

LES AFFAIRES DE L'IRLANDE

Accusation de Parnell contre Lord Spencer.

Accusations sérieuses contre les employés.

Clauses du Bill au sujet de l'achat de Terres Nouvelles.

LONDRES, 17—Cette après-midi, Parnell a proposé qu'une enquête fut instituée par le gouvernement au sujet du meurtre de Maamstrana.

Il a fait un long discours à l'appui de sa proposition et accusé lord Spencer d'avoir mal administré la justice, ce qui a été cause que des personnes innocentes des crimes dont on les accusait, ont été condamnées à mort.

M. Corbett, home-ruler, a appuyé la proposition de Parnell. Il dit qu'il espérait que le gouvernement n'oublierait pas le sort de ses prédécesseurs, que les parnellistes avaient chassés du pouvoir.

Sir Michael Hicks-Beach répondit que le gouvernement actuel n'avait rien à dire soit au sujet de cette question soit pour la défense de l'ancien gouvernement. Toutefois, il déclara que le nouveau vice-roi d'Irlande ferait lui-même une enquête au sujet de l'affaire qui a été soumise à la Chambre. Le gouvernement croit devoir demander à la Chambre de s'opposer à la proposition de Parnell qui était injurieuse pour lord Spencer, un des membres de l'ancien gouvernement.

La proposition de Parnell a été rejetée sans division.

On propose dans ce cas de retenir un dépôt d'un cinquième sur le prix d'achat à un taux d'intérêt modéré, jusqu'à ce que le fermier ait remboursé cette somme payable par installements. Le surplus des biens d'églises sera aussi utilisé comme garantie pour l'état. Le comte Spencer a approuvé la mesure. En réponse à certaines questions, lord Ashbourne a dit que le gouvernement se proposait de limiter le montant d'argent que l'on devait avancer à £750,000.

Le bill a subi sa première lecture.

M. Chamberlain et Sir Charles Dilke se retirèrent durant le débat sur la motion de Parnell. Les Parnellistes ont échangé des communications avec le gouvernement au sujet de la banque Munster. Ils ont l'air satisfaits du Bill sur l'achat des Terres.

LE NOUVEAU BILL DES TERRES.

A la Chambre des Lords, ce soir, Lord Ashborne a soumis le Bill sur l'achat des Terres, en Irlande. Le bill pourvoit à une avance des trois quarts du prix d'achat à 4 par cent d'intérêt durant dix-neuf ans. Là où il sera nécessaire, l'argent sera avancé à des conditions que tout en étant justes, n'exposeront pas le gouvernement à subir des pertes.

Noyade.

QUÉBEC, 17—Samedi dernier, à St-Alexis des Monts, comté de Maskinongé, trois jeunes gens et une jeune fille, qui faisaient partie d'un groupe de visiteurs chez un ami de l'endroit, voulurent traverser la rivière pour retourner à domicile. L'embarcation donna contre quelque chose dans le fleuve et chavira. Tous quatre se noyèrent. Les noms des jeunes gens sont Fourneur, Allard et Duclos. On a retrouvé que le cadavre du jeune Duclos.

Température.

TORONTO, 18, 1 a.m.—La dépression qui existait, hier, sur les lacs s'étend maintenant sur le golfe. Elle a été accompagnée de temps très chaud sur les lacs et le long du St-Laurent. Dans les districts du golfe, quelques orages se font sentir. Le temps est généralement beau partout et devient plus frais dans Ontario où une augmentation dans la pression se fait sentir. Au Nord-Ouest, le temps est frais et pluvieux.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Haut du St-Laurent.—Vents légers à modérés entre le nord et l'ouest ; beau temps ; température plus basse.

Nos volontaires.

OTTAWA, 17.—Les restes des soldats Osgood et Rogers sont arrivés en cette ville, ce matin. Les cadavres ont été transportés à la salle d'exercices où ils sont gardés par un détachement des gardes à pied du gouverneur général. Les funérailles auront lieu dimanche après-midi.

On a décidé de rencontrer les volontaires à leur arrivée à la gare et des adresses leur seront présentées ; les différents corps militaires seront présents ; le lendemain, grand banquet au Russel House.

TORONTO, 17—Il y a des dissensions entre le comité de réception des volontaires et les Queen's Own. Le comité avait décidé que les Queen's Own s'assembleraient en face de l'hôtel-de-ville pour présenter les armes à l'arrivée des troupes. Les volontaires répondirent qu'ils ne feraient rien s'ils n'étaient les premiers à leur souhaiter la bienvenue au débarcadère. Le colonel Dennison, D. A. & G., répondit qu'il ne pouvait faire obéir ses soldats. Le greffier a télégraphié, hier, au ministre de la milice lui demandant d'envoyer des ordres au député adjudant-général, mais jusqu'ici pas de réponse.

La banque Munster.

DUBLIN, 17—La faillite de la Banque Munster a causé une véritable course sur les banques d'Irlande. La banque Hibernian a été forcé de demander sept jours d'avis de l'intention de retirer les dépôts.

Les actions de cette banque ont baissé hier de £2.12. La Banque Hibernian traverse une crise dangereuse ; il est probable que la banque d'Irlande lui viendra en aide.

Départ de l'ambassadeur anglais de Madrid

MADRID, 17—L'ambassadeur anglais, sir Robert Morier, vient de quitter Madrid, où il remplissait ses fonctions depuis trois ans à la suite de circonstances qui démontrent qu'il n'est pas facile de s'entendre avec le gouvernement espagnol.

Sir Robert Morier était venu à Madrid pour négocier un traité de commerce avec l'Espagne et pendant son séjour en cette ville, il consacra presque tout son temps à ces négociations. On annonça à deux ou trois reprises que le traité était conclu, mais, finalement, les négociations n'eurent aucun résultat.

L'ambassadeur anglais a quitté Madrid tellement dégouté qu'il n'a pas voulu rendre visite aux ministres avant son départ.

La marine anglaise

LONDRES, 17—Aujourd'hui, une députation des citoyens de cette ville, à la tête de laquelle se trouvait le lord-maire, s'est rendue auprès de lord Hamilton pour lui représenter qu'il était urgent de renforcer la marine.

Lord Hamilton a répondu que le gouvernement avait l'intention de consulter les hommes les plus compétents à ce sujet. Si la condition de la marine est satifaisante, le gouvernement se hâtera de faire connaitre leur opinion au public afin de calmer les craintes qui pourraient exister ; dans le cas contraire, le gouvernement prendra des mesures immédiatement pour placer l'Angleterre au premier rang parmi les puissances maritimes.

Le ministre de la marine a reçu, hier, une dépêche lui annonçant que le steamer "Albert," de l'expédition de la baie d'Hudson, était revenu à Saint-Jean, Terreneuve. Ce vaisseau a été détenu dans le détroit pendant vingt jours par les glaces. Il a été endommagé et retournera à la baie d'Hudson aussitôt que ses avaries auront été réparées.

BULLETIN MARITIME

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES—17 Juillet.

SS. Mississipi, 1270, capitaine T. Hunter, de Liverpool, 2 juillet, D. Torrance et cie, cargaison générale.

ACQUITTES—17 Juillet.

SS. Wylo, 988, T. Rogers, pour Sydney, J. G. Sidey.
SS. West Cumberland, 877, W. Brown, pour Pictou, J. G. Sidey.
Goélette Voiant, 176, J. B. Masson, pour Harbor, Grace, Terreneuve, J. Lord et cie, fleur.
SS. Polino, 521, J. Delisle, pour Sydney et St Jean, H. Dobell et cie, cargaison générale.
SS. Texas, 1838, G. J. Cross, pour Monmouth, Dock et Bristol, D. Torrance et cie, cargaison générale.
SS. Lake Superior, 2265, W. Stewart, pour Liverpool, H. E. Murray, cargaison générale.

VAISSEAUX DANS LE PORT.

Steamships.

Scotland, 1694, A. H. Luckhurst, R. Reford et cie.
West Cumberland, 807, W. Brown, J. G. Sidey.
Escalona, 1246, A. Anderson, R. Reford et cie.
Ashbrooke, 954, G. S. Mordey, Anderson, McKenzie et cie.
Wylo, 978, T. Rogers, J. G. Sidey.
Grecian, 2374, C. E. Legallais, H. et A. Allan.
Bonavista, 836, D. Anderson, Kingman Brown et cie.
Oxenholme, 1752, W. J Williams, C. McLean.
Somerset, 1249, W James, R Reford et cie.
Lake Superior, 2265, W Stewart, H. C Murray.
Mayo, 715, L G Hughes, C McLean.
Polino, 521, J. Delisle, H Dobell et cie.
Garith, 946 S. Hawkins, J. G. Sidey.
Texas, 1838, G. J. Cross, D. Torrance et cie.

Barques.

Malvina, 179, F. Dabbut, Wulff et cie.
Henry, A. Litchfield, Anderson, McKenzie et cie.
Idun, 341, W Anderson, Wulff et cie.
Adeona, 638, P. H. Hansen, S. B. Heward.
Gettysburg, 964, P. Eriksen, Anderson, Mackenzie et cie.
Achille, 580, A. Parwick, Anderson, McKenzie et cie.
Ali, 318, F. A. Bernstein, Co. de raffinerie de sucre du Canada.
Scotia, 774, J. Steele, Anderson, McKenzie et cie.
Cathella, 392, O. Bernier, C. McLean.
Lima, 893, H. D. Carvin, D. Shaw.
Johanna, 490, G. F. Muller, Canada sugar Co.
Merritt, 149, W. Shanaper, Anderson McKenzie et cie.
Thomas Fletcher, 613, J. F. Bates, J. Reid.
Brother et Sister, 656, H. Saunders, J. et R. McLea.
Hafrsfjoid, 495, E. Dahl, Wulff et cie.
Grant, 434, Christensen, Wulff et cie.

Brigantine.

Maggie, 158, M. Mathews, Gillespie, Moffatt et cie.

Brigantin.

Hastings, 338, W. Lawrence, Anderson MacKenzie et cie.

Goëlettes.

Volant, 176, B. Masson, J. Lord et cie.
C. Bernier, 116, A. Belanger, C. A. Boucher.
Galena, 381, A. Parks, S. W. Heward.

NOTES.

—Le Carmona a une cargaison de 439 têtes de bétail et 1,287 moutons.

—La barge Cluff est arrivée de Gatineau avec 92 tonnes de phosphate.

—Le Persia est parti hier soir, avec des passagers et du fret pour l'Ouest.

—Le SS. D. R. Van Allan en route de Québec, est passé à Port Hope, sur lest, hier après-midi.

—Les barques G. W. Halls et Hafrsfgord sont parties du port pour Québec, hier soir, à la remorque du Beaver. La première est pour Buenos Ayres et l'autre pour Cardiff.

—Le steamer Algerian de la compagnie Richelieu est parti pour l'ouest, hier matin, à 9 heures. Le Passport part aujourd'hui et le Corsican, lundi.

—L'Acadia est arrivée de Port Arthur avec du grain. Le L. Shickluna arrivera aujourd'hui, de Thorold, avec de l'avoine et l'Armenia, de Chicago.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES—17 juillet.

Voilier Palmerston, Bohman, Limerick, Price Bros et cie, lest.
Barque Alagna, Doanevig, Bremmer, Carbray, Routh et cie, lest.
Barque Nordenksiold, Scheen, Bristol, Price Bros et cie, lest, à Chicoutimi.
Barque Prince Rupert, O'Malley, North Sydney, C. B. pas de rapports.

ACQUITTES.

SS. Acadian, McGrath, Montréal, Allans Rae et cie.
Voilier Alexander Duthie, Stewart, Aberdeen R. R. Dobell et cie.
Barque Tasmanian, Duncan, Greenock, J. Burstall et cie.
Barque Lima, Wallbrow, R. R. Dobell et cie.
Burque Louisa, Griffiths, Bristol, Smith, Wade et cie.
Goëlette Marie Elmire, capitaine Dufour, St Pierre Miquelon.
SS. Sarmatian, Graham, Liverpool, Allans Rae et cie.

RADEAUX ARRIVES.

D. A. Cream, merisier et frêne, anse est Indien
E. T. Sewell, madriers et planches, Bourg Louis.

NOTES.

—Le SS Batavia est parti pour Montréal, à 9 hrs, p. m.

—Une flottille de 25 vaisseaux, environ, est signalée dans le golfe.

—Le SS de la malle Parisian (Allan) de Liverpool, arrivera dans le port, demain après-midi.

—Le nombre des vaisseaux allemands dans ce port est bien plus considérable que les autres années.

—Les SS Buenos Ayrean, est parti à 6.30 hrs, a. m., pour Glasgow, et l'Acadian pour Sydney, à 2 hrs, p. m.

—Deux vaisseaux russes qui sont dans ce port mettent à la voile en toute hâte dans la crainte d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie.

—Le SS Minerva est arrivé de Montréal et a continué ; les SS Sarmatian et Montréal sont arrivés à 3 hrs, p. m., le SS Benona, à 4 hrs, p. m. et le SS Carmona à 7 hrs, p. m. ; ce dernier a continué.

RAPPORTS DU GOLFE.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la distance de Québec.)

17 Juillet, à 11.00 p.m.

L'Islet (43)—Temps clair, beau et chaud ; vent violent de l'ouest.

Rivière du Loup (85)—Temps clair et beau ; vent violent de l'ouest, le remorqueur Dauntless remorquant le Prince Rupert, remontait à 4.30 p.m., la barque Tronsties descendait.

Pointe au Père (155)—Thermomètre 63 ; temps lourd, nuageux et chaud ; léger vent du sud-ouest. Le SS. Wandrahm descendait hier à 6 p.m., le SS. Batavia de Glasgow et la barque Ocean, remontait de bonne heure ce matin.

Rivière Martin (255)—Temps lourd nuageux et pluvieux ; léger vent du sud-ouest.

Cap Magdeleine (290)—Le SS. Cacouna descendait à 1.30 p.m.

Pointe Fameuse, (320)—Le SS. Parisien remontait à 12.30 p.m., cinq vaisseaux remontait aujourd'hui.

Anticosti—Thermomètre 65 ; légers vents variables, la barque Orient descendait à 2 p.m., et le Barcelona à 5 a.m., au large de Heath Point.

Meat Cove, C. B. (339)—Temps clair et beau ; vent violent du nord-est.

Pointe Basse, C. B., (575)—Temps clair et beau ; vent violent du nord-ouest, la barque Albion descendait.

NAVIGATION INTERIEURE.

LE CANAL WELLAND.

PORT DALHOUSIE, 17 juillet—Vaisseaux remontant—Goélette Défiance, Whitby pour Ste Catharines, blé ; G. C. Fanner, Fairhaven pour Detroit, charbon, propulseur California, Montréal pour Chicago, cargaison générale ; S. C. Baldwin, et barges. Charlotte pour Milwaukee, charbon.

Descendant—Vapeur Armenia, Chicago pour Montreal, cargaison générale ; Lothair, Parry Soud pour Oswego, bois de charpente ; Goélette Américain, Chicago pour Kingston, blé ; Westside, Chicago pour Oswego, maïs ; Corisande, Parry Sound pour Oswego, bois de charpente.

Temps chaud et nuageux : vent variables.

PORT COLBORNE, 17 juillet—Vaisseaux remontant—Goélette St Peter, Tolède pour Wellers bay, charbon ; M P Barkatou, Cleveland pour Ste Catharines, charbon ; Jura, Cleveland pour Kingston, charbon ; propulseur Nashua, Tolède pour Ogdensburg, cargaison générale.

Descendant—Goélette M A Muir, Charlotte pour Milwaukee, charbon ; O. M Bond, Charlotte pour Chicago, charbon ; propulseur California, Montreal pour Chicago, cargaison générale ; Goélette F. D. Barker, Wellers bay pour Cleveland, mine.

Vent modéré du sud-ouest.

PORTS ETRANGERS.

ARRIVAGES—17 Juillet.

Vaisseaux	*A*	*De*
City of Chicago	New-York	Liverpool
State of Nevada	do	Glasgow
Eder	do	Brême
Australia	Londres	New-York
Normandie	Hâvre	do
Shiedam	Amsterdam	do
Wisconsin	Queenstown	do
Germanic	do	do
Hesperia	New-York	Calcuta
Capulet	do	Vera Cruz
C. Caribel	do	Port de paix
Hugo	do	Havana
Palestine	Boston	Liverpool
Briscoe	Baltimore	Carthagene

Les bateaux suivants partent aujourd'hui de New-York.

City of Chester	pour	Liverpool
Bothnia	do	do
Denmark	do	Londres
Ethiopia	do	Glasgow
Gen Werder	do	Brême
Island	do	Copenhague
Pennland	do	Anvers
Zaandam	do	Amsterdam

NOTES GÉNÉRALES.

—Le Lake Erie, de Montréal pour Adélaide, était à Londres le 27 juin.

La barque Vérona, en route de Québec pour Buenos-Ayres, est à New-York.

—Le SS Erl King, capitaine Priske, a fait voile de Londres, le 16, pour Montréal.

—Le SS. Glenrath, 1109, est parti de Singapore, le 21 mai, pour Saigon de Cardiff.

—Le SS Roranna de la ligne White Cross, a fait voile d'Anvers pour Montréal, le 16 courant.

—La barque Napoléon de Québec et la barque Sophie de Trois-Rivières sont arrivées à Londres, le 15 juillet.

—Les SS Siberian, de Montréal pour Glasgow, et Sarnia de Montréal, pour Liverpool, sont passés à Malin Head, le 16 juillet.

—On rapporte que le Peruvian est parti avec les malles du Canada à la place du Polynesian.

—Le S.S. Québec et Lake Huron ont fait voile de Liverpool pour Montréal, le 16 juillet.

—Le voilier Gatineau, capitaine Wilson, de Québec, est arrivé à Greenock, le 15 ; la barque Arran, capitaine McMurlijy est arrivée le 16.

—Le SS. Brooklyn, de la ligne Dominion, parti de Liverpool le 9 et de Belfast le 10, est passé à Heath Point à 4 heures et demie, hier.

—Le vaisseau Amanda, en route de Pensacola à Liverpool, rapporte que le 7 juin, par 43-32 N. et 36 O., passa auprès de ce qu'il croit être un banc, et il n'y a aucun signe d'avertissement.

—Le vaisseau anglais Wellingale, capitaine Davies, qui a fait voile de Madras le 3 mai, pour Boston, a fait naufrage le 21 juin, près du cap Guardafui. Le capitaine et une partie de l'équipage se sont noyés. Le second et trois matelots, sont arrivés à Delsberg.

—Le capitaine Rode, de la barque norvégienne Albion, arrivée à North Sydney le 17 juillet, rapporte que le 11 courant, à l'est du grand banc par environ 44 latitude, dans quarante brasses d'eau, pendant une brume épaisse, il passa auprès d'une banquise qui avait 100 pieds au-dessus de l'eau, et contre laquelle l'Albion faillit se heurter.

—Le bateau à vapeur Yerks est passé hier à Vineyard Haven Massachusetts, allant à Philadelphie et ayant à bord le capitaine et l'équipage du steamer Perkiomen, coulé par une collision avec une goélette au large de Pollock Rip, vers le milieu de l'avant-dernière nuit. La goélette, très endommagée, a été obligée de s'échouer sur l'île Monomoy pour ne pas sombrer. Le Perkiomen appartenait à la compagnie du chemin de fer Philadelphia and Reading et était employé au transport du charbon.

—Listes des passagers de première du SS. Lake Superior, partant pour Liverpool :

M S R Parsons, M. C B Carter, M Archer, Mlle Beck, M J Sutherland, M. Clémenti, Melle Holmes, M. J McIntosh, Mme J McIntosh, Mme Jones, Mlle Badenach, M J T Henderson, l'honorable juge Buchanan, Mme Buchanan, M C E Buchanan, Mlle Buchanan, M Higginbottom, M T. McCall, Dr J B. Gibson, M. U S. Foster, Rev G M Milligan, Mme Milligan, Rev J. Ellegoode, M J F Raphael, Mme Raphael, M James Innes, Mme Innes et Mlle Wallker.

—Liste des passagers de premières du SS. de la malle Sarmatian, capitaine John Graham, parti de Québec pour Liverpool, le 15 juillet 1885 :—M. Thomas Allan, Mme Allan, M. E. Angledette, M. Barber, Révd. James Barclay, M. Blair, M. L. H. Boisseau, M. J. B. Boustead, Mlle Boustead, M. F. Brendon, Mme Brendon, Mme Butler, Hon. J. A. Chap'eau, Mme Chapleau, Mme Cauchon, M. Clark, M. T. G. Dick, Mme Dick, M. Thos. Duncan, M. R. Edminson, capitaine C. G. Fane, N. N., M. H. N. Fitzgerald, M. T. H. French, Mme French, Mme S. M. Gilmour, Mlle Caroline Godfrey, M. C. E. Bolton Hewitt, M. O. A. Howland, Mlle Howland, capitaine J. N. Hurst, capitaine E. K. Kelley, M. Herbert Kent, Mlle Lafontaine, Mlle Law, Mlle A. Law, M. Robert Lemoine, M. G. O. F. Lacy, Mme Lacy et enfant, Mlle Katie Lacy, Mlle Alice Lacy, Mlle Edith Lacy, Mlle Ellen Lacy, Mlle Annie Lacy, Mlle May Lacy, Mlle Maude Lacy, Mlle Bertha Lacy, Mlle Amy Lacy, Maitre George Lacy, Mlle Rose Lucas, Révd. J. McKie, M. Alex. MacNab, M. John Macdonald, Mme Macdonald, Mlle Winnie Macdonald, Mlle Ethel Macdonald, Hon. W. J. McDonald, Mlle McLaren, M. Masters, Mlle Mina Murray, M. James Patton, Mlle Finhorne, Mlle Rankin, M. J. E. Robidoux, M. W. Rogers, Dr John Rodie, M. T. W. Stevens, M. Robert A. Strickland, M. F. Stokes, M. Richard Waldron et M. Robert Worms.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

(De la *Semaine Religieuse*)

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 19 juillet, Sainte-Marthe.
Mardi, 21, Chateauguay.
Jeudi, 23, Sainte-Justine.
Samedi, 25, Saint-Valentin.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 juillet, huitième dimanche après la Pentecôte—Saint-Vincent de Paul, C., double, 1re cl., ornements blancs. On annonce les fêtes de Saint-Jacques pour samedi, le 25, et de Sainte-Anne pour dimanche, le 26.

Lundi, 20—Saint-Jérôme-Emilien, C., d., ornements blancs.

Mardi, Sainte-Praxède, V., simple, ornements blancs.

Mercredi, 22, Sainte-Marie-Madeleine, d., ornements blancs.

Jeudi, 23—Saint-Appolinaire, E. M., d., ornements rouges.

Vendredi, 24—Vigile de Saint Jacques, ornements violets.

Samedi, 25—Saint Jacques, Apôtre, d., 1re classe, ornements rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHEDRALE—Dimanche, 19. Il y a indulgence plénière pour les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, font une visite à l'église pour y prier aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.

VISITES PASTORALES

Dimanche, 19, à Saint-Félix de Valois ; lundi, 20, à Saint-Norbert ; mardi, 21, à Sainte-Elizabeth ; mercredi, 22, à Saint-Thomas.

Dimanche, 19, fête du titulaire des églises paroissiales de Saint-Vincent de Paul, à Montréal, et dans l'île Jésus. Solennité des églises paroissiales de Saint-Henri, à Montréal, et à Mascouche, Saint-Alexis, Sainte-Marguerite, au lac Masson, Saint-Jacques, à Montréal, et à l'Achigan, Sainte-Madeleine, à Rigaud.

Fête française.

CONCERT—Cette après-midi, concert gratuit à l'île Sainte-Hélène, par la Musique de la Cité.

Aujourd'hui, à l'île Sainte-Hélène, continuation de la fête du 14 juillet, dont la seconde partie n'a pu avoir lieu mardi.

A partir de 1 heure de l'après-midi, il y aura courses et jeux de toutes sortes sur l'eau. A cinq heures, splendide tombola de 400 magnifiques lots. Prix du billet, 10 cents.

Le passage à l'île sera au prix habituel, 5 cents.

A la Salle Bonsecours.

Il y a eu, hier soir, à la salle Bonsecours, réunion des anciens membres du 65e bataillon, et le comité exécutif des anciens officiers, sous-officiers et soldats a fait le rapport suivant, concernant la réception qui sera faite au 65e, à son arrivée du Nord-Ouest ;

Programme de la réception par les anciens membres du 65e au 65e Bataillon.

1o La délégation envoyée andevant du 65e Bataillon, présentera au 65e, l'adresse des anciens membres du 65e.

2o A l'arrivée du 65e à la gare Place Dalhousie, le bataillon sera reçu par les anciens officiers et sous-officiers et soldats du 65e.

Les troupes se mettront en marche passant par les rues Notre-Dame, la Côte St-Lambert, les rues St Jacques, McGill, Notre-Dame et entreront dans l'église Notre-Dame où un *Te Deum* sera chanté.

3o Les troupes se mettront de nouveau en marche, passant par les rues Notre-Dame, Côte Saint-Lambert, Craig, et se rendront à la Salle d'Exercices où un *lunch* leur sera offert par le comité des anciens officiers, sous-officiers et soldats du 65e bataillon.

4o. La liste des invités au *lunch* qui sera présidé par le lieutenant-colonel A. C. de Lotbinière Harwood D. A. G., est comme suit :

L'honorable A. P. Caron, ministre de la milice, Son Honneur le Maire, les échevins Grenier, Stroud, Fairbairn, le lieutenant-colonel comte G. D'Odet d'Orsonnens, le lieutenant-colonel Van Straubenzie, lieutenant-colonel Worseley, lieutenant-colonel A. A. Stevenson, lieutenant-colonel Fletcher, lieutenant-colonel DeBellefeuille, lieutenant-colonel Prud'homme, lieutenant-colonel Rodier, lieutenant-colonel Sheppard, lieutenant-colonel De Foy, lieutenant-colonel Bond, lieutenant-colonel Caverhill, lieutenant-colonel Crawford, lieutenant-colonel Brosseau, lieutenant-colonel Dame, lieutenant-colonel Bruce Campbell, capitaine A. McArthur.

5e Les dames du comité formé pour envoyer des secours au 65e Bataillon sont invitées à être présentes au *lunch* à la salle d'exercice. En voici les noms ;

Mme L A Jetté, Mlle Corinne Roy, Mlle Berthe Roy, Mme Mathieu, Mme Rouer Roy, Mme J Leclaire, Mme E Starnes, Mme J A Ouimet, Mme A Larocque, Mme Baby, Mme Barnard, Mme Rottot, Mme F Leclaire, Mme F D Monck, Mlle Tavernier, Mlle Quigley, Mlle Amelie Roy et Mlle Alice Roy.

6o. Le public est admis dans la salle d'exercice comme spectateurs. Admission 25 cents. La recette sera employée par le comité des anciens membres du 65e à présenter 500 helmets au 65e bataillon et au fond destiné aux soldats blessés, aux enfants et veuves des soldats tués au Nord Ouest.

Montréal, 18 juillet 1885.

(Signé) R. DESRIVIÈRES,
Président.
L. E. N. PRATTE,
Secrétaire.
(Contresigné) HORACE PEPIN,
Ass-secrétaire.

Les anciens membres du bataillon ont fait l'exercice sous le commandement du capt Bédard. Les militaires avaient leur nouvelle coiffure et portaient leur insigne sur leur poitrine. Ils ont manœuvré pendant une couple d'heures.

Les exercices terminés, le comité d'organisation s'est réuni et a décidé sur la proposition du capt Bedard, appuyé par le sergent E. Faille, qu'une couronne de fleurs fut déposée par les anciens membres du 65e bataillon sur la tombe du sergent Valiquette et que M. Flavien J Granger fut autorisé à la faire préparer.

Les anciens membres du 65e sont priés de se réunir de nouveau, ce soir, à la salle Bonsecours.

GRÈVES AUX ETATS-UNIS.—Il faut croire que les affaires ne sont pas trop bonnes aux Etats-Unis ; on y entend parler que de grèves partout ; nous croyons qu'il est beaucoup mieux de rester ici. Au moins, à Montréal, il y a la maison Dubuc, Desautels & Cie., où vous pouvez acheter tous vos chapeaux au prix coûtant ; c'est là où le gros chien est à la porte.

—Les employés de la compagnie du Pacifique ont reçu, hier, le paiement d'un mois de salaire ; il leur est encore dû un autre mois.

ETOFFES NOUVELLES.

M. J. E. A. Dubord, le tailleur si avantageusement connu de la rue St. Laurent, a actuellement en magasin un splendide choix des etoffes les plus nouvelles et les plus riches pour vêtements d'été, et l'établissement est sous la direction d'un coupeur d'une grande expérience.

Que ceux qui désirent s'habiller avec élégance visitent l'établissement de M. Dubord, 19 rue St. Laurent. 118-1a

—Plusieurs des anciens membres de l'artillerie de garnison de cette ville se sont réunis, hier soir, pour préparer une réception à leurs frères d'armes.

PRÉVENTIF.—Une personne qui fait usage régulier des *Amers Indigènes*, est moins exposée que toute autre aux maladies qui courent, comme la jaunisse, les fièvres, le choléra, etc. 14, 16 et 18

—M. Zéphirin Beaupré, qui était à travailler au déchargement d'un navire, hier après-midi, s'est fait broyer la main entre deux pièces énormes de fer. On le transporta d'abord à l'hôpital Notre-Dame, où on lui pansa sa blessure, puis ensuite à son domicile, rue Iberville.

JERSEY.

Si vous voulez acheter des Jerseys noirs brodés, pour dames à $1.50 allez chez

N. LARIVÉE & NADEAU,
jno 2,203 Notre-Dame-Ouest.

—La pêche au saumon fait les délices d'un grand nombre d'etrangers actuellement en villegiature en bas du St. Laurent. La pêche est abondante.

—Rien n'égale l'efficacité de l'eau magique du professeur Lesegue pour arrêter la chute des cheveux, guérir les démangeaisons et faire pousser les cheveux. Cette préparation est en vente dans toutes les pharmacies et chez les principaux barbiers coiffeurs.

A. E. RACICOT,
—jno 660 rue Sainte-Catherine.

—Il y a eu un feu, vers 3.30 heures, ce matin, chez M. H. Brais, No. 12, ruelle Joachim ; un hangar à foin était en flammes quand les pompiers arrivèrent. Les pertes sont d'environ $500.

PARASOLS.

La maison N. Larivée et Nadeau, vient de recevoir ses parasols de fantaisie en dentelle, de fond cardinal et blanc pour 60 cents.

N. LARIVÉE & NADEAU,
jno 2203, Notre-Dame Ouest.

—M. Evariste Manceau, de l'Avenir, a un fils de six ans qui pèse 106 livres ; il a quatre pieds de taille ; il mesure 37 pouces autour de la taille, 11 autour du bras et 14 autour des mollets.

Nous avons réduit les prix de nos chapeaux et de nos chaussures.

R. B. CHAMPAGNE & CIE.,
214 jno 601 rue Sainte-Catherine.

—Le constable Langlois rapporte que le vapeur océanique "Baden Tower" a déplacé considérablement une bouée en entrant dans le port, hier.

N'oubliez pas Hubert et Comtois, 685 rue Sainte-Catherine, pour un bon Pull Over, pour un élégant chapeau en soie, où si vous désirez un chapeau *chic*, soit dur ou mou. Pour les touristes, nous avons un assortiment incomparable de *Polos*. Chapeaux pour enfants une spécialité. jno

GRANDE EXCURSION A QUÉBEC LE 25 JUILLET.

En référant nos lecteurs à l'annonce de cette excursion qui se trouve dans nos colonnes, nous croyons devoir rappeler particulièrement à ceux qui désirent y conduire leur famille qu'ils doivent s'empresser de faire le choix de leurs cabines, vû qu'un grand nombre est déjà retenu pour dames et messieurs.

Nous devons aussi mentionner que le service de la cuisine et de la table a été confié à M. A. Lacombe, maître d'hôtel du steamer Québec. —16-18

—Il y a eu, hier soir, assemblée publique des citoyens pour s'opposer à la construction de bassins à la Pointe Saint-Charles.

Nous venons de recevoir du beau velours barré en soie noire à $2.50 la verge, aussi des mousselines blanches à 13 cts, la verge et beaucoup de nouveautés, nous invitons le public à faire une visite à notre magasin, notre assortiment est complet et nous vendons à bon marché, nos soies noires à 75 cts. et $1.00 sont les meilleures valeurs du marché.

Pour le département des Tweeds nous avons besoin d'un bon tailleur.

S. D. HAMILTON,
1935 rue Notre-Dame, vis-à-vis la
—jno 3fs rue Dupré.

Les dames qui s'occupent d'œuvres de charité, et qui sont souvent exposées à pénetrer dans des galetas où gémissent des malades atteints d'affections épidémiques, feront bien de porter toujours dans leur poche, en guise de sel, un flacon contenant du coton imbibé d'acide phénique.

L'acide phénique détruit complètement les exhalaisons miasmatiques.

VOGUE.—Les pharmacies de la Puissance ne vendent plus que la *Lotion Persienne* pour la toilette, les rousseurs, les boutons. Cette eau de beauté a éclipsé toutes les autres. 14, 16 et 18

—Attendez-moi, dit un gommeux à sa belle ; je cours chercher une voiture et je reviens tout de suite. Je ne fais qu'un "saut."

Elle à part :

—C'est bien assez pour un homme seul.

SACRIFICE !

Nous sacrifions la balance de nos chapeaux ; grande réduction sur toutes les sortes.

N. LARIVÉE & NADEAU,
—jno 2203, Notre-Dame-Ouest.

Une amie disait à madame *** ;

—Pourquoi n'êtes-vous pas venue à ma petite soirée d'avant-hier ?

—J'étais presque habillée pour y aller ; mais au dernier moment, ma petite fille a donné un grand coup de tête contre le marbre de la cheminée, et cela *nous* a donné la migraine !

LE MEILLEUR PRINCIPE POUR CE TEMPS-CI.

Vu que le temps des affaires est maintenant passé, le meilleur principe de commerce est de réduire les marchandises. M. G. A. Lamontagne a fait de grandes réductions sur son stock ; les étoffes à robes sont réduites de 20 par cent. Gants et parasols vendus au-dessous du prix coûtant. Les tweeds ont aussi été réduits, comme il en reste encore une grande quantité, les personnes qui voudront bien venir donner leur ordre pour un habillement, paieront certainement 25 par cent meilleur marché qu'avant les fêtes ; venez vous convaincre par vous-même. Aussi, une ligne de chemises en toile "Oxford" valant $1.00 pour 60cts. ; c'est une chance exceptionnelle d'avoir des chemises pour longtemps à si bon marché. Les cachemires noirs, paramattas, alpacas, etc., ont aussi été réduits ; il y va de votre intérêt de venir visiter l'établissement G. A. Lamontagne, 633 Ste-Catherine, vis-à-vis la Banque d'Epargnes, coin Jacques-Cartier. jno.

X....., souffrant d'une dent, va chez le premier dentiste venu pour la faire arracher.

Il s'assied sur le fauteuil réservé aux patients.

A peine a-t-il ouvert la bouche, l'homme de l'art se précipite, plonge son instrument et crac ! ramène la molaire malade.

—Ce n'est pas un dentiste, murmure X... avec admiration, c'est un irredentiste !

GRAND AVANTAGE.

Voulez-vous acheter vos indiennes de fantaisie, barrées et fleuries, à la grande mode du jour, pour 10c, allez chez

LARIVÉE & NADEAU,
2203, Notre-Dame Ouest.

Z.... déblatérait contre un de ses amis.

—Je vous croyais son obligé ?

—Peuh ! il m'a jadis rendu un service, soit ! mais il m'en a refusé un second.... Nous sommes quittes !

Mademoiselle Alida Lussier, domiciliée au No. 400 rue Frontenac, souffrait depuis 3 mois de consomption des intestins et son état était très alarmant, après avoir subit plusieurs traitements, sans obtenir de résultats, elle prit les remèdes Sauvages de Geo. Tucker, 86 rue St. Laurent, et elle jouit à présent d'une excellente santé. jno

Certain magistrat, d'humeur grivoise, est la providence des accusés dans les procès d'adultère.

—C'est plus fort que moi, dit-il en riant, en matière de coups de canif, je suis toujours du coté du manche !

ETABLISSEMENT FASHIONABLE.

Nous attirons l'attention du public, particulièrement celle des jeunes gens, sur l'établissement marchand tailleur de D. Desjardins, (autrefois chez J. B. Labelle). Ce monsieur ayant compris que celui qui veut s'attirer et se conserver une clientele, ne doit tenir que de belles et bonnes marchandises et les vendre à bon marché, ne trompant jamais la pratique dans la livraison des vêtements, s'est assuré des premières mains et s'est procuré les marchandises les plus nouvelles et du plus haut goût. Aussi, ceux qui tiennent à être vêtus dans les derniers goûts et porter les habits les plus élégants, ne devront pas oublier M. D. Desjardins, dont l'adresse est No. 643, rue Ste-Catherine, près de Chs. Desjardins et Cie., chapeliers. 190-jno

Un monsieur souffrant d'une indisposition à laquelle les fraises et le melon ne sont pas étrangers, cause avec son médecin.

—Ce n'est rien, dit l'homme de l'art, Boerhaave disait : la tête et le ventre doivent êtres libres.

Le malade, avec élan :

—Mais, docteur, ce n'est plus de la liberté chez moi, c'est de la licence.

Nous avons encore un bel assortiment de chapeaux de Manille, de palmier, de leghorn et de paille que nous sacrifions, vu la saison avancée pour ces marchandises ; il nous faut les vendre à n'importe quel prix.

HUBERT & COMTOIS,
685 rue Sainte-Catherine,
(Entre les rues Saint-André et
jno Saint-Christophe.)

A la cour d'assises.

L'avocat général.—Messieurs les jurés, observez qu'à cette révélation le prévenu vient de changer de figure... Tout à l'heure, vous le verrez changer encore au récit de son crime....

Le prevenu (gouailleur).—Monsieur l'avocat général plaisante... mes moyens ne m'ont jamais permis de changer de figure si souvent que ça.

TAILLEUR.

La maison N. Larivée et Nadeau s'occupe toujours à améliorer son département de tailleur, en donnant satisfaction et bon marché à ses pratiques.

N. LARIVÉE & NADEAU,
—jno 2,203, Notre-Dame-Ouest.

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No. 95

LA FILLE DE CAÏN

—)ːoː(—

TROISIÈME PARTIE

VII

(Suite.)

Il ne m'aime pas ! Pourquoi ? .. Qu'importe ? le fait est là.

—Allons, pensait la fille de Madeleine en se dirigeant vers le parc Monceaux, pauvre Gilberte, ta vie est finie, il ne te reste plus qu'à supporter bravement le coup, sans que rien y paraisse !..

D'ailleurs.. cette petite Irène n'a jamais été heureuse ; elle n'a pas un père comme le mien, elle !.. Un père qui a veillé sur son berceau, et dont l'amour est capable d'apporter avec lui bien des compensations, que Dieu lui garde son bonheur et l'en rende digne.

Elle était un peu pâle en arrivant chez Rose, mais c'est tout ce qui paraissait, à la surface, du désenchantement profond qui remplissait son cœur.

Irène était au salon, à côté d'Armand ; Léon Gervais causait dans un coin opposé avec Rose, lorsque mademoiselle Flamarens entra.

—Mon père vient de m'annoncer une très heureuse nouvelle pour vous, mademoiselle dit-elle bravement à Irène dès ses premiers pas vers elle.

Recevez toutes mes félicitations et .... soyez heureuse !

Il faut être femme et avoir passé par ces émotions-là, lorsque, la mort dans l'âme, le cœur débordant d'un désespoir sans nom, les yeux gonflés de larmes on veut rester debout, souriante et maîtresse de soi, pour savoir ce que souffrit Gilberte en prononçant ces quelques mots.

Plus tard, la triste expérience que donne la vie, le scepticisme forcé qu'elle amène avec elle, fait qu'à part de rares exceptions chez des natures que les évènements ont ménagées, ou qui ont conservé une foi robuste à travers les épreuves de l'existence, ces secousses sont plus prévues ; mais à dix-neuf ans, quand on est vis-à-vis du seul homme que l'on ait, que l'on doive aimer, quand on est convianeue qu'il vous échappe et que rien ne vous le rendra, quel désastre, quel vide terrible au fond de soi-même, quel anéantissement du monde entier ?..

Malgré toute la volontée de Gilberte, sa voix trembla à la fin de sa phrase.

Un éclair de joie passa dans les yeux de Rose, Irène demeura impassible ; Armand Duthil devint très pâle, involontairement, Léon Gervais se sentit froid au cœur, et poussa sa fille vers la fille de Madeleine.

—Merci, Gilberte, murmura-t-il, merci pour cette enfant ; si tout ce qui est noble et bon doit porter bonheur, voilà à coup sûr un souhait qui mérite d'être exaucé ; Irène sera heureuse.

Mademoiselle Flamarens tira un petit écrin de sa poche,

—Voici une bague en diamants que Jeanne destinait à la fiancée d'Armand, dit-elle de sa voix redevenue plus ferme, acceptez-la, Irène, elle vous revient de droit.

A ce dernier trait de bonté, la froideur de convention de la petite bohémienne se fondit comme la neige au soleil.

—Vous êtes adorablement bonne, dit-elle à mademoiselle de Marestan ; laissez-moi vous embrasser.

Gilberte tendit ses joues ; c'était le premier baiser qu'échangeaient les deux cousines.

VIII

A partir de ce jour, mademoiselle Flamarens accepta bravement le martyre indicible et sans cesse renouvelé que l'amour d'Armand et d'Irène lui imposait.

Léon Gervais, que les ardentes effluves de l'affection paternelle avaient amolli, ne supportait que difficilement la vue de cette douleur si simplement, si héroïquement dissimulée aux yeux de tous.

Irène et son fiancé, égoïstes comme deux amoureux, ne voyaient ni les pâleurs de Gilberte, ni le gonflement subit de ses paupières, qui, cependant, ne se mouillaient jamais.

Seule, Rose se rendait compte des tourments de la pauvre petite, et, loin de s'apitoyer, on eût dit que, semblable à un fauve qui flaire l'odeur du sang, elle n'en devenait que plus âpre et plus ardente à la vengeance.

C'était elle maintenant qui combattait les scrupules de Noel Flamarens et lui parlait du passé.

—Qu'importe ! répondait-elle aux objections de Léon, c'est sa fille, c'est-à-dire un moyen de lui infliger cette torture dont vous parliez autrefois. Nous a-t-il épargnés, lui, tous tant que nous sommes ? qu'a-t-il respecté autour de nous ?

Ses lèvres se relevaient alors dans un rictus étrangement amer et douloureux, ses sourcils se contractaient, et, à l'éclair, qui passait dans ses yeux, Léon Gervais, comprenant à quel passé lugubre elle faisait allusion, se taisait, le cœur subitement gonflé de plus de colère et de haine que celui de Rose lui-même.

Cependant, Antoine Flamarens voyait les ravages que la douleur causait dans l'organisation jusque-là très robuste et très forte de Gilberte. Son amour paternel, un instant affaibli par la passion absorbante qu'il éprouvait pour la comtesse d'Argelles, ne tarda pas à se réveiller entier, jaloux et alarmé sous les inquiétudes que lui causait le chagrin de sa fille.

Il sentit son cœur se serrer, et une étrange appréhension, lancinante et continuelle, l'étreignit subitement pour ne plus le quitter.

—Tu l'aimes donc bien ! lui demanda-t-il un jour. Tu l'aimes plus que moi ?.. Est-ce que tu vas mourir de l'avoir perdu ?

Elle sourit tristement.

—Je crois que vous finirez par me consoler, dit-elle de sa voix navrée, qui arrachait des larmes. Mais ce sera bien long, le coup a été si rude ! Que voulez-vous ? l'amour est lâche. Il y a longtemps cependant que j'eusse dû comprendre qu'il ne m'aimait pas ; mais j'espérais toujours, j'étais aveugle, je me raccrochais à toutes les branches. Et puis, je l'aimais tant, moi !..

Je ne suis pas jolie, c'est vrai, et je le sais bien, mais est-ce que je croyais possible qu'un amour comme le mien ne touchât pas son cœur et ne le forçât pas à me rendre un peu de l'affection que je lui donnais ? Il n'en a pas été ainsi, c'est un malheur contre lequel il n'y a pas à protester ou à revenir, cela ne servirait qu'à abaisser notre dignité et ne changerait en rien sa manière de voir. Le temps finira peut-être par apaiser tout cela. Seule au monde, si je n'avais pas votre amour, je sais bien que j'en mourrais tout doucement, sans une plainte et sans un reproche ; avec vous, c'est différent, je serai plus forte ; nous ne nous quitterons jamais.

Cette résignation triste, cette sorte de fatalisme qui n'était pas dépourvu de noblesse, ni d'une certaine fierté hautaine, bien loin de là, et qu'on retrouve au fond de beaucoup de caractères méridionnaux, même des plus forts et des mieux trempés, bouleversait Flamarens.

—Tu trouveras un autre fiancée qui te fera oublier ce premier désenchantement, lui disait-il alors. A ton âge, les peines d'amour ne sont pas éternelles.

—Vous croyez ?.. Je le désire ; mais.. j'en doute.

Comme pour s'étourdir, le marquis alla d'avantage chez la comtesse d'Argelles Mais là, non plus, il n'était pas heureux.

L'intimité de Léon Gervais avec Rose devenait-elle plus étroite, ou bien entrait-il dans les calculs de la jeune femme de la lui laisser mieux deviner ?

Toujours est-il, qu'il rencontrait constamment Noël entre Rose et lui.

Le matin Irène et la comtesse allaient poser à l'avenue de Villiers pour le portrait, qui avançait rapidement et dont on ne faisait plus mystère, quoique personne n'eût été admis encore à l'honneur de le voir ; le soir il était tout aussi impossible à Antoine de trouver un tête-à-tête de cinq minutes avec la jeune femme.

Noël, de plus en plus empressé auprès de Rose, l'entourait, l'accaparait, ne lui laissait pas le loisir, même lorsqu'il y avait du monde, de s'occuper d'une autre personne que de lui.

A ses hommages, aux ardentes paroles que Flamarens devinait, mais qu'il n'entendait pas, la jeune femme tressaillait ; quelques éclairs de bonheur traversaient ses yeux d'or et teignaient de pourpre ses joues pâles.

Une jalousie âpre, sauvage, mortelle étreignait alors le marquis au cœur. Rose n'était plus seulement pour lui, maintenant, la sirène qui l'enchantait, l'irrésistible beauté qui le bouleversait et lui faisait perdre la raison. Elle devenait surtout la femme convoitée par l'homme qu'il détestait le plus au monde, une sorte de défi permanent jeté de l'un à l'autre, un but à atteindre quand même.

L'orgueil se mêlait à l'amour ; pour la première fois de sa vie, il sentait la *chance* tourner, il se révoltait, il criait et se tordait sous la douleur, il avait peur ! peur de perdre Rose.

—Ah bah !.. compliments, monsieur Gervais, vous réussissez admirablement ce qu'on appelle chez vous, je crois, "une farce d'atelier", n'est-ce pas ?

—Oui c'est le terme employé, mais pas dans ce cas-ci. Car, si vous tenez à offrir à madame une couronne de marquise, je vous conseille de vous enquérir par avance d'une autre que la vôtre, celle que vous portez actuellement pourrait bien sonner creux d'ici quelque temps. Pendant que vous avez encore beaucoup d'argent, voyez si vous n'en trouveriez pas quelqu'une d'occasion dans ce grand Paris, où tout se vend et s'achète.

—Je n'aurais garde de suivre votre conseil, il est perfide. J'aime bien mieux prouver qu'il n'y a qu'un aventurier capable de me constester la mienne. Cela me sera facile, croyez-le.

—J'en doute, au contraire, et catégoriquement.

Du reste, nous pourrons bientôt voir lequel des deux a raison ; comptez sur moi pour cela.

Malgré le ton léger de persiflage qu'affectaient les deux interlocuteurs, on sentait, sous la plaisanterie apparente, des chose graves mal dissimulées.

Rose, impassible jusque-là, tendit la main à Léon Gervais.

—Je serais curieuse de voir le débat, dit-elle de sa voix la plus nonchalante et la plus voilée.

A quand le régal ?

—Lorsque vous le voudrez...

(A Continuer)

LITTERATURE AMUSANTE.

Si vous aimez à lire de belles histoires, abonnez-vous au FEUILLETON ILLUSTRÉ, No 475, rue Craig, Montréal. ($1 par année).

Afin de répandre et de faire connaître les avantages qu'il offre maintenant, nous enverrons gratuitement un numéro d'échantillon à toute personne qui le demande. 67 1an.

—GRAND—
Syndicat DE LA Puissance
647 et 649 RUE STE CATHERINE
AUX DEUX BOULES D'OR

Chapeaux lot de chapeaux [illegible] à 5c.

CACOUNA ! MALBAIE !
AUX TOURISTES.

CHRONIQUES CANADIENNES par M. A. [illegible], donnant la description la plus complète et la plus intéressante de la Rivière [illegible] et le Golfe St-Laurent, ainsi que des détails intéressants sur les principales places d'eau.

Prix, franco $1.00

FLAVIEN J. GRANGER
PAPETIER,
13, Cote St. Lambert, Montréal.
Téléphone 1183 11 av1 a

GRAND AVANTAGE
A VENDRE a JOLIETTE.

Le magnifique "Hôtel Joliette" bâtisse de 51 par 54 pieds à 4 étages, 42 magnifiques appartements, muni de tous les [illegible], construit en brique [illegible], devant la [illegible] de la rue Notre-Dame, à proximité de la [illegible].

Situé dans la partie la plus centrale de la ville, cet hôtel occupe un terrain de 115 pieds de front avec [illegible], écuries [illegible] pour 100 [illegible] et l'ameublement.

Conditions faciles. S'adresser pour informations à

M. PIERRE CHEVALIER,
Propriétaire.

M. Pierre Chevalier, [illegible] sa santé [illegible] mais [illegible] nuer, [illegible] que pour le passé. 102-6 m

—GRAND—
Syndicat DE LA Puissance
647 et 649 Rue Ste Catherine
AUX DEUX BOULES D'OR

Coutil de toutes les rayures valeur réelle VALANT 30c. POUR 20c.

LA PRESSE
Imprimée et publiée par
W. E. BLUMHART.
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
No. 1540, RUE NOTRE-DAME
(En face de l'Hôtel-de-Ville).
ABONNEMENT
Edition Quotidienne.................. $3.00 par an
Edition Hebdomadaire.................. 1.00 "
ANNONCES, (mesure agate)
Première insertion.................. 10cts la ligne
Insertions subséquentes.................. 6 " "
Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boîte, 1175. Montréal, Canada.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Le département des annonces est sous la direction de M. EDMOND STEVENS. On devra lui confier les ordres ou les laisser au bureau de LA PRESSE, No. 1540 rue Notre-Dame, en face de l'Hotel-de-Ville.

LA PRESSE

MONTREAL, 18 JUILLET 1885.

LE SERGENT VALIQUETTE.

DÉMONSTRATION MILITAIRE.

Les militaires de cette ville, comprenant le colonel Harwood, le colonel Stevenson, le colonel Worsley, le 85ème bataillon en uniforme, les anciens membres du 65ème bataillon en civil, des représentants ne tous les régiments de Montréal, Son Honneur le Maire et une députation du conseil de ville accompagnés d'une fanfare militaire se rendront cet après-midi à 3 heures à la demeure de M. Valiquette, Ste Cunégonde et de là à l'église de Nazareth, rue Ste Catherine ou un *libera* sera chanté pour le repos de l'âme du sergent Valiquette. La décharge du mousqueterie sera donnée par un peloton du 85ième bataillon.

Les autorités de Ste-Cunégonde feront chanter un service salennel, lundi, à l'église de Ste-Cunégonde.

La démonstration qui aura lieu, aujourd'hui, aurait dû avoir lieu hier, mais enfin, mieux vaut tard que jamais et nous espérons qu'il y aura plus d'entente une autre fois.

NOTRE GUERRE.

On avait parlé de l'invasion de 1812 ; l'affaire de 37 avait même fait une certaine impression sur le public ; mais aujourd'hui, nous avons le droit de dire que nous avons eu une guerre sérieuse.

A la rencontre de 1812, il y avait eu peu de tués. On a même assuré que le célèbre Léonidas qui défendait les Thermopiles était de beaucoup inférieur à Salaberry, puisque celui-ci est revenu avec toutes ses troupes lorsque l'autre les a toutes perdues.

De l'histoire de 1837, nous connaissons peu de choses. M. David et M. Globenski ont tellement embrouillé les principes, les opinions, les idées, même les nuances d'idées, que la notion générale est devenue douteuse.

Cette fois, nous y avons été pour de bon. Plusieurs de nos hommes se sont fait tuer, et tous ont fait le coup de feu de la manière qu'il fallait.

Le Ministre de la Milice, M. Caron n'est pas un de nos amis, et nous n'avons pas son éloge à faire.

Son département pourrait être amélioré ; ses employés n'ont pas été tous à la hauteur de leur position. Il y a eu des manquements ; et c'est heureux que les volontaires y aient remédié par la bonne volonté.

La chambre a dû le reconnaitre, et elle a bien fait les choses.

Ce n'est pas souvent qu'on propose des remerciements à une armée, et lorsque l'armée est composée de jeunes gens de bonne volonté, représentant la crème du pays, il y a double raison de les féliciter et de les remercier.

Sir Richard Cartwright, qui n'a pas l'habitude d'approuver le gouvernement, a soutenu la proposition de M. Caron. Ce fut une scène assez rare à la chambre. Notre confrère Tassé, le sympathique Wright, M. Woodworth, M. McMillan ont fait preuve d'éloquence, et toute la chambre les a applaudis.

TROP TARD.

Le Sénateur Trudel a soumis la question suivante au gouvernement, le 13 courant :

1o La question de savoir s'il ne serait pas préférable dans l'intérêt de la justice de modifier la loi de manière à accorder aux personnes impliquées dans la rebellion du Nord-Ouest un procès devant un jury de douze de leurs concitoyens, ainsi que le droit commun de l'Empire britannique l'accorde à tout sujet de Sa Majesté ?

Le directeur de l'*Etendard* a fait remarquer qu'il y aurait prochainement, dans le Nord-Ouest, plusieurs procès d'une nature spéciale, et que la loi aurait pu être modifiée dans le sens des accusés.

Sir Alexander Campbell a répondu que le gouvernement n'avait pas encore discuté l'opportunité d'amender la législation actuelle.

Il aurait été beaucoup plus facile, de la part de M. Trudel, de soumettre lui-même la bill à laquelle il réfère, au lieu de demander au gouvernement de la rédiger.

Il y a des semaines que nous insistons sur cette question, mais nous avons toujours parlé dans le vide.

Maintenant il est trop tard pour rien améliorer. Nous étions trop peu à savoir de quoi il retournerait, avec la législation actuelle, et Riel en subit toutes les conséquences et les irrégularités.

CHRONIQUE OUVRIERE.

FERMETURE DES MAGASINS.

Le succès est assuré ; il ne s'agit plus que d'un peu d'énergie et de patience.

Acheteurs et vendeurs se sont unis pour faire réussir le mouvement, et la mise à exécution de la mesure qui libèrera des milliers d'employés, n'est plus qu'une affaire de quelques jours.

Je ne saurais trop insister sur l'erreur que l'on a faite de choisir cette fermeture batarde de 8 heures. Si quelque chose peut, dans l'avenir, faire échouer le projet actuel, c'est bien cette demi-mesure qui ne donne satisfaction à personne.

J'ai déjà donné mon opinion à ce sujet ; mais vu la gravité de la décision à prendre, je crois de mon devoir de revenir sur ce point.

A 6 heures, les affaires du détail s'arrêtent, et de 6 heures à 8 heures, il ne se fait rien ; ceci est prouvé par le fait que c'est pendant ces deux heures que les patrons et les employés prennent leur diner.

A 8 heures les ventes recommencent. Or que va-t-il arriver ? les magasins vont rester ouverts inutilement pendant 2 heures et ils fermeront juste au moment ou les acheteurs arriveront. Et il en arrivera toujours vers huit heures, soit des retardataires par force, soit des personnes qui se soucient fort peu du bien être des autres et qui savent qu'une fois dans le magasin elles seront servies.

La fermeture à 8 heures n'aura pas cette ponctualité désirable qu'aurait la fermeture de 7 heures, faite en plein calme ; elle trainera de 8 heures à 8 heures 5 minutes, 10 minutes, et plus. Le voisin fera de même et insensiblement on retournera aux anciennes coutumes.

La fermeture à 7 heures, me convient moins que la fermeture à 6 heures, mais je la soutiendrai énergiquement, parce que je crois que c'est la seule mesure pratique en ce moment.

La fermeture à 7 heures est réellement la plus avantageuse pour les patrons. Elle réduit les frais généraux et permet de mettre le magasin en ordre parfait ; les dépliés pouvant être soigneusement rangés entre 6 et 7 heures.

Puis si le temps vaut de l'argent, quelle nécessité y a-t-il pour les patrons à retenir leurs employés jusqu'à 8 heures et à leur accorder une heure pour leur souper, au lieu de les libérer à 7 heures, sans heure de souper ?

Aucune, et il faut bien se persuader, que les patrons sont aussi anxieux que les employés de fermer de bonne heure et que s'il ne le font pas c'est un peu par suite d'un manque d'entente et beaucoup par crainte de mécontenter le public.

Ce que je redoute justement dans la fermeture à 8 heures, c'est la possibilité qu'aura le public de faire ses achats dans la soirée, après son souper, possibilité qu'il faudrait absolument faire disparaitre.

Le public est bien disposé en ce moment, il comprend que les employés mènent une vie indigne de notre civilisation moderne et il fera tout ce que l'on lui demandera de faire. Mais il le fera une fois pour toutes et je crains que si après lui avoir demandé de permettre la fermeture à 8 heures, on revient lui redemander de permettre de fermer à 7 heures, il ne se lasse de toutes ces demandes et de toutes ces permissions.

Il sera excessivement difficile de passer de 8 heures à 7 heures, alors qu'il sera très facile de passer 7 heures à 6 heures.

En effet la fermeture à 7 heures, c'est la supression complète des achats du soir, et il sera parfaitement indifférent aux acheteurs de voir fermer les magasins à 6 hrs au lieu de 7, puisque réellement ils n'en auront plus besoin après cette première heure.

Mais je reconnais que les marchands ont fait à peu près tout ce qu'ils pouvaient faire jusqu'à ce jour. Les marchands se trouvent en face de difficultés très grandes ; ils doivent lutter contre ceux d'entre eux qui sont nés avec la fermeture de minuit et qu'ils veulent mourir avec ; ils ont à lutter contre les esprits étroits toujours opposés aux mesures progressives ; ils ont à lutter contre les égoïstes et contre ceux qui par esprit de revanche ne veulent pas accorder plus de bien-être à leurs commis qu'il n'en ont eu eux-mêmes dans la même position.

D'un autre côté, les marchands ne peuvent faire qu'une pression indirecte sur la clientèle et ils doivent la consulter, dans une grande mesure, avant de fermer leurs magasins.

Que faire ? Une chose bien simple, il faut que les commis entrent dans la lice et qu'ils s'adressent franchement et directement aux clients.

Les commis peuvent beaucoup pour la réussite du mouvement. Ils peuvent obtenir de leurs familles, de leurs amis de supprimer tout achat du soir ; ils peuvent, par le nombre de jeunes filles qu'ils connaissent, mettre fin à ces processions de *blondes* qu'on voit tous les soirs dans les magasins et qui n'achètent un rouleau de fil ou un bout de ruban que pour avoir l'occasion de tailler une bavette d'une heure ou deux.

Ils peuvent encore s'adresser a la clientèle d'une façon plus directe que les patrons ; ils peuvent surtout s'adresser, avec chances de succès, à toutes les sociétés de bienfaisance, mutuelles et autres, et leur demander leur appui.

A leur place, je convoquerai en une grande réunion les présidents de toutes ces sociétés. Ces présidents sont presque tous, pour ne pas dire tous, des hommes éminents, qui ont su se faire estimer de leurs concitoyens et qui, généralement, ont des idées larges et philanthropiques.

Si cette idée est impraticable on pourrait adresser une pétition collective à ces associations, ce qui donnerait peut-être le même résultat.

Par ces moyens, les commis atteindront directement la clientèle et pourront obtenir d'elle, en plaidant eux-mêmes leur cause, ce que les patrons demanderaient peut-être en vain.

En menant bien leur campagne, les commis obtiendront ce qu'ils désirent, mais je les engage à se tenir à la fermeture à 7 heures. Qu'ils laissent les marchands fixés 8 heures comme essai; mais qu'eux demandent au public de cesser d'acheter à 6 heures ; il faut que les commis arrêtent un programme, choisissent une plate-forme, qu'ils prennent de suite la fermeture de 6 heures, avec 7 heures comme mesure provisoire.

J'ajouterai qu'en parlant ainsi, je reste dans les idées d'un grand nombre de marchands. J'ajouterai que j'ai rarement vu des patrons aussi bien disposés en faveur de ce mouvement, que les marchands de Montréal. A Londres, à Paris, les patrons ont énergiquement lutté contre leurs employés, sur ce terrain, et cela pendant près d'un quart de siècle. A Montréal, au contraire, les plus chauds partisans des commis se trouvent dans cette pléiade de jeunes marchands qui ont pris la tête du commerce de détail dans la metropole.

C'est que derrière cette question, s'en cache une autre, qui touche à la grandeur réelle de la Patrie, et il faut que les commis ne l'oublient pas. Ce n'est pas réellement et uniquement pour leur bien être, pour leur permettre de s'amuser pendant 300 soirées de l'année que le public s'est passionné pour la fermeture à bonne heure. Le public a senti que ces heures de travail absurdes et inutiles étaient en parti responsables des progrès que l'intempérance fait parmi nous et de l'infériorité intellectuelle dans laquelle nous nous trouvons, comme masse vis-à-vis des autres peuples.

Tant pis si ce que je dis froisse quelqu'un, je tiens à dire la vérité, même si elle est pénible à entendre. Que ceux qui seront froissés me réfutent et que pour cela ils me montrent les artistes, les inventeurs, les savants, les dessinateurs industriels, que nous avons produits. Je ne demande pas qu'on me montre des hommes de génie, Dieu seul peut les créer ; mais je demande que l'on me montre ces hommes qui se sont élevés au-dessus de leur position, qui ont relevé leurs travaux par des occupations intelligentes, qui ont augmenté la puissance morale du pays, en s'instruisant et en développant leur intelligence.

C'est en allant aux cours du soir, c'est en lisant, en étudiant un peu, en sacrifiant un peu de temps et d'argent au goût que l'on se sent pour telle ou telle science que les employés et les ouvriers des Etats-Unis et de l'Europe se sont perfectionnés et ont, de fait, créé la puissance industrielle de leur patrie.

Les grands hommes sortis de l'école sont plus rares que ceux sortis de l'atelier et du magasin, et cela se comprend. Les premiers ne doivent leur grandeur qu'au hasard qui les a fait naitre fils de parents riches ou aisés, les seconds ne doivent rien qu'à leur énergie, à leur courage et à leur volonté.

Qu'on ne se trompe pas sur le sens de ce que je dis ; je ne prétends pas que les commis doivent devenir des étudiants et qu'ils devront passer sur un pupitre les heures qu'ils vont avoir de libres ; pas du tout. Mais je prétends qu'ils doivent faire tous leurs efforts pour se créer d'autres distractions que celles qu'ils trouvent au cabaret.

La chose est facile et peu coûteuse à établir, et si je savais que les commis ne tenteront rien pour la réaliser, je combattrais le mouvement actuel avec autant d'énergie que je le soutiens en ce moment.

JEAN-BAPTISTE GAGNEPETIT.

P.S.—J'espère que les marchands assisteront en nombre à la réunion des commis qui aura lieu, demain, à 2 heures. Je dis à deux heures et j'espère que la séance s'ouvrira à 2 heures ; les reporters, pour lesquels personne ne plaide, ont tout comme les autres employés besoin de leur dimanche.

Montréal, 18 juillet, 1885.

M. J. B. Gagnepetit,
LA PRESSE.

Monsieur,

Je m'empresse de vous faire parvenir une lettre que je reçois signée "Un ouvrier" dans l'espérance que sa publicité dans le journal sympathique LA PRESSE aura un effet favorable au grand mouvement du jour.

Veuillez accepter les sincères remerciements, que je vous présente au nom de tous mes confrères, pour la bienveillante attention portée à notre compte-rendu de notre assemblée.

Je demeure, monsieur, avec reconnaissance,

Votre tout obligé,
J. O. L.

Monsieur,

Je vous dirai que nous avons pensé à vous, avant même que vous ayez pensé à nous, car dès lundi dernier après avoir lu votre correspondance dans LA PRESSE de samedi dernier, nous nous sommes assemblés au nombre au moins de plus de 200 ouvriers de toutes sortes et de tous les quartiers de la ville. Pour vous montrer que nous n'avons pas perdu de temps, je vous dirai que les villages St Jean-Baptiste, Ste Cunégonde, St Augustin, faubourg St Laurent, St Joseph, de Québec, étaient représentés et que nous avons décidé de ne pas aller dans aucun magasin après huit heures du soir et que nous vous aiderons à réussir en faisant notre possible pour empêcher par nos conseils tous ceux qui voudraient y aller, et même *à ne pas acheter, ni le jour ni le soir chez les marchands qui voudront fermer tard.*

Vous pouvez compter sur nous, ayez courage et nous aurons encore des assemblées la semaine prochaine, où nous comptons être plusieurs milliers d'ouvriers.

UN OUVRIER.

Cette lettre me fait plaisir, et me fait regretter encore plus que le mouvement de sept heures ne soit pas soutenu plus énergiquement par ses partisans.

J'appelle l'attention des ouvriers et des patrons sur l'article intitulé : "L'enseignement industriel" publié à la 6e page, de ce numéro (l'Echo du Commerce.)

J. B. G.

Un faux prince russe.

Depuis quelque temps la police de sûreté à Paris recherchait un individu contre lequel elle avait reçu des parquets de Nice et de Tunis deux mandats d'amener, et des gouvernements espagnol et italien des demandes d'extradition, pour escroqueries et vols multipliés.

L'autre jour, des agents l'aperçurent rue Laffitte, au moment où il allait monter dans un coupé, et se jetèrent sur lui. Ce chevalier d'industrie, vêtu à la dernière mode et âgé de trente ans, est doué d'une force herculéenne. Il se débattit en criant : "Je suis le prince de Savine, officier de la garde impériale russe, vous allez avoir affaire à moi", et il se défendit avec tant d'énergie qu'il fallut que cinq agents luttassent avec lui pendant un quart d'heure pour parvenir à le maitriser. Comme il criait, tout en se débattant : "Citoyens, j'ai quitté mon pays pour des raisons politiques, et c'est au mépris du droit des gens et à la honte du gouvernement français qu'on veut m'arrêter pour me livrer à mes ennemis !"

La foule allait peut-être, trompée par ces paroles, prendre parti pour lui, mais les agents ne lui en laissèrent pas le temps, car ils le hissèrent dans son coupé et le conduisirent à la préfecture.

Devant le chef de la sureté il perdit son arrogance, lorsqu'on lui fit voir les mandats décernés contre lui, et surtout lorsqu'on le fouilla. Dans une de ses poches on trouva un bulletin de dépôt de bagage à la gare du Nord, car il allait partir pour Liège, où il avait déjà envoyé sa maitresse depuis la veille avec plusieurs malles.

Un inspecteur courut à la gare, d'où il rapporta un joli nécessaire de toilette et une valise contenant les noms, adresses et notices biographiques de plusieurs grands personnages étrangers, avec un fac simile de leur signature. L'individu portait en outre une liasse de billets de banque montant à 12,000 francs, qu'il venait de toucher chez un banquier de la rue Laffitte en donnant une signature fausse.

Renseignements pris à l'ambassade de Russie, on n'y connaissait aucun prince ni officier du nom de Savine. L'aventurier arrêté, se nomme en réalité Nicolas Erasme Savine. Il est le fils d'un paysan russe. Entré au service militaire, il arriva au grade de sous-officier, fut condamné pour divers méfaits, chassé du régiment et emprisonné.

Depuis trois ans, il parcourait l'Europe en escroquant les bijoutiers, horlogers, banquiers et gens du monde assez crédules pour tomber dans ses pièges.

NOUVELLES DU NORD-OUEST.

Soumission de deux chefs et de soixante-dix familles sauvages.

Préparatifs pour la réception des volontaires.

L'exécution de Connors à la Machoire de l'Orignal.

Il refuse les secours religieux.

Les restes des soldats Osgoode et Rogers à Ottawa.

Personne à la gare pour les recevoir.

Les funérailles auront lieu dimanche.

Une difficulté entre les Queen's Own et le comité de réception.

Le 65ème à MacKay's Harbor.

Arrivée du bataillon à Montréal lundi soir ou mardi matin.

RETOUR DU 65ÈME.

M. le maire Beaugrand a reçu la dépêche suivante du colonel Ouimet :

Mackay's Harbor,
17 juillet, 8.10 p.m.

H. Beaugrand, maire de Montréal,

Serons à Montréal lundi soir ou mardi matin. Nous sommes tous très fatigués, mais en bonne santé. Si vous avez un programme de réception, faites-le très court.

J. ALD. OUIMET,
Col. 65e Bat.

WINNIPEG, 17—Une dépêche de Calgarry dit que le détachement qui est parti d'Alberta à la poursuite de Gros Ours, reviendra demain. On a érigé deux arches magnifiques à chaque extrémité de la ville. Une adresse sera présentée au major Steele et un banquet sera offert aux éclaireurs dans la soirée. Près de $500 ont déjà été souscrites pour la réception. Les soldats se reposent aujourd'hui, la revue n'ayant pas lieu.

Les Forestiers de Simcoe et les York Rangers sont partis via Port Arthur, ce soir. Les Queen's Own, les Grenadiers Royaux, les Francs Tireurs d'Ottawa et l'Artillerie de Garnison de Montréal partiront probablement demain, accompagnés du général Middleton.

L'Hon. M. Norquay, a reçu la dépêche suivante ce matin du Fort Pitt : L'Esprit Voyageur et Sandfly, se sont soumis sans condition avec environ soixante dix familles. Tout est abandonné. Le colonel Smith est mieux.

Connors, le meurtrier de la Machoire de l'Orignal, a été pendu à la Machoire de l'Orignal pour le meurtre de Henry Mulaski le 6 avril dernier. L'exécution a eu lieu à l'apparition du jour.

Le Rev. M. Urquhart, est allé voir Connors et a voulu lui parler de religion, mais le prisonnier devint furieux et se refusa de l'écouter. Il ne parut pas réaliser sa position et ne voulut rien avouer. Il persista jusqu'à la fin à raconter la même histoire au sujet de la mort de Mulaski.

Lorsqu'on le conduisit à l'échafaud il ne paraissait pas ému et montra beaucoup de fermeté. Lorsque le shérif Chapleau lui demanda s'il avait quelque chose à dire il ne répondit pas et regarda le shérif en pleine face. Après une courte prière, on fit tomber la trappe et le prisonnier tomba et eut le cou cassé.

PORT ARTHUR, 17—Le bataillon Midland est partie aujourd'hui par le vapeur pour Toronto *via* Owen Sound.

ARRIVÉE DES VOLONTAIRES A PORT ARTHUR.

TORONTO 17—Le 9me bataillon (Voltigeurs de Québec), et le bataillon "Midland" sont embarqués à Port Arthur sur le steamer *Alberta* du Pacifique Canadien, et arriveront ici dimanche.

Le contingent de Toronto arrivera ici mardi.

Le 9me bataillon des Voltigeurs de Québec est arrivé à Port Arthur aujourd'hui, à midi. Il comprend 29 officiers, 193 soldats, chevaux, deux wagons de provisions etc. Il est parti avec le Bataillon "Midland," pour se rendre à "Owen Sound" cet après-midi, sur le bateau *Alberta*.

Les gardes du corps du Gouverneur-Général, au nombre de quatre-vingt-cinq, sont passés à Alberta cet après-midi.—Sur un train spécial composé de dix wagons, en route vers Toronto, par la ligne au nord du lac Supérieur. Ils seront ici probablement, lundi prochain.

Le 7ème bataillon de London, si l'on en croit les renseignements venus de source autorisée, arrivera par la ligne connue sous le nom de "North West Transportation Company," par bateau, de Port Arthur à Sarnia, et ne passera pas en conséquence par cette ville.

Les ouvriers vont faire une grande démonstration, sous le patronage du "Trade and Labor Council." Grand nombre d'ouvriers de Toronto et des places adjacentes y prendront part. Des chars allégoriques, représentant les industries diverses du pays, formeront une partie imposante de la fête.

PARLEMENT FEDERAL.

Chambre des Communes.

Ottawa, 17 juillet.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sir Hector LANGEVIN propose qu'il y ait deux séances de la Chambre demain. Agréé.

L'honorable M. CARON se lève pour proposer que des remerciements soient votés aux volontaires qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest.

Le 5 juillet, dit-il, j'ai reçu une dépêche du général Middleton annonçant la capture de Gros Ours et la fin des hostilités. Ordre a été donné en conséquence aux troupes de rentrer dans leurs foyers.

La conduite de nos volontaires a soulevé l'admiration générale. Ils ont su affronter les rigueurs d'un climat rigoureux jointes à toutes celles qui accompagnent d'habitude la guerre.

La conduite du général Middleton s'impose la première à notre attention. La nouvelle des troubles nous est arrivée le 22 mars. Le 27 mars le général était rendu à Winnipeg. Le 17 avril il était à Clarke's Crossing, le 9 mai à Batoche, le 26 mai à Battleford et le 2 juin au Fort Pitt. C'est grâce à son énergie si bien secondée par les troupes que la jonction des forces de Poundmaker et de Gros Ours a pu être empêchée, que l'insurrection a été si tôt appaisée, et que les pertes de vie n'ont pas été plus nombreuses.

Les volontaires se sont admirablement comportés ; des réguliers n'auraient pu mieux faire.

En moyenne, le transport des troupes de leur quartier général à Winnipeg a pris huit jours, cela fait honneur à la compagnie du chemin de fer du Pacifique qui les a transportées. Cette compagnie a rendu en cette circonstance un service signalé au pays. Je dois rendre le même témoignage à la compagnie de la baie d'Hudson, dont les services ont été de la plus haute valeur.

Les forces canadiennes engagées au Nord-Ouest comprenaient 4,768 hommes, 473 chevaux et 8 canons. Les forces avaient été partagées en trois colonnes principales; l'une d'elles s'est rendue de Qu'Appelle à Prince Albert, la deuxième de Swift Current à Battleford et la troisième de Calgary à Edmonton. Le reste des troupes avait été disséminé le long de la ligne du Pacifique.

Le premier engagement avait eu lieu le 26 mars au lac au Canard. Celui de l'Anse aux Poissons eut lieu le 25 avril ; nos pertes en cette journée ont été dix tués et quarante-huit blessés. Puis vint l'engagement de Cut Knife. Le 9 mai, commença le siège de Batoche ; l'engagement du 11 y mit fin virtuellement. A ce moment nos pertes se chiffraient par 31 de tués et 107 de blessés.

L'orateur explique le service des ambulances et du commissariat, et rend hommage au zèle de ceux qui en ont eu la direction. Il remercie spécialement les comités organisés parmi les dames pour soulager les souffrances des blessés ou les misères des troupes en général, et termine en donnant lecture des résolutions suivantes :

1o Que les remerciements de cette Chambre soient offerts au major-général Middleton pour l'habileté avec laquelle il a conduit les opérations militaires dans les territoires du Nord-Ouest, opérations qui ont mis fin à l'insurrection.

2o Que cette Chambre constate avec admiration la valeur dont ont fait preuve ceux d'entre les soldats qui ont perdu la vie pendant la campagne, et désire exprimer sa plus profonde sympathie à leurs familles et à leurs amis.

3o Que l'Orateur de la Chambre des Communes soit requis de communiquer les présentes résolutions au général Mideleton, avec prière à lui d'en donner communication à son tour aux survivants de la campagne.

Sir Richard CARTWRIGHT appuie la motion de l'honorable ministre de la milice.

Les deux partis politiques en cette chambre, dit-il, peuvent différer d'opinion sur les causes de l'insurrection et les moyens pris par le gouvernement pour y mettre fin, mais tous deux s'accordent à reconnaitre la conduite admirable des troupes pendant toute la campagne.

M. TASSE rend hommage à la valeur et à la bravoure des troupes.

Les insurgés sous la conduite d'un homme comme Gabriel Dumont n'étaient pas des ennemis faciles à vaincre. La victoire remportée par nos troupes n'en est que plus honorable.

Il fait allusion aux indignités qu'on a prétendu avoir été commises par les troupes sur certains métis blessés, après la bataille de Batoche et exprime l'espoir que le général Middleton réussira à réfuter cette sinistre nouvelle. Il stigmatise les calomnies qui ont été proférées contre le 65e bataillon par un certain journal de Toronto. Il rappelle les services rendus au Canada par les missionnaires du Nord-Ouest, sans lesquels la tâche de réprimer l'insurrection aurait été beaucoup plus difficile à remplir.

Il termine en exprimant l'espoir que le général Middleton recevra du gouvernement impérial une récompense appropriée à ses services, et que de son côté le gouvernement canadien, après avoir honoré les vainqueurs, fera preuve de clémence et de générosité envers les vaincus.

MM. WRIGHT, WOODWORTH, MACMILLAN portent successivement la parole et la motion de l'honorable ministre de la milice est adoptée à l'unanimité.

La Chambre se forme en comité et vote une gratification de $20,000 au général Middleton.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et adoptés :

Bill pour faciliter la navigation près du port de Québec ;

Bill concernant un octroi de terres aux volontaires ;

Bill pourvoyant au traitement d'un juge additionnel à Manitoba ;

Les derniers articles du budget sont adoptés.

Le bill octroyant des subventions à certaines compagnies de chemins de fer est lu pour les 2e et 3e fois et adopté.

Sir John MACDONALD propose que l'Orateur, au nom de la Chambre des Communes, dépose une couronne de fleurs sur la tombe du colonel Williams.—Agréé.

Sir John MACDONALD annonce que l'ordre du jour est épuisé et que la Chambre n'aura besoin que de se réunir demain pour considérer les bills qui pourraient lui être renvoyés du Sénat avec des amendements, après quoi la séance sera ajournée à lundi.

A 5.50 p. m, la séance est levée.

AFFAIRES MUNICIPALES.

COMITÉ D'HYGIÈNE

Le comité d'hygiène s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Gray.

Présents les échevins Roy, Mooney, Mathieu et Tansey.

M. Cornellier avocat, présente une requête au comité, signée par les principaux médecins de la ville, à l'effet d'obtenir pour le Dr Larocque, ex-officier de santé, un bonus de $12,000 en reconnaissance des services qu'il a rendus à la ville de Montréal pendant le temps qu'il a été chef du bureau d'hygiène.

A l'appui de sa requête, M. Cornellier dit que le Dr Larocque avait consacré quinze années de sa vie au service de la ville, à laquelle il avait rendu d'importants services, et que pendant tout ce temps il avait été mincement rémunéré. Etant maintenant démis de ses fonctions dans un âge avancé, il n'est que trop juste de lui accorder une gratification.

M. Cornellier, informe en même temps le comité qu'il a plu au gouvernement fédéral de maintenir le Dr Larocque dans sa charge de chef du bureau des statistiques, tel que le conseil-de-ville en avait exprimé le désir, et il ajoute que c'est l'honorable secrétaire d'Etat, M. Chapleau, qui l'a chargé de transmettre la nouvelle.

La question d'un bonus à être accordé au Dr Larocque soulève une vive discussion.

Le président dit qu'en effet le Dr Larocque a rendu à la ville d'importants services et que celle-ci lui doit entre autres choses, l'établissement d'un bureau de statistiques mortuaires, et le système d'inspection qui donne tous les jours de si heureux résultats.

L'échevin Mooney réplique qu'il est tout à fait opposé à l'idée de voter des bonus aux employés, tel que dans le cas présent, car c'est ouvrir la porte a des abus, et il ajoute que le Dr Larocque a tort d'invoquer pour lui la raison qu'il ne recevait qu'un maigre salaire pour ses services, car ayant demandé un jour une augmentation de $400, on la lui avait accordée sans mot dire.

L'échevin Roy dit que quelque soient les raisons qui ont amené la démission du Dr Larocque, il ne faut pas oublier qu'il a rendu de véritables services à la ville de Montréal, qu'il est trop âgé pour courir après la clientèle, et il serait pénible maintenant de le voir exposé à un état de gène voisin de la misère. Il propose en conséquence :

Que le comité d'hygiène fasse rapport au conseil-de-ville, à sa prochaine séance, de voter un bonus de $12,000 au Dr Larocque, en reconnaissance de ses services, laquelle somme étant le montant de son salaire d'une année, tel que cela a lieu pour les employés sortant de charge.

L'échevin Tansey, propose, en amendement, que le bonus à être accordé au Dr Larocque comprenne le salaire qui lui serait dû, du jour de sa démission à la fin de l'année civique.

L'amendement est perdu et la proposition principale est gagnée par le vote du président.

Le médecin-officier de santé, le Dr Laverge, soumet le rapport suivant touchant l'état sanitaire de la ville pendant le mois de juin dernier :

Mortalité, 450, soit 94 de plus que le mois précédent, et 67 de plus que le mois correspondant, l'année dernière ; 323 décès chez les Canadiens-français, 66 chez les catholiques d'autres nationalités, et 61 chez les protestants, donnant une proportion annuelle de 33.17 pour cent.

130 cas de diarrhée ; 24 de diphterie, enfants au-dessous de 10 ans ; 4 cas de fièvre typhoïde ; 36 de phthisie, et 13 de variole, dont 10 enfants au-dessous de 10 ans ; sur 450 cas, 217 mortalités au-dessous de 1 an, dont 178 chez les Canadiens-français ; à l'hôpital civique, 28 patients actuellement, dont 25 en voie de guérison, et 5 désespérés.

Le Dr Larocque dit que des communications téléphoniques entre le département du bureau d'hygiène et l'hôpital civique, n'ont pu être établies, à cause du refus des commissaires des parcs de laisser poser des poteaux sur la Ferme Fletcher. Pour ce travail, qui aurait pu être fait pour $50, dans les conditions précédentes, la compagnie de téléphone demande $200.

Il informe le comité que, vu le nombre toujours croissant des patients à l'hôpital civique, il faut de toute nécessité agrandir l'édifice ou en construire un deuxième. Le bâtiment actuel est littéralement rempli, c'est à peine si deux ou trois nouveaux patients peuvent y être logés.

Le gardien de l'hôpital civique, M. Lucien Bodson, a été assermenté, jeudi, sur la recommandation du Dr Laberge, constable spécial.

Dans son rapport, le Dr Laberge dit qu'il a visité l'incinérateur des matières fécales, en compagnie de M. Gibson Nish et de M. Joseph Haynes, du génie civil, et il a trouvé que la nouvelle manière de disposer des vidanges donnait pleine satisfaction. Il en fera une appréciation détaillée à la prochaine assemblée du comité et finit en appelant l'attention du comité sur la nécessité de faire faire des insignes pour les officiers de santé. Ceux-ci devront s'en servir pour faire la visite des maisons afin qu'on ne puisse pas mettre en doute la véracité de leur mission.

Cette proposition est déférée à l'inspecteur sanitaire Radford qui devra déterminer la forme et le nombre de ces insignes.

La remarque du Dr Laberge touchant l'opportunité d'agrandir l'hôpital civique ou d'en construire un deuxième, est prise en considération, et un comité, composé des présidents des comités d'hygiène et des finances, et du médecin officier de santé, est nommé pour étudier la question.

L'inspecteur sanitaire Radford fait rapport que les vidangeurs s'acquittaient de leur devoir d'une manière satisfaisante, et qu'il y avait bien peu de plaintes de faites maintenant.

Il recommande la construction de nouveaux égoûts, dans la rue Edouard, de la rue Ottawa à la rue William ; dans la rue Nazareth, de la rue des Commissaires à la rue William ; dans la rue Saint-Antoine, et termine en attirant l'attention du comité sur certains endroits malsains de la ville qui auraient besoin de réparations.

Après les affaires de routine, le comité s'ajourne.

—GRAND—
Syndicat DE LA Puissance
647 et 649 RUE STE CATHERINE
AUX DEUX BOULES D'OR.

Toile carreautée de toutes couleurs pour chemises et tabliers. VALANT 9c.... POUR 6c.

CLARETS de CHOIX

Barton & Guestier
Florisc, Medoc, Margaux, St Julien, Batailley, Chateau Leoville, Chateau Margaux, Chateau Lafitte

Nathl. Johnston & Sons
St Loubes, St. Julien, Medoc, St. Estephe, Margaux, Chateau Dauzac, Margaux Supérieur. Chateau Léoville, 1875, Chateau Larose, 1875 Chateau Rauzan, 1868, Pichon Longue-ville, 1869 Chateau Margaux, 1875, Chateau Latour, 1882.

Brisson
Medoc, St Emillion, Cru Verdeau, Haut Talence, Cru Lamena, St Lambert, Margaux, Chateau Martineus, Chataux Margaux, Chateau Lafitte.

FRASER, VIGER & CIE.

VINS BLANCS.

Barton & Guestier
Graves, Sauternes, Barsac, Haut Sauternes, Chateau Yquem.

Nath'l Johnston & Sons
Sauterne, Barsac, Haut Sauterne,

Brisson
Sauterne, Chateau Yquem
FRASER, VIGER & CIE.

HOCKS ET MOSELLE.
Nierstein, Hochheim, Kœnigsmosel, Liebfraumilch, Johanisberg Castle, Moselle mousseux, etiquette rose, Hock mousseux, etiquette rose.

CLARET MEDOC DE JOHNSTON
Embouteillé par nous-mêmes.
Le vin favori des clubs, et le meilleur dans la Puissance, à vendre en pintes et chopines.

FRASER, VIGER & CIE
Marchands de Vins de Familles,
—ENTREPOT ITALIEN—
199 RUE SAINT JACQUES
d-224 MONTREAL.

Aqueduc de Montréal

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, portant la suscription "Soumissions pour l'achat et l'enlèvement d'une machine à vapeur," seront reçues au bureau du Greffier de la cite jusqu'à Mardi, le 4 Aout prochain, pour l'achat et l'enlèvement de la machine à vapeur No 1 construite à la maison des Roues de l'aqueduc de Montréal, appelée "Machine Bartley," et d'une capacité de 3,000,000 de gallons par 24 heures, ainsi que les tuyaux et les raccords de cette machine entre les soupapes d'entrée et de sortie, contenus dans la maison des machines.

Le tout devra être enlevé, le ou avant le premier septembre prochain, aux frais de l'acquéreur qui devra fournir les échafaudages, les poulies, les outils, etc., nécessaires pour ce travail.

L'acquéreur devra laisser les fondations en pierre de la machine à vapeur dans son état actuel et sera de plus responsable de tout le dommage qui pourrait arriver à la bâtisse par l'enlèvement de la machine et de ses accessoires. Tout l'ouvrage sera fait sous la surveillance de l'ingénieur en chef et à sa satisfaction.

La moitié du montant de l'achat devra être payé avant de commencer le travail, et si dans dix jours après l'acceptation de la soumission cette somme n'a pas été déposée entre les mains du trésorier de la cité, ou si après ce temps le travail n'a pas été commencé, le comité de l'eau aura le droit, après 24 heures d'avis donné par écrit à l'acquéreur, d'annuler le contrat, sans que celui-ci ait droit à aucun dommage contre la cité.

Les soumissionnaires pourront, avant de soumettre, s'assurer du travail à faire et voir la machine, en allant à la maison des Roues et s'adresser à M. Kearney, l'ingénieur en chef.

Le comité se réserve le droit de refuser la plus haute ou aucune des soumissions.

(Par ordre,)

LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 16 Juillet 1885.

CHARTRAND & BISSON
COUVREURS en GRAVOIS
—147—
—Rue Saint Charles-Barromée—
MONTREAL
Toits en gravois et autres réparés, Toute ouvrage garantie de première classe. Prix modérés.
CHARLES CHARTRAND, FRANCOIS BISSON,
9avril 1 v

COFFRES-FORTS
—DE—
GOLDIE & McCULLOCH
MEDAILLE D'OR décernée pour Coffres-Forts à l'épreuve des voleurs.
MEDAILLE D'OR décernée à l'épreuve du feu.
PREMIERS PRIX REMPORTES A TOUTES LES EXPOSITIONS
298—RUE ST. JACQUES—298
(5 Portes à l'Ouest de la rue McGill.)
Conditions très faciles et à bon marché.
ALFRED BENN, Gérant Général.
Jno

NOTRE GRANDE VENTE
A Bon Marché

Fait fureur sur le marché de Montréal. Plusieurs marchands se plaignent de ce que je marque et vende mes HARDES FAITES à bon marché ; ils ont peut-être raison, mais moi aussi j'ai mes raisons pour en agir ainsi. Comme je le disais au commencement de ma

GRANDE VENTE

J'ai trop de marchandises d'été et de printemps en magasin, et je veux les sacrifier à n'importe quel prix plutôt que de les garder pour une autre année. Je ne veux faire de tort à personne, pas le moins du monde. Ma position est peut-être exceptionnelle, vu que je fais le commerce de gros et de détail ; alors, je me trouve, à la fin de chaque saison, à avoir plus de stock en mains que ceux qui ne font que le commerce de détail.

Suivez toujours notre grande vente et nos prix

Cravates 40 pcs de long, 5c et 10c, valeur 30c et 50c
Chemises Regatta pour hommes, 10c et 21c, valeur 35c et 60c.
Corps tout laine un peu sali, 50c, valeur $1,35.
Corps "Union" un peu sali, marqué 20. 22 et 25c, valeur 45, 55 et 70c.
Casquettes "Polo," marqués 10 et 15c,
Corps et Caleçons en mérino, pour enfants, à 20c,
Nous ne parlons pas beaucoup de nos habillements d'enfants, ils disparaissent à vue d'œil à $1.10, $1.32 et $1.55.
Nos pantalons d'hommes à 78c se vendent rapidement.
Habillements d'hommes à $2.95.
Des centaines d'autres articles que vous verrez en entrant et qui se vendent à vil prix.

VENEZ EN MASSE A LA GRANDE VENTE DE
I. A. BEAUVAIS
2024 & 2028 RUE NOTRE-DAME

—GRAND—
Syndicat de la Puissance
647 et 649 RUE STE CATHERINE,
AUX DEUX BOULES D'OR

Toile DE FOIN. VALANT 9c.... POUR 5c.

LOTERIE NATIONALE
—DE—
M. LE CURÉ A. LABELLE
VALEUR DES LOTS
Première Série, - - - - $50,000 00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série, - - - $10,000 00
GROS LOT, $2.500
LE TROISIEME TIRAGE
aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissial, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal,
MERCREDI, le 28 OCTOBRE
A DEUX HEURES P. M.
Si le tirage ne peut se terminer le 28 il se continuera les jours suivants à la même heure.
HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !
COUT DU BILLET
Première Série.................. $1.00
Deuxième Série.................. 25 cts.
Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No 19 rue Saint Jacques, Montreal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)
La liste officielle des numéros gagnants sera transmise la 2 Novembre à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents. 205-ino

—LA—
NOUVELLE REVUE
(7ème Année)
Politique, Economique, Scientifique et Littéraire
PARAISSANT LES 1ER ET 15 DE CHAQUE MOIS
Par livraisons de 225 à 260 pages
—AVEC LA—
Collaboration des premiers écrivains français et étrangers.
—PRIX— DES ABONNEMENTS POUR LE CANADA
12 mois : 62 frs.
6 mois : 34 frs.
3 mois : 18 frs.
Adresser les demandes d'abonnements et mandats-poste à M. RENAUD, administrateur-gérant, 23 Boulevard Poissonnière, Paris.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !
DURS et MOUS
—De fabrique Anglaise et Américaine—
CHAPEAUX de SOIE et *PULLOVERS* faits sur commande.
Prix très modérés chez
OSWALD BOURDEAU
885—Rue Ste Catherine—885
PRES DE LA RUE STE ELIZABETH, MONTREAL
141-j 11 sep.

J. EMILE VANIER,
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil, Arpenteur,
61—RUE SAINT JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce Etc. Canada et Etranger. 1 juin-a

HETU & DUMOUCHEL
—NOTAIRES—
30—Rue St. Jacques—30
Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attaché au bureau. Téléphone No 1014. 10 av. 6m c

DUHAMEL, RAINVILLE & MARCEAU
—AVOCATS—
JOS. DUHAMEL, C. R.
HENRI B. RAINVILLE, B. C. L.
F. R. MARCEAU, L. L. B.
No 1709 Rue Notre-Dame
Vis-à-vis du Séminaire—Montréal.
6 juin 3 m

L. LARIVEE FILS
Marchand en gros et en detail de
Toutes sortes de poissons frais et salés
Saumon frais, huitres, homards, etc.
ETAUX: Nos 1 et 3 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL
N. B.—Commandes exécutées promptement, prix réduits pour les hôtels, maisons de pensions etc., etc. Une visite est respectueusement sollicitée. No du téléphone: 663. 40-a

AFFICHAGE PUBLIC
—FAIT—
Proprement et avec Promptitude
—PAR—
TOM QUINN
AFFICHEUR DE LA VILLE,
No. 581 RUE LAGAUCHETIERE
136 jno

FOSSIL MEAL
POUR COUVRIR LES BOUILLOIRES ET TUYAUX A VAPEUR
Le Seul Non-Conducteur sur le marché.
LEE & COHEN,
154 RUE WILLIAM
6 juin 3m

Habillements du Printemps
—:o:—
—BEAU CHOIX DE—
TWEEDS ANGLAIS ET ECOSSAIS
Pour Vêtements du Printemps.
SPLENDIDES ETOFFES—
—POUR PARDESSUS
—Coupe élégante et dernier goût—
CHEZ
C. DUCHARME
2140 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal
141-1 a 8av

J. FORTIER,
—PAPETIER—
258—Rue St. Jacques—258
—*SPÉCIALITÉ DE*—
Régistres, Livres de comptes,
Fournitures de Bureau,
Papier, Enveloppes,
Encre, etc., etc.
6 juin—1

A NOS LECTEURS.

C'est avec regret que nous informons nos lecteurs que notre estimable collaborateur, M. A. ACHINTRE, souffre d'un mal d'yeux depuis une semaine, et que son médecin lui interdit tout travail littéraire. Pour ne pas trop faire regretter l'article hebdomadaire de notre brillant confrère, nous donnons "Les souvenirs d'un volontaire."

Cette réminiscence de vingt ans due à la plume élégante de notre ami M. G. A. DROLET sera lue avec intérêt et servira de prélude aux récits que nos braves volontaires rapportent sans doute de la mémorable campagne du Nord-Ouest.

Nous joignons à ces "Souvenirs d'un volontaire" une chronique de la Malbaie par le grand, l'unique et l'incomparable BUIES. Cet aimable chroniqueur, après s'être livré à un travail opiniâtre dans son nouveau bureau de rédaction générale, s'est vu forcé de prendre quelques semaines d'un repos bien mérité, et, pour charmer ses loisirs et s'entretenir la main, fait part aux lecteurs de LA PRESSE de ses impressions et de son bonheur.

Souvenirs d'un volontaire.

En 1864, je grossoyais péniblement les plumitifs de la cour de circuit, où mon excellent ami Adolphe Cherrier, m'avait fait entrer comme surnuméraire, lorsqu'un jour je reçus une dépêche du colonel de Salaberry m'offrant le commandement d'une Compagnie de 65 volontaires de St Jean, tenant garnison à Chambly.

Quel saut, mon Dieu ! d'employé civil à une piastre et demie par jour, être bombardé tout à coup commandant d'un détachement important, avec tous les pouvoirs, les honneurs et *la solde* qui y étaient attachés.

Echanger le rond de cuir et les manches de lustrine, pour l'épée, les galons d'or, les couronnes et les étoiles ! C'est le rêve de tous les pékins. De même que les marins, au retour d'une longue et pénible croisière s'empressent, en arrivant au port, de louer des chevaux de selle, pour montrer aux *terriens* que ce n'est pas si malin de monter à cheval, ou d'en tomber, de même le gratte-papier, saisit avec empressement toute occasion que lui offre l'état de revêtir un uniforme, puis, se pavaner d'un air de conquérant devant ses semblables.

Il est vrai que je sortais de l'école militaire de Québec où j'avais décroché mes certificats de 1ère et 2ème classe avec assez de brio.

M. Cartier, plus tard Sir Georges, vieil ami de ma famille et qui me voulait du bien, m'accorda le congé nécessaire à l'illustration que je souhaitais.

Je m'équipai à la hâte et me rendis à Chambly où je pris le commandement de la 10ième compagnie du 3ième bataillon administratif. C'est là que je fis la connaissance de M. Beaugrand, aujourd'hui maire de Montréal. M. Beaugrand payait son tribut à la patrie, comme soldat volontaire dans une compagnie du 65ième, alors "LES CHASSEURS CANADIENS" où, malgré ses 17 ans, il faisait déjà la guerre au gouvernement, en chansonnant *les souliers de bœuf* que l'ordonnance venait de nous distribuer pour compléter notre fourniment.

Peu de temps après mon arrivée, les Chasseurs furent dirigés sur Freligshsburg et je reçus l'ordre de quitter Chambly pour aller occuper Lacolle, délicieux village semi-américain, semi-canadien, situé à quelques milles de la frontière américaine, de Rouse's Point et de Champlain. Le Révd. Messire Labelle, alors jeune prêtre, mais faisant deviner le futur apôtre de la Colonisation y était chargé du soin des âmes. Le colonel Taylor,commandant mon bataillon, en me transmettant ses ordres, m'avait informé que je trouverais des billets de logement, tout préparés à l'avance par les colonels Wily, Fletcher et Ermatinger. Je n'avais qu'à me présenter en arrivant au major Alonzo Force, riche marchand de Lacolle, pour voir diriger mes hommes dans leurs nouveaux casernements.

En effet, le major Force m'attendait à la gare et distribua mes 65 soldats dans trente maisons du village. Il était tard. J'avertis de suite cet officier, que je n'approuvais pas l'éparpillement qu'il venait de faire de mes hommes, vu que je n'avais ni tambour ni trompette pour battre la générale ou le rappel en cas d'alerte. J'ajoutai qu'il m'était impossible d'aller frapper à trente portes, sur un parcours d'environ deux milles, pour éveiller mes volontaires ; même pour l'inspection quotidienne, c'était absurde et je l'informai que je changerais cela le lendemain.

En effet, le jour suivant, je m'entendis avec quatre aubergistes, il y en avait là comme un peu partout (c'était vingt ans avant le Scott act), afin de centraliser mes forces auprès de mes quartiers. A la parade du matin, je divisai ma compagnie en quatre sections sous la charge chacune d'un sergent et je les dirigeai sur leurs nouveaux billets de logement. Fallait voir la fureur des villageois !

Tout allait comme dans le meilleur des mondes, lorsque je reçus un grand pli *O. H. M. S.* C'était une lettre du général Lindsay, commandant des forces à la frontière, me priant de lui exposer mes raisons, pourquoi je ne serais pas traduit devant une Cour plus ou moins martiale, pour avoir méprisé les arrêtés officiels de mes trois colonels en faisant à ma tête. Les plaintes de mes nouveaux co-paroissiens avaient fait du chemin.

J'exposai au général, dans un plaidoyer tout agrémenté de citations tirées des *Queen's regulations* et des *articles of war*, avec lesquels j'avais fait une petite connaissance à l'école militaire, l'absurdité d'avoir éparpillé, comme les *billets officer* l'avaient fait, 65 hommes qui devaient toujours être logés, *within bugle sound de l'alarm post*, c'est-à-dire de mes quartiers et du corps de garde, qui étaient contigus. Encore si nous avions eu un bugle, ou un tambour ! Mais rien. Le gouvernement à part une paire de souliers de bœuf par homme, nous avait tout refusé ; même un instructeur. C'était encore plus coupable. Je terminais en disant que si l'on persistait à vouloir loger les hommes aussi inconsidérement, le général était prié d'accepter ma démission et pouvait offrir mon commandement à un autre capitaine.

Je n'entendis plus parler de cour martiale pour quelque temps, lorsque je reçus une lettre du colonel de Salaberry, alors adjudant général des milices canadiennes, me complimentant sur le plaidoyer énergique que j'avais adressé au général Lindsay. Le colonel de Salaberry me disait que non seulement le général approuvait ma conduite, mais il félicitait M. de Salaberry d'avoir fondé une école militaire à Québec qui produisait d'aussi bons officiers. M. de Salaberry m'informait qu'il avait fait lire mon manifeste aux élèves de l'école, formés en carré, pour montrer aux cadets à quoi une solide instruction militaire pouvait conduire. Je nageais dans la joie.

Je me creusai la tête pour trouver d'autre chose qui ajouterait encore à mon illustration. J'avais vingt ans, et à cet âge on a la tête chaude et le cœur donc !

Pendant que je mijottais dans ma petite caboche un plan qui devait laisser bien loin derrière lui, les fameux exploits du grand d'Iberville, on frappa à ma porte. Mon ordonnance introduisit monsieur le curé de Lacolle, messire A. Labelle, qui sans avoir les proportions immenses qu'il lui faut maintenant pour loger convenablement son grand cœur d'apôtre et qu'il exhibe aujourd'hui en Europe comme un des plus beaux produits naturels du Canada, était cependant déjà, un fort joli commencement de curé.

Messire Labelle, que nous avions bombardé aumônier des troupes de Sa Majesté, portait un intérêt paternel aux soldats de ma compagnie. Il venait me faire une proposition. Il n'y avait que lui pour avoir de ces idées-là. "Capitaine, me dit-il : je sais que vous n'avez pas de bugler ni de bugle et que vous souffrez beaucoup dans le service de la privation de cet instrument aussi sonore que guerrier. Je passais pour avoir un joli talent sur le cornet à piston dans la fanfare du collège de l'Assomption, lorsque je faisais mes études dans cette maison. Qui peut pistonner peut bien bugler je suppose. Or, je pars pour Montréal, et si ça vous est agréable je vais acheter un bugle, rattrapper mon embouchure d'autrefois, apprendre vos sonneries puis je marcherai en tête de votre compagnie aux promenades militaires et je sonnerai pour l'école des tirailleurs."

Je ne pouvais en croire mes oreilles ; l'attendrissement me gagnait. J'étais véritablement ému de voir ce bon curé venant ainsi naivement, franchement, sans se douter des sourires que ne manqueraient pas de soulever sur son passage, un prêtre de son envergure sonnant du clairon à la tête d'une compagnie de soldats, venant ainsi, dis-je, nous offrir ses bons services pour nous tirer d'embarras. Je remerciai M. Labelle bien cordialement et cherchai à le dissuader, mais il l'avait dans la tête et partit pour Montréal.

Un soir, j'étais occupé à écrire lorsque j'entendis une éclatante fanfare qui faisait trembler les vitres de mon logement. Je me hâtai de sortir pour voir ce qui se passait. Je vis le bon curé, assis dans sa voiture, arrêté devant ma porte, au retour de la gare, et me donnant une sérénade. Il avait découvert à Montréal le plus immense clairon à clef en cuivre rouge, que j'aie jamais vu. C'était un instrument monumental qui devait dater de la cession. Il fallait les vastes poumons et les fortes lèvres du curé pour en tirer les sons éclatants qui avaient attiré outre mon attention, tous les enfants et une partie des habitants du village.

A partir de ce jour, M. Labelle pratiqua consciencieusement les diverses sonneries de l'infanterie légère, lorsqu'une malheureuse clef de sa trompette se détraqua et entraina la perte totale de cet instrument, dont nous reverrons peut-être le modèle à la bouche des anges qui nous sonneront la retraite, au jugement dernier.

Je disais plus haut que les compliments du Col. de Salaberry m'avaient donné la fièvre et que je rêvais des gloires nouvelles. J'avais du salpêtre dans les veines. Je faisais travailler mes soldats, sept heures par jour. Je les *drillais* cinq heures dans la journée, et je leur infligeais moi-même, deux heures d'escrime au sabre dans la soirée. Mais tout ça n'était pas suffisant pour me calmer.

Nous tenions garnison tout près du lac Champlain, immortalisé par cent cinquante années de batailles, livrées par nos pères aux Sauvages d'abord, puis aux Anglais ensuite. Je sentais le vieux sang des Legardeur mon illustre ancêtre, ne faire qu'un tour, lorsque je voyais couler cette eau, si souvent rougie du sang des défenseurs des forts de St.Frédéric, de Carillon et de l'Ile aux Noix, tous situés presque dans notre voisinage et illustrés par tant de vaillants combats.

A quelques milles de Lacolle s'élevaient les restes d'un vieux fort, du célèbre fort Montgomery, dont le gouvernement américain vient de décréter la restauration. Je ne sais pas ce qui me tarabustait, mais ce diable de fort démantelé me trottait par la tête et il me semblait que ce serait une bonne farce à faire aux Américains qui tenaient garnison à Champlain, que d'aller à la tête de ma compagnie m'en emparer et m'y établir. C'était justement au mois d'avril 1865, quelques jours après l'assassinat du Président Lincoln.

J'en parlai à mes deux lieutenants qui ne virent pas le *Joke* du même œil que moi. C'est vrai, que quoique je fusse leur supérieur hiérarchique, ils n'en avaient pas moins de douze à quinze ans chacun de plus que moi et je crois qu'ils avaient aussi du bon sens en proportion de leur âge, plus que moi en proportion de mon grade.

Toujours est-il qu'un bon jour j'empruntai le cheval du Major Force, qui était devenu mon meilleur ami, et conduit par mon ordonnance, je résolus d'aller reconnaitre le Fort Montgomery, pour dresser mon plan d'attaque, mes moyens de défense, et mon système d'approvisionnement futur.

Je me laissais conduire, absorbé dans mes pensées. Je prévoyais bien que les Américains feraient un nez en apprenant l'occupation du vieux Fort et que l'on me prierait de déguerpir, mais, je refuserai pensais-je. Alors on enverra des troupes pour me déloger. Je résisterai : on me tuera des hommes, je leur en tuerai. L'Angleterre sera forcée d'intervenir. Ça sera peut-être un *Casus belli*. Quelle bonne affaire. Enfoncé Erostrate.

Pendant que je roulais ces pensers, cahoté dans le buggy du Major, je fus soudainement tiré de ma rêverie par un coup de canon, qui me fit faire un soubresaut tel, que j'en fus presque jeté hors de la voiture. Je revins à moi et constatai, qu'à la bifurcation, mon ordonnance au lieu de prendre à gauche pour aller au Fort Montgomery avait pris à droite. Nous étions rendus dans la jolie ville de Champlain, où toutes les troupes étaient sous les armes pour prendre part aux honneurs funèbres que l'on rendait à la mémoire du Président Lincoln. C'était une salve d'artillerie, tirée par les batteries rangées en bataille que j'apercevais, qui m'avait fait revenir du pays des rêves.

Je pris vite mon parti de la nouvelle situation et après avoir remisé mon cheval, je suivis la foule qui entrait dans un temple protestant. Je pris place dans un banc et j'attendis.

Hélas, malheureux, j'ignorais ce que la providence me réservait. Parti de Lacolle pour prendre un fort, je faillis y être enfermé.

Un ministre fit l'ascension du *pulpit* et prononça l'oraison funèbre de Lincoln. Il dit que toutes les puissances de la terre prenaient part à la douleur du peuple américain et que l'Angleterre, entr'autres marques de sympathie, avait délégué à leur démonstration un officier de son armée régulière, qu'il voyait dans l'église, mêlant ses larmes aux leurs.. et patati et patata. Je ne crus pas d'abord que ces paroles s'adressaient à moi, mais dans le doute et pour ne pas attirer l'attention, je ne remuai pas, malgré l'envie qui me dévorait de regarder autour de moi, si je ne verrais pas cet officier anglais. A l'issue du service, au moment où je me préparais à sortir de mon banc, un officier d'ordonnance en grande tenue, vint me demander si je n'étais pas le commandant à Lacolle. Je répondis affirmativement : alors me dit cet officier, je suis chargé de vous présenter les compliments du colonel What'shisname et de vous inviter à passer aux quartiers généraux de la garnison. J'étais bien le délégué de l'armée anglaise.

Je suivis, pas mal interloqué, mon guide, qui me présenta à une vingtaine d'officiers d'artillerie et de cavalerie, déjà rendus à leurs quartiers. Ces messieurs furent charmants pour moi et eurent la politesse de ne pas me laisser voir qu'ils lisaient sur ma figure, la noirceur de mes projets à l'égard du Fort Montgomery.

On me fit boire du Bourbon whiskey, puis le colonel insista si gracieusement que j'acceptai son invitation à diner à leur mess.

Je fus placé à table près d'un officier de cavalerie, le capitaine B...... qui me combla d'attention et du même Bourbon que tout à l'heure. J'avais aussi près de moi un *guest* civil, un avocat, je crois, qui buvait sec et qui me demandait toutes les cinq minutes si j'avais fait la campagne de Crimée (j'avais alors neuf ans).

Bref, quand arriva l'heure des toasts, j'étais aussi allumé que l'avocat, mais beaucoup moins que le capitaine de cavalerie qui voulait absolument que nous devinssions une paire d'amis et qui ne laissait pas courir longtemps les aiguilles de l'horloge, sans m'inviter à trinquer à la bonne amitié, à l'armée, etc.

Le colonel porta d'une voix *émue* et en termes bien sentis, un toast à la mémoire du regretté président Abraham Lincoln. Ce toast fut bu en silence par tous, excepté par mon bouillant voisin, qui voulait absolument chanter "For he was a jolly good fellow." Nous bûmes ensuite au président Johnson. L'avocat répondit à peu près. Puis le colonel frappa sur les bords de son assiette afin d'attirer l'attention et, se levant, débita un compliment à l'adresse de l'armée anglaise qui avait délégué (toujours !) un de ses plus brillants officiers pour la représenter à la cérémonie funèbre. Dans ces circonstances, le colonel dit qu'il croirait manquer aux plus sacrés devoirs de l'hospitalité, s'il n'invitait pas ses officiers, tous des vétérans, à boire à la santé de la Reine Victoria.

Tout le monde se leva. Le capitaine B, après avoir essayé, mais inutilement, de chanter le *God save the Queen*, élevant son verre, se tourna vers moi en me criant ; "To Victoria, old boy !" Je me tournai du côté du président et, levant mon verre, je dis : "To her most gracious Majesty, our beloved Queen Victoria."

Le capitaine me répéta de nouveau "To Victoria, old boy," mais d'une façon entortillée, voulant autant dire "To old Vic, my boy," qu'autre chose. Je le regardai bien en face, puis m'inclinant, je répétai : "To her most gracious Majesty, our beloved queen."

B. déposa son verre pendant que tous les guests buvaient cette santé, puis s'adressant à moi il me demanda si j'avais l'intention de lui donner une leçon. Je répondis que non et parus fort étonné de sa question, car, lui dis-je, j'ai accueilli le toast à Sa Majesté, comme on l'accueille toujours en Canada, sans penser à vous rien reprocher. Le capitaine maintint que je l'avais repris et qu'en le regardant insolemment, j'avais voulu lui donner une leçon. Les autres officiers intervinrent pour le faire taire, mais inutilement. Les oreilles commençaient à me chauffer. A la fin, ennuyé des propos de ce pochard, je lui dis pour en finir : "Eh bien ! oui, là, j'ai voulu vous donner une leçon, et j'espère qu'elle vous profitera."

Je me disais en regardant les sabres de tous ces messieurs accrochés aux patères de la salle à manger, je ne peux pas prendre le Fort Montgomery aujourd'hui, mais je peux bien en découdre avec un officier Américain. Il est plus gris que moi et je suis d'une jolie force au sabre pensais-je. Le comte d'Orsay par galanterie s'est bien battu, lui protestant, parce qu'on avait mal parlé de la Sainte Vierge en sa présence, je dois, moi, me battre pour la reine d'Angleterre que ce butor appelle "*Old Vic.*"

Le capt. B. me dit que j'allais lui rendre raison—mais comment donc, avec plaisir, lui répondis-je. Il était à peu près neuf heures du soir alors. Je priai deux de ces messieurs de me servir de témoins lorsque je vis B. laisser la table en titubant pour aller prendre son sabre. Je me préparais à le suivre quand le bouillant capt. s'accrochant dans une chaise, tomba à plat ventre, et deux officiers se précipitèrent vers lui pour le ramasser.

Pendant que je regardais relever mon adversaire et que je pensais au triomphe facile que j'allais remporter, nous entendîmes un grand bruit à la porte et on vint avertir le colonel que la garde venait de capturer BOOTH, l'assassin de Lincoln.

Tout le monde déserta la table pour courir au corps de garde voir le prisonnier. Un major me prit par le bras et m'entraina avec les autres. Je retrouvai, quelques instants après au corps de garde, le capt. B. qui, ne se rappellant déjà plus que nous avions voulu nous couper la gorge cinq minutes auparavant, vint me dire qu'il voulait absolument me faire la conduite à cheval, jusqu'à mi-chemin, lorsque je partirais.

Après avoir vu le prisonnier, je donnai ordre à mon ordonnance de faire atteler et escorté par quatre ou cinq de ces messieurs parmi lesquels était mon nouvel ami le capt B. je pris congé du colonel et de ses officiers en leur disant non pas adieu, mais à revoir à Lacolle.

J'entrepris de conduire, mais comme je ne connaissais pas les routes, je m'enfonçai dans l'état de New-York, au lieu de revenir en Canada.

Lorsque je reconnus mon erreur, il était tard. Rebroussant chemin, toujours accompagné de mon escorte je retournai à Champlain et passant devant le corps de garde, j'arrêtai pour revoir les officiers qui s'y trouvaient encore. En entrant je vis un pékin assis dans un coin. Je me dirigeai vers lui et lui donnant un vigoureux *shake hand*, je lui racontai mon *égarement*. Je restai tout surpris de le voir accueillir ma démarche amicale presque froidement.

Les officiers paraissaient aussi très contrariés de ma familiarité, avec ce monsieur. Je m'expliquai tout quand je m'apperçus que ce particulier que j'avais pris pour l'avocat à côté duquel j'avais diné n'était rien moins que le prisonnier soupçonné d'être l'assassin de Lincoln.

Décidément, je n'étais pas en veine ce jour-là, et ce fut bien heureux pour moi de n'avoir pas risqué ma compagnie à l'attaque du Fort Montgomery un jour aussi néfaste.

Le lendemain, je revins à Lacolle, calme et rafraichi. Le capitaine B. m'accompagna jusque chez moi, où il fut mon hôte. Nous profitâmes même de la présence dans ce village d'un artiste de Plattsburg, pour poser en groupe ! J'ai encore cette photographie et je ne la regarde jamais, sans penser à mon banquet de Champlain.

Je continuai à échanger des visites avec les officiers de cette garnison qui, dans une chevauchée, venaient prendre l'absinthe à Lacolle, et jamais je ne trouvai de plus charmants garçons que ces vieilles culottes de peau de l'armée du Potomac.

G. A. DROLET.

REVUE EUROPEENNE.

C'est de Rome, aujourd'hui, que nous viennent les nouvelles les plus inattendues. Les lecteurs feront bien de s'en tenir là-dessus aux textes officiels et de n'accepter que sous toutes réserves les sornettes que débitent à ce sujet divers journaux parisiens, sur lesquels LA PRESSE a déjà eu l'occasion de dire son mot. La lettre du Pape Léon XIII au Cardinal archevêque de Paris est un acte de répression qui s'explique par les écarts contre lesquels elle est dirigée, sans impliquer de la part du Souverain Pontife aucun changement de politique. Elle proclame ce qu'a toujours été la politique du Pape actuel et elle entend faire prévaloir cette politique. C'est tout le contraire que d'en changer. Maintenant, est-il vrai que Sa Sainteté, en interdisant les violences de langage auxquelles M. des Houx avait l'habitude de se livrer contre le gouvernement italien, n'ait pas eu pour but *unique* de faire rentrer la presse religieuse dans la voie de modération et de dignité qui convient à une cause sacrée ? Est-il vrai, comme quelques-uns l'affirment, que le Pape ait entrevu la possibilité d'un *modus vivendi* avec le Gouvernement Italien à Rome, et qu'il ait voulu préluder par l'apaisement à une négociation éventuelle ? nous ne pouvons que répéter que de tels bruits ne sauraient être accueillis qu'avec la plus grande prudence ; et si l'on veut connaître le fond de notre pensée, nous attendons, nous ne voulons pas leur donner un démenti ; mais nous serions infiniment surpris si de plus amples renseignements venaient à les confirmer.

La seule chose certaine est que le Souverain Pontife a condamné les catholiques intransigeants et réduit le Castorisme italien au silence. Tout le reste n'est que conjectures ; et si nous sommes portés à nous défier de ces conjectures, c'est qu'en condamnant l'intransigeance, le Pape Leon XIII n'a fait que suivre la voie dans laquelle il marche, depuis le commencement de son pontificat, tandis qu'en se réconciliant avec l'Italie il se mettrait en désaccord avec son attitude antérieure.

Il est à remarquer que le Pape qui unit la modération et la prudence à la plus grande fermeté, n'a jusqu'ici montré aucune velléité de transiger avec le gouvernement Italien. Il lui eut été facile, à l'époque de son avénement, de sortir de la retraite que son prédécesseur s'était imposée ; il n'en a rien fait. Tout au contraire, tandis que vis-à-vis de tous les autres gouvernements, il inaugurait une politique de rapprochement et de conciliation ; vis-à-vis du gouvernement italien, que la question de la prise de possession des Etats de l'Eglise place dans une situation à part, le pape Léon XIII s'en est tenu strictement à l'attitude de la protestation.

Les événements qui se produisent journellement dans le monde catholique et dans la politique Européenne ont-ils modifié, sur ce point si grave, les impressions du Souverain Pontife ? Le fait n'est pas rigoureusement impossible ; mais il est, à notre avis, très invraisemblable. De fermer la bouche à quelques braillards à oublier le passé, il y a loin. Que quelques journalistes, en quête de nouvelles et toujours prêts à pousser le moindre indice à sa conclusion extrême, aient franchi d'un bond cet espace.... en imagination, cela n'est pas une raison pour que leur imagination, qu'elle procède d'ailleurs d'un bon ou d'un mauvais sentiment, soit, le moins du monde, conforme à la réalité.

La France est officiellement en conflit douanier avec la Roumanie. Le premier ministre, M. Bratiano, qui a entrepris de *prussianiser* ce petit pays, dont la couronne est tombée sur la tête d'un Hohenzolern, a établi, le 18 mars dernier, sur tous les pays qui n'avaient pas de traité de commerce avec la Roumanie une taxe à l'importation, de 50 0/0 *ad valorem*. C'était fermer au marché français la vente de Bucharest au profit du marché allemand. Le gouvernement français a protesté. Il vient d'user de représailles en présentant un projet de loi qui l'autorise à frapper les produits roumains d'un droit de 50 0/0 et M. de Freycinet annonce l'intention de ne pas s'en tenir à cette mesure de représailles.

A l'intérieur, trois événements ont occupé à des titres divers l'attention publique. Ce sont la publication des lettres de l'amiral Courbet, la candidature du général Thibaudin et l'élection de Charonne.

La publication des lettres de l'amiral Courbet a été considérée, par tous les hommes que n'aveugle point l'esprit de parti, comme une inconvenance et une mauvaise action. Cette publication pourra servir les vues des ennemis de M. Jules Ferry, mais elle jette une tache sur la mémoire de l'amiral, qui était mort en glorieux soldat. Quoique ces lettres fussent d'un caractère intime et qu'elles n'aient été publiées que par un véritable abus de confiance, elles révèlent que, si le gouvernement a commis des fautes en ne suivant pas toujours les conseils de l'amiral Courbet, l'amiral Courbet était animé, de son côté, de cette infatuation toute soldatesque qui n'admet pas qu'un ministre civil résiste aux avis d'un général et qui, alors même qu'elle se soumet en gémissant, est toujours prête à lancer ou à écrire des paroles de *pronunciamento.*

A ce titre, cette publication qui ternit une gloire que tout le monde saluait et qui fait un si fâcheux contraste avec la grandeur d'âme et la soumission révélées au même moment par la publication posthume des lettres du maréchal Davoust—cette publication, que l'amiral Courbet vivant eut sans doute désavouée et que rien ne justifie, sera déplorée par tous les Français patriotes.

Les algarades du général Thibaudin n'ont pas la même importance. On savait depuis longtemps qu'il était homme à tout faire. C'est pour cela qu'on l'avait pris un jour pour exécuter une sale besogne. Lorsqu'il s'est agi, il y a deux ans, d'enlever aux princes d'Orléans leurs grades dans l'armée, il s'est produit, indépendamment de toute opinion politique, un sentiment d'honneur militaire qui fait que pas un seul général, dans l'armée française n'a consenti à assumer la responsabilité de cette mesure. Le général Campenon, dont le républicanisme est à la fois avancé et indiscutable, a donné sa démission des fonctions de ministre de la guerre, et personne n'a consenti à prendre sa place. C'est alors que le gouvernement d'*interim*, présidé par M. Fallière, eut l'idée de s'adresser à un général anciennement connu pour ses opinions bonapartistes et mêlé de près, sous les ordres du général Bataille, aux projets du coup-d'Etat du maréchal de MacMahon, en 1877. Le général Thibaudin fut nommé ministre de la guerre et déconsidéré dans le public et dans l'armée. Alors il se jeta dans l'intransigeance, livra la direction de son cabinet à M. Clémenceau et à un petit officier du génie, réformé et devenu depuis député radical, du nom de Laisant. M. Jules Ferry tint à honneur d'en débarrasser le ministère et lui refusa, lors de sa retraite, la compensation ordinaire d'un commandement de corps d'armée. Aujourd'hui, le général Thibaudin, en activité de service, mais sans emploi, annonce l'intention de se présenter sur une liste ultra-radicale dans le département de la Nièvre, et avoue une candidature révolutionnaire au premier chef, puisqu'aux termes de l'article 7 de la loi constitutionnelle il est inéligible. On attend que le ministre de la guerre sévisse contre ce général qui, après avoir infligé à l'armée entière le spectacle de son passage au gouvernement, vient de donner l'exemple de l'indiscipline et de l'insoumission aux lois. Ce nouvel exemple, bien que partant d'un personnage peu recommandable, montre une fois de plus combien les militaires sont mal placés sur le terrain politique ; et combien l'Angleterre a eu raison, en séparant l'administration de la guerre du commandement de l'armée et en n'admettant dans le gouvernement parlementaire que des ministres civils.

L'élection du quartier de Charonne, pour la place rendue vacante au conseil municipal de Paris par le décès de M. Amouroux, a été un véritable *steeple chase* entre les diverses sectes révolutionnaires qui sont maîtresses du suffrage universel dans certains faubourgs. Cinq candidats, possibiliste, révolutionnaire pur, Gueddiste, Blanquiste, radical socialiste, que sais-je encore ? étaient en présence. On a vu reapparaitre le citoyen Eudes, ancien général de la Commune, patronné par M. Rochefort un M. Patenne, patronné par Clémenceau et Tony Reveillon, un candidat ouvrier, etc.

Le premier tour du scrutin a donné lieu à un *ballotage*, dans lequel le général Eudes arrive en tête avec 10 voix seulement de plus que M. Patenne, et le candidat ouvrier est distancé. Le plus triste de l'affaire est que le général Eudes, même en le prenant comme communard, n'a pas laissé une bonne réputation. Après avoir commandé le palais de la Légion d'honneur, il en est sorti riche, lorsqu'il s'est enfui. Le palais de la légion d'honneur a brulé et on croit communément que l'argenterie et les valeurs qui y étaient n'ont pas été englouties dans ses décombres. Si cette résurrection est triste et scandaleuse, il faut dire, pour ne pousser les choses trop au noir qu'elle ne révèle rien de nouveau. Le quartier de Charonne est depuis longtemps à la merci des révolutionnaires ; et le conseiller qu'il s'agissait de remplacer, M. Amouroux, avait été lui aussi membre de la Couronne en 1871.

Le ministre espagnol est décidément de plus en plus mal hypothèqué. On a vu qu'après avoir donné sa démission, M. Canovas était rentré au pouvoir ; mais il n'y est pas rentré avec tous ses collègues. M. Romero y Robledo, le ministre de l'intérieur à poigne et le grand organisateur des élections conservatrices a persisté dans sa retraite et a été suivi par M. Antequera y Robadilla, ministre de la Marine. M. Canovas les a remplacés par MM. Villaverde et l'amiral Pezuela. Mais la perte de M. Romero y Robledo est la marque d'un sensible affaiblissement dans le cabinet, que le maintien du ministre de l'Instruction publique, M. Pidal, condamne à rester aussi impopulaire que par le passé. Le roi Alphonse XII paraît d'ailleurs fatigué de l'administration Canovas et les jours du cabinet sont comptés. Sans les divisions des libéraux, il y a longtemps qu'il ne serait plus debout.

P. S.—Nos appréciations sur la Question Romaine sont confirmées de tout point par un communiqué de l'*Osservatore Romano*, que nous apporte la malle d'Europe et qui est ainsi conçu :

"A la suite de la publication de la lettre "du Pape au cardinal Guibert, une partie "de la presse a cru voir un symptôme de "rapprochement de la Papauté avec l'ordre "de choses actuel en Italie. Cette suppo"sition est on ne peut plus fausse.

"La susdite lettre revendique d'un bout "à l'autre, fermement et clairement la "pleine et entière autorité du Pape et tous "les droits en découlant. Cette lettre n'a "pas d'autre sens. C'est une absurdité "manifeste que d'en tirer un sens favo"rable à l'ordre de choses qui a été établi "par la spoliation et qui constitue par là "même un grave attentat à l'autorité su"prême d'un Saint-Pere."

A LA CAMPAGNE.

Nos stations d'eau ne se distinguent pas en général par les améliorations et les embellissements qu'y apportent ceux qui sont le plus intéressés à les faire valoir. Telles on les voyait il y a vingt ou trente ans, telles on les voit encore, avec certaines modifications de détail, quelques maisons de plus pour recevoir les familles ou les touristes en villégiature, et un plus grand nombre de voitures pour les conduire. Faut-il accuser de cela l'esprit de routine ou le manque d'entreprise ? Pas le moins du monde ; bien au contraire, tout ce qui était humainement possible, on l'a tenté pour attirer le plus d'étrangers possible dans les campagnes en renom, mais le défaut de notre pays est d'être immense, d'être extrêmement beau dans une foule d'endroits et de ne contenir qu'une population très clairsemée et en général n'ayant que des ressources modestes. Ce n'est pas tout encore. Autant notre climat est admirable, incomparable dans les beaux jours, autant il est détestable par ses brusqueries, ses incertitudes, ses sauts inattendus de la chaleur au froid, ses revirements violents qui vous transportent du matin au soir dans deux saisons différentes ; voilà la grande raison pour laquelle la plupart des gens de la ville, ne se rendent à nos campagnes des bords du fleuve que déjà tard dans l'été, et les désertent presque en masse dès la fin d'août, c'est-à-dire à l'époque où la campagne va devenir ravissante, à l'époque des moissons, des fruits, des beaux jours continus, de la température uniforme et pondérée, des belles promenades et des voyages plaisants, à cette époque où la terre, inondée de feuillage nuancé comme un arc-en-ciel flottant, semble chanter dans les airs l'hymne multiple de la création. Mais il faut bien quitter la campagne à cette époque de l'année où elle devient irrésistiblement belle, radieuse, chargée de tous les dons et de toutes les grâces de la nature, parée comme pour une fête nuptiale, retentissante des accents innombrables de la vie partout répandue. Les affaires vous rappellent à la ville ; les enfants vont retourner dans les écoles ; les vacances sont finies pour tout le monde, il faut reprendre le labeur quotidien, chacun à sa roue, et remonter le même éternel sentier de la vie, toujours semé d'épines, de ronces et de roches, que les efforts de tous les hommes n'arrivent jamais à aplanir.

Rares sont les familles qui peuvent rester à la campagne après l'ouverture des classes, et celles-là sont les privilégiées, les heureuses de ce monde, mais ce ne sont pas elles qui rapportent le plus aux endroits où elles passent la belle saison. En général elles ont leurs maisons à elles, leurs voitures, leurs provisions mêmes, leur personnel domestique, et vivant pour ainsi dire indépendamment du lieu. Les hôteliers, les maîtres de pension, et, communément tous ceux pour qui le séjour ou le passage des touristes est une manne annuelle, ne peuvent donc compter que sur une courte saison de deux mois à peine qui leur permette de se rembourser de frais d'établissement et de frais d'entretien et de maison souvent considérables. Comment leur demander, dans des conditions pareilles, de faire beaucoup d'améliorations et d'embellissements ? Combien de ceux qui l'ont tenté ne se sont-ils pas vus ruinés après quelques années d'efforts prodigieux pour conserver leur clientèle ? Et puis, les goûts changent ; les endroits auxquels on n'avait pas songé jusqu'alors, deviennent à la mode, grâce au développement des communications, à l'amour inné de la nouveauté et à certains avantages particuliers qui l'emportent sur les vieilles habitudes ; joignez à cela un inconvénient auquel rien ne peut porter remède et qui empêchera toujours même nos plus belles campagnes du fleuve d'attirer l'affluence des étrangers, je veux dire le flux et le reflux des eaux sur une plage s'étendant parfois jusqu'à deux milles au large, et couverte souvent de ressacs (crans) et de longues traînées rocheuses qui rendent les bains difficiles et désagréables, quand ils ne sont pas impossibles.

Eh bien ! tous ces désavantages connus, toutes ces causes d'infériorité relative, sont comme s'ils n'existaient pas, s'évanouissent comme une fumée devant la beauté souveraine et les attraits irrésistibles de certaines de nos stations d'eau, double prestige, comme l'admiration qu'elles inspirent à tous les visiteurs, grandit d'année en année et l'emporte définitivement de plus en plus sur les inconvénients que nous venons de signaler.

En tête de toutes apparaît la Malbaie, l'unique, l'incomparable Malbaie, plus belle que ne pourrait le dire toutes les descriptions, d'une variété et d'une profusion de détails pittoresques absolument incroyable, remplie d'aspects tantôt grandioses, tantôt gracieux et légers, mais tous se fondant dans un ensemble unique et présentant le spectacle le plus frappant de la gentillesse et de la souplesse unie à la force et à la majesté, endroit auquel, rien ne peut être comparé parmi les sites les plus célèbres, qu'on ne peut jamais se lasser de voir et de revoir, qu'on n'a jamais assez vu et qu'on ne connaît jamais tout entier, parce que, toujours, quelque nouveau détail, jusqu'alors inaperçu, vous frappe à l'improviste et vous fait jeter une exclamation à la fois de surprise et de plaisir, comme si l'on était aussi heureux qu'étonné de sa découverte ! O coin béni du ciel, Eden réservé des dieux, qui donc pourra te chanter un jour comme l'ont été tant de lieux classiques, immortalisés par les poètes et consacrés à jamais dans la mémoire des hommes ! Qui dira ton éternelle jeunesse que le temps embellit et développe sans cesse, loin de pouvoir la faner ou l'amoindrir ! Qui dira tes champs ondulant sous mille formes, comme le galop d'une cavalerie innombrable, plongeant et surgissant, éparse et flottante, et leur croupe prolongée, coupée en maints endroits par la ligne elle-même brisée et cent fois interrompue des côteaux ? ta grève, tantôt formée par une muraille de rochers retentissants de l'éternel bruit des flots, tantôt s'aplanissant et comme fléchissant petit à petit sous l'étreinte mesurée et graduelle de la marée montante ? tes perspectives illimitées où l'œil se perd dans un chaos harmonieux de montagnes et de gorges qui varient incessamment en restant immuables ? Qui dira tes vallons sans nombre ombragés par des collines tantôt abruptes et élancées comme des monts, tantôt inclinés vers le fleuve comme de grands fauves accroupis, mais toujours inondés d'un feuillage tellement épais, luxuriant, miroitant et coloré qu'on dirait qu'un printemps éternel y verse à tout instant sa sève et son intarissable fraicheur !... Oui, qui chantera tous ces trésors d'une nature ivre de fécondité, folle de sa beauté sans limites, de sa grâce et de ses séductions jamais altérées, mais toujours renouvelées, toujours accrues et embellies ?... Il naîtra un jour le poète de la Malbaie, et ce jour-là la Malbaie deviendra immortelle comme Naples, comme Palerme et comme Sorrente. Quant à nous, modeste chroniqueur de LA PRESSE, nous n'avons qu'à regarder autour de nous dans notre itinéraire champêtre, et à noter les choses et les faits qui peuvent intéresser nos lecteurs : l'observation est aussi féconde que la poésie : puissions-nous la rendre aussi attrayante !

Cette année, comme les années précédentes, c'est vers les rives de la Malbaie que s'épanche le premier flot des touristes. Il n'est pas encore énorme, mais il grossit à vue d'œil, et il est grandement temps, car rien n'est ennuyeux dans une station d'eau comme l'attente prolongé des voyageurs ; rien n'est ennuyeux comme la vue de quelques passants rares ou distraits, se glissant taciturnes et comme agacés dans les longs couloirs beants des hôtels, dans les salles presque desertes et dans les galeries veuves des va-et-vient si animés, si joyeux, qui remplissent à certaines heures l'atmosphère de ces rendez-vous des touristes ; la saison, malgré et peut-être à cause même des pluies torrentielles qui n'ont cessé de tomber depuis plus de trois semaines, quelques beaux jours exceptés, a des charmes à "nuls autres pareils," comme dirait un classique en retard, et la campagne est revêtue d'une verdure incroyablement plantureuse et odorante.

A la Malbaie, qui est un endroit de prédilection et qui restera toujours tel, malgré le changement des goûts et la variété des destinations adoptées par les familles en villégiature, à la Malbaie, du moins, on remarque chaque année des améliorations, des progrès sensibles et un esprit d'entreprise grandissant qui en feront bientôt un centre très actif. C'est ainsi que cette année on y a introduit le téléphone, moyennant une souscription de cinq dollars par tête ; quant aux étrangers, on leur en donne l'usage gratuitement ; on a établi en même temps des réglements sanitaires, qui avaient fait défaut jusqu'à présent, et la voirie est devenue l'objet d'une attention sérieuse ; le quai a été réparé, planchéié à neuf, et un passage spécial réservé aux piétons qui, jusqu'à cette année, étaient obligés d'y marcher pêle-mêle avec les voitures et les chevaux, au milieu des bagages et des encombrements de toute espèce, au risque parfois d'être fort empêchés et même de tomber à l'eau, pour peu qu'ils fussent distraits. On élargit aussi le chemin de la Pointe au Pic, qui donnait difficilement passage à deux voitures se rencontrant, et l'on adoucit graduellement la grande côte qui conduit au rivage, naguère un casse-cou inévitable et un lieu de sinistres terrestres. Une fromagerie a été établie à quatre milles du village, le long de la rivière, de cette rivière incomparable, adorable, infiniment délicieuse, le dernier mot du pittoresque, à elle seule enfin tout un poème, coulant entre des bords enchantés.

De son côté, M. Xavier Cimon, le représentant de Charlevoix, l'homme dont tout le monde connaît la large hospitalité, a fait construire une fabrique de pulpe qui fonctionne actuellement, mais sur laquelle je ne suis pas encore en mesure de vous donner des renseignements détaillés. Son fils, M. Simon Cimon, ingénieur civil, a voulu faire plus,—dans cette famille des Cimon l'activité et le "go a'head" sont héréditaires,—il a fondé, en compagnie d'un confrère de sa profession, M. Vincent, un journal hebdomadaire, l'*Echo des Laurentides*, qui se publie depuis plus d'un an, jolie feuille très bien montée, bien faite et intelligemment conduite. L'*Echo des Laurentides* a montré plus de vitalité depuis sa fondation et donné plus de gages de stabilité et d'avenir qu'aucun des journaux hebdomadaires que j'ai vu publier dans la province, même dans les plus grands centres, et cependant la Malbaie n'est qu'une campagne, où ne passe même pas un chemin de fer, où le bateau à vapeur ne vient que quatre fois par semaine, où les communications avec les paroisses voisines sont horriblement difficiles à cause des côtes, et qui, l'hiver, est à peu près absolument isolée du reste du monde ; mais, de nos jours, l'esprit de travail et l'activité intelligente triomphent de tout. On me dira peut-être qu'il en était bien un peu ainsi dans les siècles précédents ; soit, je l'admets, j'y consens et je suis prêt à me taire, mais ça ne fait pas de mal tout de même de le constater en passant pour le nôtre, qui est un siècle d'autant de blague que de feret de charbon. Non satisfaits néanmoins de publier "l'Echo des Laurentides," MM. Cimon et Vincent ont entrepris de faire paraître, pendant la saison de la villégiature, un petit journal quotidien, le *Touriste*, moitié anglais et moitié français, qui contient toutes les dépêches de la presse associée, de façon que les voyageurs, partis de Québec le matin, pourront lire, en arrivant à la Malbaie, entre deux et trois heures de l'après-midi, les dernières nouvelles du jour. Le succès du *Touriste*, néanmoins, ne me paraît pas aussi assuré que celui de l'*Echo*, car son principal garant, l'affluence des voyageurs, est trop éphémère pour constituer un appui régulier de tous les jours.

De leur côté, les hôteliers ont fait faire toilette neuve et collet blanc à leurs "mansions". Parmi eux se distingue avec éclat M. Chamard, le propriétaire de "Lorne House," ce grand hôtel blanc construit au haut promontoire qui domine le quai, et que l'on aperçoit "de loin, de loin sur l'eau." Ce qu'il a fallu à M. Chamard, jeune homme sans ressource aucune, de courage, d'esprit d'entreprise, d'entente et de conduite pour entreprendre de maintenir un hotel aussi coûteux et aussi risqué, en présence de la redoutable concurrence des maisons Duberger et Warren, sans compter les pensions privées de l'endroit, est vraiment quelque chose de très remarquable. Après avoir inutilement essayé la fortune une saison, M. Chamard s'était vu contraint d'abandonner son entreprise, et était allé s'établir à Montréal avec sa mère, veuve, et sa sœur, jeune personne très distinguée, et, de plus, artiste, qui fait les honneurs du "Lorne House" en dame qui reçoit chez elle des invités et non des pensionnaires. Mais, deux ans après, M. Chamard revenait à la Malbaie et reprenait son hôtel, qui a depuis marché de succès en succès, et qui, tous les ans, reçoit des améliorations et des embellissements nouveaux. Ces améliorations sont coûteuses, à cause de la position même de l'hôtel sur un promontoire élevé, inaccessible. Il a fallu à M. Chamard faire pratiquer un chemin, chose déjà formidable, puis construire un immense escalier de je ne sais combien de centaines de marches, pour aller de l'hôtel au rivage, puis une jolie plateforme sur le roc même, puis de nombreux sentiers à travers les rochers et les arbres, puis aménager les eaux d'un marais voisin de façon à en faire un lac où se promènent en petite chaloupe les nombreux enfants des familles qui passent l'été au "Lorne House", puis accomplir sans relâche des perfectionnements de détail, soit intérieurs, soit extérieurs, qui prennent tous les profits et qui se succèdent indéfiniment sans qu'on n'en voit le terme, enfin, tenir une maison de premier ordre et répondre aux exigences d'hôtes habitués à toutes les délicatesses de la vie ; mais tout cela n'était pas de nature à décourager un jeune homme comme M. Chamard, qui a toujours été, en outre de son énergie, soutenu par la sympathie générale et par l'estime profonde qu'inspire sa famille.

Le "Lorne House" est appelé, je ne crains pas de le dire, à un avenir brillant ; il réunit toutes les conditions possibles du succès, et il serait à désirer que des capitalistes intelligents le vissent aussi clairement que les gens de la Malbaie et les touristes, et ne craignissent pas d'apporter à M. Chamard le concours de leurs capitaux pour lui permettre de faire de son hôtel une maison unique sur le continent américain, unique par sa position, par la beauté et la salubrité incomparable du site, par son isolement de tout voisinage gênant ou désagréable, enfin et surtout par la manière dont les hôtes y sont traités, manière toujours empreinte de la plus diligente obligeance et de la plus exquise courtoisie. C'est en formulant ce vœu que je termine ma chronique d'aujourd'hui, et je me permets de croire que jamais vœu plus légitime n'aura été émis par un passant désintéressé.

A. BUIES.

Un épisode.

Un épisode inédit du fait de guerre qui a inspiré l'auteur des *Dernières cartouches*. Celui qui en fut le principal héros, est précisément le capitaine Aubert, le brave officier qui, dans le tableau célèbre d'Alphonse de Neuville, fait le coup de feu au milieu de ses soldats blessés.

La défense de la maison s'était assez prolongée pour que les Bavarois, exaspérés, vinssent tenter de la démolir avec du canon. A ce moment, sans munitions, sans espoir d'être secourus, les défenseurs, dont la plupart étaient hors de combat, furent obligés de se rendre.

Le commandant Lambert fit ouvrir la porte de la maison et le *désarmement* de tous ceux qui sortaient commença.

Deux sous officiers bavarois se tenaient à droite et à gauche de la porte.

Quand vint le tour du capitaine Aubert au lieu de se laisser désarmer, il passa rapidement et courut vers l'officier bavarois qui paraissait commander.

—Capitaine, lui dit-il, on veut nous prendre nos armes, je vous prie de nous les laisser.

—C'est trop juste, répondit l'officier bavarois au capitaine Aubert.

Aubert avait alors son sabre au fourreau.

—Mais, fit-il, on vient de désarmer un de mes camarades, capitaine comme moi.

—Lequel ? demanda l'officier.

—Me voici ; et au même instant le capitaine français désarmé s'était rapproché du capitaine bavarois.

Celui-ci, sans dire un seul mot, tira son épée et la mit lui-même dans le fourreau du capitaine Bourget.

Ces braves prisonniers traversèrent l'armée bavaroise, conduits par ce même capitaine qui à Remilly leur fit ses adieux.

Le capitaine Aubert pria l'officier de lui donner son nom. Le Bavarois s'appelait le capitaine Lissignolo.

Emploi du temps.

PROCÉDÉS D'ORDRE.

La vie, dit l'illustre botaniste de Candolle, se compose de trois parts :

Une part consacrée à un travail utile à soi et à la société ;

Une seconde, au délassement et au plaisir ;

Une troisième consacrée, non pas au travail ou au plaisir, mais à une foule de petites occupations subalternes qui n'ont pour résultat ni utilité ni agrément.

L'art de gouverner sa vie consiste à diminuer cette dernière part, pour en accroître d'autant les deux premières.

La différence entre les hommes dépend beaucoup de la proportion plus ou moins habile que chacun d'eux sait établir entre ces trois divisions : part *laborieuse*, part *agréable*, et part *indifférente* de la vie.

Si l'on retranche trop de la partie consacrée au *plaisir* et au *délassement*, pour exagérer les proportions de celle consacrée au *travail*, on s'use, on s'affaiblit, on se rend malade, et on accroît ainsi, bien malgré soi, la part de l'*indifférence* qui est la moins précieuse.

De même si l'on donne trop de temps à la part *agréable* de la vie, la faculté de jouir s'émousse, le plaisir devient peu à peu moins attrayant, l'ennui succède, et on tombe encore dans la part de l'*indifférence*. On perd les profits du *travail* sans avoir augmenté la quantité du bonheur réel.

Jamais la troisième part ne devrait donc s'accroître aux dépens de l'une des deux premières, qui toutes deux peuvent, au contraire, faire de vraies conquêtes aux dépens de la troisième.

Il faut, pour atteindre ce but :

Retrancher beaucoup sur les devoirs oiseux d'une politesse trop méticuleuse ;

S'accoutumer à ne muser ni dans le travail ni dans le plaisir ;

Abréger autant que possible le temps qu'on est forcé de consacrer aux opérations matérielles de la vie, qui ne donnent pas plus de résultats utiles en les faisant longuement ;

En un mot, régler la vie de manière à en retrancher les moments perdus : telle est la tactique la plus favorable au bonheur et au talent.

Deux moyens principaux aident à abréger la part de la vie *indifférente :*

L'ordre, qui fait que chaque opération de ce genre s'exécute plus facilement ;

L'habitude, qui économise le temps qu'on emploierait à délibérer chaque fois sur ce que l'on doit faire.

Les bêtes qu'il ne faut pas tuer.

Combien de ces petits êtres que l'on détruit sans motifs !

Pourquoi tuer les arraignées ailleurs que dans les appartements, puisqu'elles détruisent les mouches qui nous importunent ?

Pourquoi mettre le pied sur le petit grillet ou carabe doré qui, dans nos jardins, fait la guerre aux chenilles, aux limaces, aux hannetons qu'il mange ?

Pourquoi tuer le petit orvet inoffensif, qui croque les sauterelles ?

Pourquoi tuer le coucou, dont la nourriture favorite est la chenille, à laquelle nous ne pouvons toucher sans inconvénient ?

Pourquoi tuer le grimpereau et dénicher la fauvette, ennemis des guêpes ?

Pourquoi faire la guerre aux moineaux, qui ne mangent un peu de grain qu'à défaut d'insectes, qui exterminent tant d'insectes nuisibles aux grains ?

Pourquoi brûler de la poudre contre les étourneaux, qui passent leur vie à manger des larves et à épucer jusqu'à nos bestiaux dans leurs prés ? (Il est vrai qu'ils mangent aussi les raisins.)

Pourquoi tuer le coccinelle (bête au bon Dieu), qui se nourrit de pucerons ?

Pourquoi prendre au piège les mésanges, dont chaque couple prend 120,000 vers et insectes, en moyenne, pour élever ses petits ?

Pourquoi tuer le crapaud, qui mange des limaces, des becmares et des fourmis ?

Pourquoi sauver la vie à des milliers de cousins en détruisant l'engoulevent ou crapaud-volant qu'on nomme si sottement tête-chèvre ?

Pourquoi tuer la chauve-souris, qui fait aux papillons de nuit et aux hannetons la guerre des hirondelles aux moucherons ?

Pourquoi tuer la musaraigne, qui vit de vers de terre comme la souris de blé ?

Pourquoi dire que la chouette mange les pigeons et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai ? Pourquoi la détruire, puisqu'elle fait la besogne de sept ou huit chats en mangeant au moins 6,000 souris par an ?

LE CHANT DE LA TONNE.

L'autre soir, entre dix et onze heures, j'étais assis au fond de la taverne des *Escargots*, à Coblentz ; je contemplais dans une douce quiétude la foule qui s'agitait sous les poutres basses de la salle, le long des tables de chêne, et je me sentais heureux d'être au monde.

Oh ! les bonnes figures alignées ! grosses, grasses, vermeilles, rieuses, graves, moqueuses, contentes, rêveuses, amoureuses, clignant de l'œil, levant le coude, bâillant, ronflant, se trémoussant : les jambes allongées, le chapeau sur l'oreille, le tricorne sur la nuque. Oh ! la joyeuse perspective !

La salle entonnait l'hymne des *Brigands du Rhin* : " Je suis le roi de ces montagnes !.... " Toutes les voix se confondaient dans une immense harmonie. Il n'y avait pas jusqu'au petit Christian Schmitt, que son père tenait entre ses genoux, qui ne fit sa partie de *soprano* d'une manière satisfaisante.

Moi, je hochais la tête, je frappais du pied ; je fredonnais tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, je marquais la mesure, et naturellement je m'attribuais tout le succès de la chose.

En ce moment, mes yeux se tournèrent par hasard du côté de Sébalt Brauer, le tavernier, assis derrière son comptoir. C'était l'heure où Brauer commence à faire ses grimaces : sa joue gauche se relève, son œil droit se ferme, il parle à voix basse, et retourne sans cesse son bonnet de coton sur sa tignasse ébouriffée. Sébalt me regardait aussi.

" Hé ! fit-il en levant un doigt d'un air mystérieux, tu l'entends, Théodore ?

—Qui cela ? demandai-je.

—Parbleu, mon braumberg qui chante !

—Oh ! être naïf, m'écriai-je, esprit essentiellement métaphysique et dépourvu de tout sens positif. Comment peux-tu supposer que le vin chante ? Encore si tu disais que les ivrognes chantent, à la bonne heure ! cela serait intelligible ; mais le vin... hé ! hé ! hé ! vraiment, Sébalt, ce sont là des idées ridicules, pour ne pas dire illogiques. "

Mais Sébalt ne m'écoutait plus ; il allait à droite, à gauche, son tablier de cuir retourné sur la hanche, une de ses bretelles défaites, servant les buveurs, et renversant sur les gens la moitié de ses cruches, avec calme et dignité.

La grosse Orchel reprit alors sa place au comptoir en exhalant un soupir ; les six quinquets se mirent à danser la ronde au plafond ; et comme j'examinais depuis un quart d'heure ce curieux phénomène, sans pouvoir m'en rendre compte, tout à coup Brauer trébucha contre mon épaule en criant : " Théodore, le baril est vide ! viens-tu le remplir à la cave ? Tu verras des choses étranges ! "

Je savais que Brauer possède la plus belle cave de Coblentz, la cave de l'antique cloître des Bénédictins. Aussi, jugez de mon enthousiasme. Sébalt tenait déjà la chandelle allumée. Nous sortîmes bras dessus bras dessous, faisant retentir nos sabots sur le plancher, allongeant le bras, et hurlant, le nez en l'air : " je suis le roi de ces montagnes ! "

Tout le monde riait autour de nous, et l'on disait :

" Ah ! les gueux !.... ah ! les gueux !... sont-ils contents !.... ah !.... ah !.... ah !.... "

Mais quand nous fûmes dans la rue des Escargots, le calme nous revint. La nuit était humide, les vieilles masures décrépites se prêtaient l'épaule au-dessus de nous ; la lune brumeuse laissait tomber de sa quenouille un fil d'argent, qui serpentait en zizag dans la rigole sombre, et tout au loin, un chat battait sa femme, qui pleurait et gémissait à vous fendre l'âme !

" Brrr ! fit Sébalt en grelottant, j'ai froid ! "

En même temps il souleva la lourde trappe appliquée obliquement contre le mur, et descendit.

Je le suivis lentement. L'escalier n'en finissait pas. Les ombres s'allongeaient... s'allongeaient à perte de vue derrière nous ; plusieurs fois, je me retournai tout surpris. Je remarquais l'énorme carrure de Brauer, son cou brun, couvert de petits cheveux frisés jusqu'au milieu des épaules ; d'étranges idées me traversaient l'esprit : il me semblait voir le frère sommelier des Bénédictins, allant rendre visite à la bibliothèque du cloître. Moi-même je me prenais pour un de ces antiques personnages, et je passais la main sur ma poitrine, pensant y trouver une barbe vénérable. Au bas de l'escalier, une niche pratiquée dans l'épaisseur du mur, me rappela vaguement la statuette de la Vierge, où brûlait jadis le cierge éternel.

Tout saisi, presque épouvanté, j'allais communiquer mes doutes à Sébalt, quand uce énorme porte en cœur de chêne, bardée de clous à large tête plate, se dressa devant nous. Le tavernier, la poussant d'une main vigoureuse, s'écria :

" Nous y sommes, camarade ! "

Et sa voix, roulant au milieu des ténèbres, alla se perdre insensiblement dans les profondeurs lointaines du souterrain. J'en reçus une impression singulière.

Nous entrâmes d'un air grave et recueilli.

J'ai visité dans ma vie bien des caves célèbres, depuis celles des ducs de Nassau, jusqu'aux caveaux de l'hôtel de ville de Brême, où se conserve le fameux vin de Rosenwein, dont les bourgeois de la bonne ville libre envoyaient tous les ans, au vieux Gœthe, une bouteille pour le jour de sa fête ; j'en ai vu de plus vastes et de plus riches en grands vins, que celle de mon ami Sébalt Brauer, mais la vérité me force à dire que je n'en ai jamais rencontré d'aussi saines et d'aussi bien tenues.

Sous une voûte haute de trente pieds et longue de plus de cent mètres, construite en larges pierres de taille, les tonneaux rangés sur deux lignes parallèles avaient un air respectable qui faisait vraiment plaisir à voir ; et derrière chaque foudre une pancarte, suspendue au mur, indiquait le cru, l'année, le jour et le temps de la vendange, la cuvée, première ou seconde, enfin tous les titres de noblesse du suc généreux enfermé sous les longues douves cerclées de fer.

Nous marchions d'un pas lent, solennel.

" Voici du braumberg, dit le tavernier en éclairant un foudre colossal ; c'est mon vin ordinaire. Ecoute comme il s'en donne là haut :

C'est pour moi que l'avare empile
Ecus d'or aux jaunes reflets.

—Ah ! le bandit, comme il retrousse ses moustaches blondes ! "

Ainsi parlait Brauer, et nous avancions toujours.

" Halte ! s'écria-t-il, nous voilà devant le steinberg de 1822. Fameuse année ! Goûte-moi ça. "

Il déposa sa chandelle à terre, prit sur la bonde un verre de Bohême au calice évasé, à la jambe grêle, au pied mince, et tourna le robinet. Un filet d'or remplit la coupe. Avant de me l'offrir, Brauer l'éleva lentement, pour en montrer la belle couleur d'ambre blond. Puis il le passa sous son nez crochu :

" Quel bouquet ! dit-il, quel parfum ! Ah ! c'est la fantaisie pure, c'est le rêve de Freyschutz. "

Je bus.... Toutes les fibres de mon cerveau s'électrisèrent, j'eus de vagues éblouissements.

" Eh bien ? " fit Sébalt.

Pour toute réponse, je me mis à fredonner :

Chasseur diligent, etc.

Et les échos s'éveillaient au loin, ils sortaient la tête du milieu des ombres et chantaient avec moi. C'était magnifique !

" Tu ne chantais pas tout à l'heure ! " dit Sébalt avec un sourire étrange.

Cette réflexion me fit réfléchir, et, m'arrêtant tout court, je m'écriai :

" Tu crois donc que le vin chante ? "

Mais lui ne parut pas faire attention à mes paroles ; il était devenu grave.

Nous poursuivîmes nos pérégrinations souterraines. Les vieux foudres semblaient nous attendre avec respect. Nos regards s'animaient. Brauer buvait aussi.

" Ah ! ah ! dit-il, voici l'opéra de la *Flute enchantée !* Il faut que tu sois bien de mes amis, pour que je t'en joue un air, de celui-là ; diable !.... du johannisberg de l'an XI !

Un filet imperceptible siffla dans la coupe, le verre fut rempli. J'en humai jusqu'à la dernière goutte avec recueillement. Brauer me regardait dans le blanc des yeux, les mains croisées sur le dos ; il avait l'air d'envier mon bonheur.

Moi, l'âme du vieux vin, cette âme, plus vivante que notre âme, cette âme des Mozart, des Gluck, des Weber, des Théodore Hoffmann, envahissait mon être et me faisait dresser les cheveux sur la tête.

" Oh ! m'écriai-je, souffle divin ! oh ! musique enchanteresse ! Non, jamais, jamais mortel ne s'est élevé plus haut que moi dans les sphères invisibles ! "

Je lorgnais du coin de l'œil le robinet mélodieux, mais Brauer ne crut pas devoir m'en jouer une seconde ariette.

" Bon ! fit-il, quand on s'ouvre la veine, il est agréable de voir que c'est pour un digne appréciateur, pour un véritable artiste. Tu n'es pas comme notre bourgmestre Kalb, qui voulait se gargariser la panse d'un deuxième et même d'un troisième verre, avant de se prononcer. Animal ! je l'ai mis rudement à la porte ! "

Nous passâmes alors en revue le hattenheim, le hochheim, le markobrunner, le rudesheim, tous vins exquis, chaleureux ; et, chose bizarre, à chaque vin nouveau, un nouvel air me passait par la tête, je le fredonnais involontairement ; la pensée de Sébalt devenait de plus en plus lucide pour moi, je compris qu'il voulait me donner une leçon expérimentale du plus grand problème des temps modernes.

" Brauer, lui dis-je, crois-tu donc sérieusement que l'homme ne soit que l'instrument passif de la bouteille, un cor de chasse, une flûte, un cornet à piston que l'esprit de la tonne embouche, et dont il tire telle musique qu'il lui plait ? Que deviendrait la liberté, la loi morale, la raison individuelle et sociale, si ce fait était vrai ? Nous ne serions plus que de véritables entonnoirs, des sortes de mécaniques sans conscience ni dignité ! L'empereur Venceslas, le plus grand ivrogne qu'on ait jamais vu, aurait donc seul compris le sens de la destinée humaine ? Il faudrait donc le placer au-dessus de Solon, de Lycurgue et des sept sages de la Grèce ?

—Non seulement je le crois, dit Brauer, mais j'en suis sûr. Ces imbéciles qui hurlent là-haut s'imaginent chanter d'eux-mêmes. Eh bien, c'est moi qui choisis dans ma cave l'air qu'il me plait d'entendre ; chaque tonne, chaque foudre a son air favori ; l'un est triste, l'autre est gai, l'autre grave ou mélancolique. Tu vas en juger, Théodore, je veux faire pour toi le sacrifice d'un tonnelet de hochheim, c'est un vin tendre ; le braumberg doit être épuisé, on fait un tapage du diable à la taverne. Nous allons tourner les âmes au sentiment. "

Alors au lieu de remplir son baril de braumberg, il le mit sous le robinet du hochheim ; puis, avec une adresse surprenante, il le plaça sur son épaule, et nous remontâmes.

La taverne était en combustion ; le chant des *Brigands* dégénérait en scandale.

" Oh ! s'écria la femme de Sébalt, que tu m'as fait attendre ! toutes les bouteilles sont vides depuis un quart d'heure. Ecoute ce tapage ; ils vont tout briser. "

En effet, un roulement de bouteilles ébranlait les tables.

" Du vin ! du vin ! "

Le tavernier déposa son baril sur le comptoir et remplit les bouteilles ; sa femme avait à peine le temps de servir ; les hurlements redoublaient.

Moi, je venais de reprendre ma place et je regardais ce tumulte, en fredonnant tour à tour des motifs de la *Flûte enchantée*, du *Freyschütz*, de *Don Juan*, d'*Oberon*, que sais-je ? de cinquante opéras que j'avais oubliés depuis longtemps, ou que même je n'avais jamais sus. Jeunesse, amour, poésie, bonheur de la famille, espérances sans bornes, tout renaissait dans mon cœur ; je riais, je ne me possédais plus.

Tout à coup, un calme profond s'établit, l'air des *Brigands* cessa comme par enchantement, et Julia Weber, la fille du ménétrier, se mit à chanter l'air si doux, si tendre, de la Fillette de *Frédéric Barberousse* :

—Fillette, sur la plaine blanche
Où vas-tu de si grand matin ?
—Je vais célébrer le dimanche,
Seigneur, au village lointain.
Comme un agneau qui bêle
Ecoutez.... la cloche m'appelle !

Toute la salle écoutait la jeune fille dans un religieux silence ; et quand elle fut au refrain, toutes ces grosses faces charnues se mirent à fredonner en sourdine :

Comme un agneau qui bêle,
Ecoutez.... la cloche m'appelle !

Ce fut un véritable coup de théâtre.

" Eh bien, dit Brauer en se penchant à mon oreille, qui est-ce qui chante ?

—C'est la tonne de hochheim, " répondis-je à voix basse, en écoutant le chant de la jeune fille qui recommençait, ce chant monotone, doux, suave, ce chant du bon vieux temps.

O nobles coteaux de la Gironde, de la Bourgogne, du Rhingau : et vous, ardents vignobles de l'Espagne et de l'Italie : Madère, Marsala, Porto, Xerès, Lacryma-Christi ; et toi, Tokai, généreux hongrois ! je vous connais maintenant : — Vous êtes l'âme des temps passés, des générations éteintes !.... Bonne chance je vous souhaite ! Puissiez-vous fleurir et prospérer éternellement !

Et vous, bons vins captifs sous les cercles de fer ou d'osier, vous attendez avec impatience l'heureux instant de passer dans nos veines, de faire battre nos cœurs, de revivre en nous !.... Eh bien, vous n'attendrez pas longtemps ; je jure de vous délivrer, de vous faire chanter et rire, autant que l'Etre des êtres voudra bien me confier cette noble mission sur la terre !

Mais quand je ne serai plus, quand mes os auront reverdi et se dresseront en ceps noueux sur le coteau ; quand mon sang bouillonnera en gouttelettes vermeilles dans les grappes mûries, et qu'ils s'épanchera du pressoir en flots limpides, alors, jeunes gens, à votre tour de me délivrer ! Laissez-moi revivre en vous, faire votre force, votre joie, votre courage, comme les ancêtres font le mien aujourd'hui c'est tout ce que je vous demande.—Et ce faisant, nous accomplirons, chacun à notre tour, le précepte sublime : " Aimez-vous les uns les autres, dans les siècles des siècles. " *Amen !*

COURRIER DE LA MODE.

Je ne puis résister au plaisir de publier le passage suivant d'un discours prononcé par François Coppée. On a rarement aussi bien décrit le dévouement maternel, ce dévouement de tous les instants qui bien souvent, hélas ! coûte la vie à celles qui en donnent l'exemple. Voici ce discours, discours d'autant plus touchant que c'est de sa mère que le poète parle.

" C'était la femme d'un modeste employé de ministère. Elle avait eu huit enfants, et il lui en restait quatre : trois grandes filles et un petit garçon. Faire vivre tout le monde avec les modestes appointements du père, quel problème ! Car on voulait garder son rang malgré tout : on était fière, on voulait rester une bourgeoise, une " dame." Eh bien le courage et les doigts de fée de l'excellente mère suffisaient à tout. Les fillettes avaient des robes fraiches ; le petit bonhomme était bien tenu.

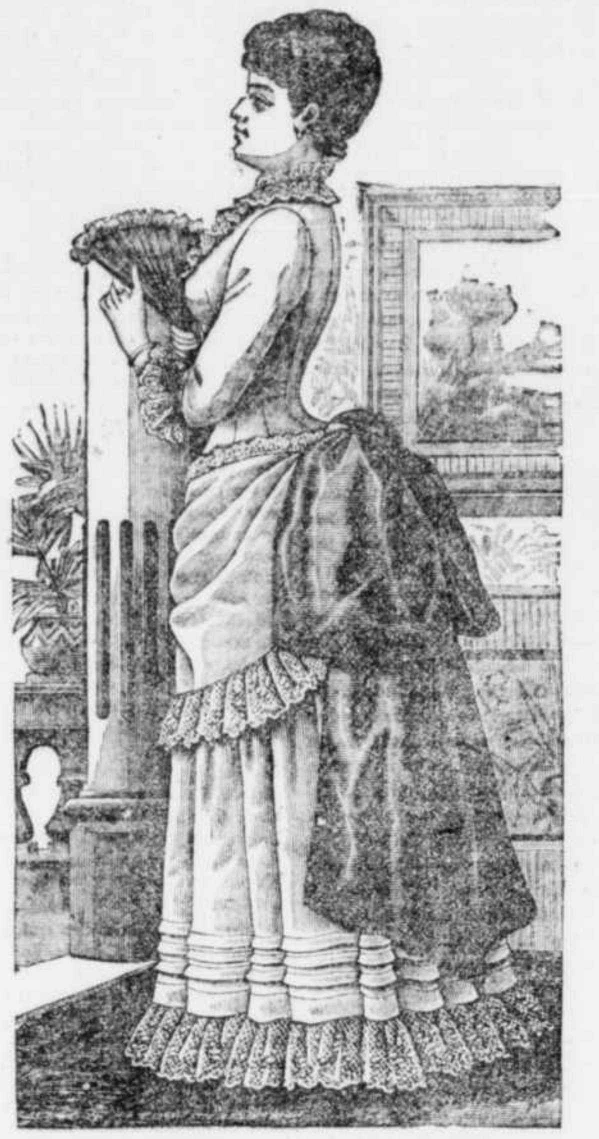

Figure No, 1.

Il existe encore, ce petit bonhomme, et, bien qu'il ait aujourd'hui dépassé la quarantaine, il se souvient toujours d'un certain caban en étoffe écossaise, chef-d'œuvre de l'industrie maternelle, dont il était très fier et qui faisait l'envie et l'admiration de ses camarades de la pension Hortus. C'était merveilleux, ce que cette bonne ménagère déployait d'économie, de patience, d'invention, d'activité pour que sa maison et sa famille lui fissent honneur.

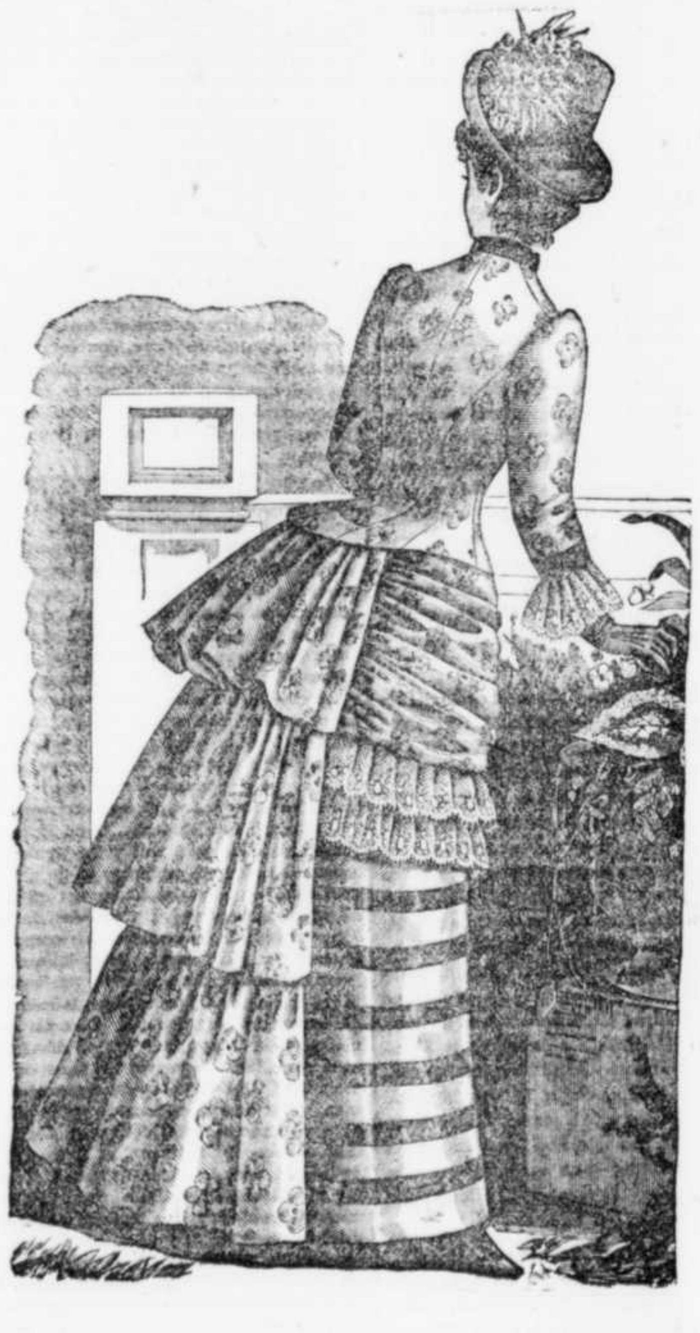

Figure No. 2.

Celle qui, lorsqu'on n'était pas trop pauvre, aimait à recevoir quelques parents, quelques amis de son mari, et leur servait le thé avec grâce, s'était levée à cinq heures du matin, comme une servante, et avait quelquefois fait elle-même un petit savonnage, pour que ses filles eussent des collerettes blanches. Il y avait de mauvais moments. Vers la fin du mois, le diner était souvent très court et très maigre ; mais on le servait toujours sur une nappe éclatante, et, en été, on mettait un petit bouquet sur la table, pour la parfumer et la fleurir.

Je vous parlerais jusqu'à demain, si je vous racontais tous les tours de force qu'a faits cette pauvre femme, plus encore avec son vaillant cœur qu'avec ses mains laborieuses. Et elle était toujours gaie ; elle riait en travaillant, pour communiquer aux siens la confiance et l'énergie dont elle débordait. Que dis-je ? aux jours de grande pauvreté, elle redoublait de bonne humeur ; et ce logis, où souvent on n'aurait pas trouver deux écus à faire tinter l'un contre l'autre, était plein de chansons du matin au soir.

" J'ai été le témoin de cette simple et noble vie ; et c'est, j'en suis sûr, parce que j'ai grandi auprès de cette admirable femme, qui avait toutes les forces et toutes les délicatesses, que la fleur de la sensibilité s'est un jour épanouie dans mon cœur et dans mon imagination et que je suis devenu poète. Car, vous l'avez sans doute deviné déja, le petit bonhomme, dont je vous parlais tout à l'heure et qui était si fier de son caban écossais, n'est pas un autre que celui qui a l'honneur de présider votre distribution des prix ; et c'est en voyant à l'œuvre sa bien aimée mère qu'il a compris, dès sa première enfance, tout ce que le devoir de la bonne femme de ménage a d'auguste et de touchant.

Je crois que mes lectrices me pardonneront facilement cette citation, qui montre la femme dans son rôle le plus beau et le plus noble, et certaine d'obtenir leur approbation, je reprends mes descriptions ordinaires.

La figure 1 de ce numéro représente un costume de maison et de sortie. Ce costume est aussi simple qu'élégant ; les étoffes employées sont une baptiste crême et du surah vert mousse.

La jupe est terminée par une haute dentelle et est garnie par trois rangs de plis, faits au-dessus de l'ourlet. Ces plis demandent un peu plus d'étoffe qu'il n'en serait nécessaire pour faire tomber la jupe jusqu'aux pieds et on doit faire attention de les réserver lorsqu'on coupe l'étoffe, attendu qu'ils ne sont pas compris dans le patron découpé. Il est nécessaire de coudre au bas de la jupe un petit volant plissé, afin de soutenir et de protéger la dentelle.

Un tablier drapé, de forme ronde, tombe sur la jupe, il est également bordé de dentelle et relevé très haut sur les hanches. Le corsage est très court sur les côtés et à la partie postérieure, mais assez allongé par devant, il est très ajusté à l'aide de deux double pinces, au buste, et des autres coutures, il est garni de dentelle posée debout. Au bas du corsage, et au milieu, on pose un immense nœud en surah qui rend toute draperie inutile. Le col droit est caché par une ruche de dentelle et une autre ruche, également en dentelle, descend en cœur, sur le devant du corsage.

Les manches sont courtes, garnies d'un poignet en surah et d'une ruche de dentelle.

Cette toilette qui peut être faite en toute espèce d'étoffes demande 14 verges d'étoffe en 22 pouces de large ou 6⅝ verges en 48 pouces.

La figure No. 2 représente un costume un peu moins simple que le précédent, le matériel le plus convenable pour son exécution est le foulard imprimé combiné avec le foulard uni. La jupe est unie et garnie de rangs de rubans de satin posés à égale distance, le dernier rang étant fixé à à peu près trois pouces de l'ourlet.

La jupe est converte par derrière, de trois hauts volants en foulard imprimé. La draperie du tablier est assez étroite, très plissée et prise dans les coutures de coté ; elle est garnie de deux volants de dentelle, le corsage est court, descendant très peu au-dessous des hanches, et assez ajusté.

Les manches, qui forment gigot à l'épaule, sont courtes et garnies d'un poignet surmontant une ruche de dentelle. Le collet droit est garni d'un ruban retombant par devant sur un jabot de dentelle qui cache la fermeture du corsage.

Le chapeau qui accompagne ce costume est en paille satinée à couronne haute et à bord relevé sur le front, une bande de velours et une monture de fleurs et d'oiseaux suffisent à sa garniture.

Pour exécuter ce costume il faut 12 verges ⅞ d'étoffe en 22 pouces de large, savoir : 2 verges ⅞ pour le corsage et 9 verges ⅝ pour la jupe.

Pépia.

Nos gravures

Figure No 1.

No. 9892—Costume pour dames, en 13 grandeurs, de 28 à 46 pouces, mesure de buste.............................. 40c

Figure No 2

No. 9881—Costume pour dames, en 9 grandeurs de 20 à 36 pouces, mesure de buste.............................. 35c

Les fiançailles de Mlle Pigault-Lebrun.

Victor Augier, jeune avocat de Valence, vint à Paris passer quelque temps avec son ami Magallon. Admis dans la société, il y remarqua une personne charmante ; il s'informa de la famille à laquelle elle appartenait, et on lui apprit que c'était la fille du romancier Picault-Lebrun. Il la vit deux ou trois fois encore avec plus d'intérêt, et finit par en devenir amoureux. Il pria la maîtresse de la maison de parler de lui à M. Pigault, et de le sonder sur ses intentions relatives à sa fille. Le romancier, toujours original, demanda, dès que la conversation fut entamée, qu'on allât au fait, et aussitôt qu'il connut la demande, il répondit qu'il se trouvait honoré du choix qu'on faisait de sa fille ; mais qu'il n'avait aucune dote à lui donner, et que, semblable aux filles de la Normandie, elle n'avait que son *chapel de roses*. Augier, qui n'était nullement conduit par des vues d'intérêt, dit qu'il préférait une femme aimable à la fortune, et que dès lors les arrangements seraient bientôt faits.

Enchanté de cette action de son gendre futur, Pigault l'invita à un diner où se trouvaient Michot, des Français, et sa femme tante de la future, une autre tante et un parent. Au dessert, Pigault se lève, et prenant Augier par la main, il le présente, en disant : " Voici un garçon d'honneur qui demande à être mon gendre ; je lui ai fait savoir que je n'avais rien à donner à ma fille, il a préféré le bonheur à la fortune, et il la prend sans dote.—C'est un peu sec, reprit Michot ; moi, je lui assure 100,000 francs, dont je lui remettrai moitié après la cérémonie.—Quant à moi, dit l'autre tante, je possède beaucoup de diamants et une grande quantité de vieille argenterie ; je ne porte plus les uns, et ne me sers guère de l'autre. En conséquence, je donne à ma nièce mon écrin et un service complet.—Allons, mes amis, je ne veux pas être en reste, dit Pigault ; comme père de la mariée, je compléterai les 200,000 francs, soit en linge, soit en argent. Soyez heureux, mes enfants, et aimez bien vos bons parents....Parbleu ! ce coquin-là, ajouta-t-il, est-il heureux ! il croyait n'avoir qu'une jolie femme, et le voilà qui trouve une jolie femme et une jolie dot."

J. B. ROY & CIE
Nos 448, 450 et 452
RUE SAINT-PATRICE
VILLAGE SAINT-GABRIEL, MONTREAL
FABRICANTS DE
SUIF ET DE SAVONS
SUIF DE BŒUF de première qualité,
CHANDELLES DE SUIF do lo
SAVON A FOULER, fabriqué expressément pour les manufactures de laine.
SAVON A DEGRAISSER pour manufactures de lainages.
SAVON POUR L'USAGE DES FAMILLES.
SAVON "KINGS LAUNDRY"
SAVON "MAUD"
Notre manufacture s'est fait une spécialité dans ces divers articles et nous attirons l'attention des fabricants et du public sur nos produits
Qu'on en fasse l'essai et nous garantissons de donner satisfaction.
13-1no J. B. ROY & CIE.

BOIS DE SCIAGE
O DUFRESNE, Jr., & FRERE,
No 2338 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.
Offrent en vente Pin et Epinette préparé et brute, Pruche, Bardeaux sciés et fendus, Lattes Bois franc, de Charpente, etc. 1a

BOIS DE SCIAGE
—ET—
DE CHARPENTE
J'ai un ASSORTIMENT COMPLET de Bois de Sciage et de Charpente que je vend à aussi BAS PRIX qu'il est possible d'acheter. Mon bois de sciage est préparé ou brute.
N. PREFONTAINE,
No. 54, Carré Papineau.
131-1a

Cadres, Corniches, Rouleaux à Rideaux
PETITS CADRES pour PORTRAITS,
CADRES REDORES et MIS A NEUF
Aussi, toujours en main, un GRAND CHOIX de GRAVURES SUR ACIER,
PHOTO-GRAVURES,
CHROMOS
Spécialité de glaces à miroir unies et bizantées faites à ordre de toutes grandeurs et de toutes les formes, photographies et dessins fournis sur demande.
A. SIMARD
MAGASIN ET BUREAUX:
1662 Rue Notre-Dame
Ateliers : No 493 Rue Mignonne, Montreal
Le commerce trouvera à mon magasin un assortiment très complet de moulures de toutes sortes pour cadres. 29-1nos

Grand Assortiment de Bois de Sciage
CHEZ
A. HURTEAU & FRERE
No. 92—RUE SANGUINET—No. 92
L'assortiment se compose d'une grande quantité des sortes de bois suivant, savoir ;
PIN BLANC, 1re, 2e et 3e qualité de ¾, 1, 1¼, 1½ et 3 pouces d'épaisseur.
PIN ROUGE, 1re, 2e et 3e qualité, de 1, 1¼ 1½, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
EPINETTE BLANCHE, bois marchand, 4 qualités, de 1, 1¼, 1½, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
PRUCHE marchande de 1, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
LATTES, Bardeau, Pruche, Cèdre, Pin de 1ère, 2e et 3e qualité.
Aussi un stock complet de toutes les qualités et d'épaisseurs de bois preparé aux désirs des acheteurs. Toutes commandes de charpente de Pruche, Epinette et Pin exécutées avec promptitude et à des prix défiant toute concurrence.
1no

Voitures ! Voitures !
Une médaille et 6 Prix à la dernière Exposition de Montréal 1884.
BUGGIES COUVERTS,
BUGGIES DECOUVERTS,
PHAETONS VICTORIA,
QUEBEC WAGGONS,
ROCKAWAYS,
VILLAGES CARTS,
PONIES CARTS,
EXPRESS,
CHARIOTS A PAIN, ETC., ETC.
Toutes sortes de voitures faites à ordre, réparages exécutés avec soin et promptitude.
Bureau et salles de vente.
F. QUESNEL, —962— Rue Ste Catherine
Ateliers: 182 Rue St. Constant.

VOITURES D'ENFANTS
DANS LE DERNIER GENRE
Nous avons renouvelé notre assortiment de voitures d'enfants. Ces voitures sortant des meilleures fabriques de New-York sont les plus belles qu'on ait jamais vues à Montréal et comprennent celles en forme de canot, rembourrées et couvertes en Satin couleur cramoisie, de qualité supérieure, garnies en pluche de soie de la même nuance ; aussi, le genre chariot, rembourrées et garnies comme les précedentes, et six autres genres, en vogue depuis ce printemps seulement. Les prix varient de $18, $25, $25, $30, $35, $40 à $75. Il faut voir ces voitures pour les apprécier et on ne les trouve que chez
OWEN McGARVEY & FILS,
MARCHANDS DE
Meubles en Gros et en détail,
où l'on garde certainement l'assortiment le plus considérable et a meilleur marché de magnifiques ameublements de salon, salle à manger, bibliothèque et de chambre à coucher, dans les derniers goûts, ainsi qu'un assortiment de meubles de fantaisie et en rotang d'un genre tout à fait nouveau. Aussi en magasin, meubles en bois recourbé des fabriques de Vienne et de Hambourg. On vient de recevoir une quantité de voitures d'enfants à meilleur marché que celles mentionnées plus haut et dont les prix varient de $5 à $10, aux Nos 1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame, coin de la rue McGill.

L'on peut acheter chez le soussigné à meilleur marché que partout ailleurs les
LITS LES MIEUX FAITS ET LES PLUS HYGIENIQUES
Pour pensions, Collèges Couvents. Canapés. Ameublements de chambre à coucher en frêne, 7 pièces, a partir de $18.00. Ameublements de salons garnis en crin ou autrement, a partir de $40.00.
J. STEEL,
1826-Rue Notre-Dame-1826
MONTREAL 40-1jan

COQUELUCHE!
—:o:—
Comme cette maladie sévit fortement contre les enfants depuis quelque temps, nous ne saurions trop recommander aux Mères de Familles d'employer le
SIROP CONTRE la COQUELUCHE
Remède infaillible préparé par
PICAULT & CONTANT,
PHARMACIENS,
No 1475 rue Notre-Dame — Montréal.
d 231

FABRIQUE —DE— CIMENT
—D'HOCHELAGA—
Travaux en ciments de toutes sortes, Concrètes, Citernes, Enduits, Cours, Etc., Etc., faits à ordre. Prix défiant toute compétition.
Ciment Hydraulique toujours en mains.
—BUREAU—
25 RUE ST GABRIEL, MONTREAL
7 juil. 3m

CREVIER & CIE,
Ferblantiers, Plombiers et Couvreurs
Posage d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude et à l'air chaud.
Couvertures de toutes sortes, en ferblanc, tôle, ardoise, etc., etc.
—BUREAU et ATELIER—
Coin des rues St Maurice et St Henri, Montréal.
j 1 juil 86

NOUVEAU MAGASIN
—DE—
Ferronneries et Quincailleries !
NO 2136 RUE NOTRE-DAME
Où l'on trouvera toujours un assortiment très complet d'ustensiles de tous genres à tres bon marché.
E. TOBIN.
d 221

DEMANDEZ et EXIGEZ LE
CIGARE "SWELL"
LE MEILLEUR CIGARE HAVANA
Vendu à 5 Cents.
PROGRESS - - - -
PROGRESS - - - - 5 Cts
PROGRESS - - - -
PROGRESS - - - -
PROGRESS - - - -
ARTISTE - - -
ARTISTE - - -
ARTISTE - - - 10 Cts
ARTISTE - - -
ARTISTE - - -
N. B.—Méfiez-vous des imitations. Chaque Cigare porte une bande avec deux portraits.
=EN VENTE PARTOUT=
FABRIQUÉ PAR
GOULET FRERES,
84, 86, 88, 90 RUE DES ALLEMANDS,
MONTREAL.

La meillere à employer !
La meilleure à vendre !
POUDRE COOKS FAVORITE
ELLE EST
PURE, SAINE,
ÉCONOMIQUE,
BON MARCHÉ
et PARFAITE.
Nous disons aux consommateurs :
"Employez-la et pas d'autre."
Nous disons aux marchands :
"Veillez aux intérêts de vos pratiques et achetez-là."
MANUFACTURÉE SEULEMENT AUX
Moulins à vapeur a Café et Epices du Canada
77 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
212-j-Janv.

SOMMIER METALLIQUE A RESSORTS
De WILDER
LE SOMMIER OUVERT
LE SOMMIER PLIÉ
Le seul SOMMIER fait avec des RESSORTS en ACIER TREMPE.
Au delà de 1000 ont été vendus l'an dernier et donnent entière satisfaction.
GARANTI AUSSI BON APRES 25 ANS DE SERVICE QUE NEUF.
Donnez la mesure exacte de votre lit et un Sommier vous sera donné à l'essai.
—AUSSI—
Toujours en main des Matelas de tous genre faits avec les meilleurs matériaux. AMEUBLEMENTS de CHAMBRE A COUCHER et autres Meubles de tous genres à TRES BAS PRIX.
H. A. WILDER & CIE, 404 RUE ST. JACQUES
MONTREAL
Ce Sommier est en vente chez ALF. DESCHAMBAULT, Marchand de Meubles, coin des rues Ste. Catherine et Montcalm.
Et chez WM. KING & CIE, No 652 Rue Craig.
156-j 1 août 8

J. & T. BELL
=1665=RUE NOTRE-DAME=1665=
CLAQUES! CLAQUES! CLAQUES!
—POUR—
Dames, Demoiselles,
Messieurs, Enfants,
CHAUSSURES DE PROMENADE POUR DAMES
—CHAUSSURES D'ECOLE POUR ENFANTS—
ASSORTIMENT COMPLET ET TRES CHOISI.
J. & T. BELL, No 1665 Rue Notre-Dame, Montréal.

VOYANT LE SUCCES
Qu'obtenait ses remèdes indiens, certains individus se sont fait passer pour Geo. Tucker, l'homme aux Médecines Sauvages de la Compagnie des Montagnes Vertes, No 86½ rue St. Laurent, Montréal. Le public est mis en garde contre ces gens qui extorquent le public.
M. GEO. TUCKER n'a aucun agent, soit a la ville ou à la campagne qui soit autorisé à le représenter.
Défiez-vous des Contre-façons et exigez que le portrait de l'homme soit sur chaque boîte ou bouteille que vous achèterez.
NO 86½ RUE ST. LAURENT. MONTREAL.
118- 1a

MODESTE ASILE.

L'OSTENTATION.

Lundi, 6 mai 1862. — J'ai quinze jolies mille livres de rentes, et mon commerce—que je pourrais étendre, si j'étais le moins du monde ambitieux—me rapporte, bon an, mal an, une quarantaine de mille francs. Sans soucis ni chagrins, ma femme et moi nous sommes si complètement heureux que, pour un empire, je ne compromettrais pas un si fortuné destin.

Ce 12 mai 1862.—Je suis allé voir aujourd'hui mon vieil et intime ami Bidaut, ce modeste philosophe qui, content de ses mille écus de rente, s'est retiré à la campagne où il vit paisiblement avec sa femme.... qui porte un peu les culottes. Nos dames sont également intimes.

—Qu'il ferait bon vivre ainsi, dans le calme des champs, avec de sincères et loyaux amis ! ai-je dit.

—Au fait, s'est écrié Bidaut, pourquoi n'achèterais-tu pas la bicoque en face de nous, de l'autre côté de la route ?

Puis, me prenant à part, il a ajouté :

—Et tu sais que tu ne ferais pas une mauvaise affaire. Vingt fois les gens du château ont offert au paysan de lui acheter sa masure et le jardin qui sont enclavés dans leur parc, mais notre homme abhorre les *aristos*, et aujourd'hui qu'il est gêné, au lieu de traiter avec eux, il préférera te donner sa chaumière pour un morceau de pain.

Nous avons été voir la maison.—Dix-sept cents francs !.... c'est une misère !.... Pourquoi pas ? Ma femme et moi, nous sommes encore trop jeunes pour quitter les affaires, mais déjà assez âgés pour nous permettre un peu de repos.—Du samedi soir au lundi matin, nous serions là, près de nos bons amis.

Nous aurions ainsi un pied-à-terre où nous viendrions nous reposer et *boire une tasse de lait*.

Juin 1862.—Mon jardin est grand comme un mouchoir de poche ; deux pieds de lierre et trois géraniums, qui suffisent pour l'orner, me dispensent d'un jardinier.—Quant à l'habitation, ce n'est pas une maison, ni même une maisonnette, c'est une simple chaumière, un *modeste asile* où nous aurons tout uniment deux lits pour dormir, car nous comptons bien passer tout le jour chez nos excellents amis.—Notre vue serait assez triste si nous n'avions pas devant nous le potager des Bidaut, dont le mur peu élevé permet à l'œil de planer sur l'immense vallée où serpente la rivière.

Je ne ferai aucun frais pour *Modeste asile* ; pas de papiers neufs ; des murs simplement blanchis à la chaux, c'est plus rustique.—Et puis, à quoi bon faire des frais, puisque, d'un instant à l'autre, le propriétaire du château va venir me faire une de ces propositions qu'il a tant renouvelées au paysan qui m'a vendu ? — Deux lits doivent donc suffire amplement à notre installation.

Juin 1862.—Nous avions choisi dans notre mobilier de Paris, les meubles strictement nécessaires pour les envoyer à *Modeste asile*, et nous avions comblé le vide par des meubles neufs. Mais près de ces nouveaux venus, le reste de notre mobilier nous a paru si peu frais, que nous avons pris le parti de tout envoyer à la campagne et de remeubler entièrement à neuf notre appartement de Paris.—La note du tapissier sera salée, mais je saurai me rattraper sur le propriétaire du château quand, à son parc, il voudra annexer *Modeste asile* que je lui vendrai tout meublé.—Outre de bons écus, cette affaire m'aura donné un mobilier neuf.

Charançois a promis de venir aider à notre installation ; il est aussi l'intime de Bidaut.

Juillet 1862.—Nous venons d'éprouver une affreuse peine de cœur. Charançois allait passer tous ses dimanches chez les Bidaut ; dimanche dernier, il dut se priver de ce plaisir pour nous aider dans notre emménagement. Tout était encore trop sens dessus dessous pour nous permettre de convier les Bidaut à un dîner improvisé sur un marbre de commode. Furieux, non seulement de n'être pas invités, mais encore d'apprendre que Charançois avait pris sa part de ce morceau mangé sur le pouce, les Bidaut (au dire de ma bonne, qui le tenait du jardinier) se seraient écriés : " Est-ce qu'ils vont déjà commencer à nous confisquer tous nos amis ! " Aussi, après huit jours écoulés, quand Charançois est venu frapper à la porte de leur salle à manger, madame Bidaut lui a dit de son ton le plus aigre : " Tiens, je croyais que vous aviez pris pension dans l'*étable* en face !"—Charançois a eu le tort de venir répéter le propos à Sylvie, qui a répliqué :

—Notre étable ! Est-ce qu'elle me prend pour une vache, cette mauvaise drogue-là ?

La laitière qui nous apportait notre fameuse *tasse de lait* a entendu le propos, qu'elle a bien vite couru reporter à qui de droit.

Voilà donc nos dames à couteaux tirés.

Et dire que j'ai acheté *Modeste asile* pour vivre et mourir près des Bidaut ! ! !

De dix-sept cents francs que m'a coûté mon humble toit, je suis déjà arrivé à douze mille francs ; mais la masure vivra bien autant que nous, et je n'y ajouterai même plus un clou.

Septembre 1862.—Après deux mois d'absence, nous sommes venus prendre une *tasse de lait* dans notre *Modeste asile*. Notre vue sera bientôt complètement perdue, car les Bidaut ont méchamment fait planter sur la limite du potager une double rangée de peupliers qui, avant un an, nous masquera le paysage.

Le trajet de Paris à *Modeste asile* ne coûte que deux francs ; mais à chaque voyage nous avons à faire de deux à trois cents francs d'acquisitions utiles pour notre ermitage.—J'ai fini par regarder notre pied-à-terre comme un enfant que j'aurais mis chez une nourrice à la campagne, et pour lequel il faudrait à chaque instant porter du savon à la dite nourrice.

Modeste asile use pas mal de savon !

Octobre 1862.—La méchanceté des Bidaut a fait courir dans le village le bruit que nous étions des gens fort riches, habitant une chaumière.... par avarice. Nous avons la réputation de ne pas *faire vivre les gens du pays*.—Ce qu'on appelle ici " faire vivre les gens du pays" c'est se laisser tondre par ces naïfs villageois qui vous font payer trois fois trop cher les denrées ou les travaux dont un bourgeois peut avoir besoin.

Jamais un maçon n'entrera chez moi.

Demain nous quittons la campagne pour retourner passer l'hiver à Paris.

Avril 1863.—L'hiver a fui, et, après six mois écoulés, nous revoyons *Modeste asile*.—Nous donnons de l'air partout. En regardant le plafond recrépi l'an dernier, Sylvie a remarqué une grande tache ; c'est la pluie qui a pénétré à travers le chaume du toit entièrement pourri. Je veux faire recouvrir la maison—dépense utile dont je ne saurais me dispenser—et, par la même occasion, je substituerai l'ardoise à la paille, ce qui est une bonne précaution contre l'incendie.

Sylvie me donne un conseil. Pendant que nous faisons enlever la toiture, pourquoi n'exhausserions-nous pas la maison d'un tout petit étage qui nous permettrait d'offrir au moins une chambre à un ami ?

Mai 1863.—Le maître maçon m'a annoncé ce matin que les murs de *Modeste asile* sont si peu solides qu'ils s'écrouleraient à la moindre surcharge. Il vaudrait mieux construire une maison neuve. D'un côté, je ne tiens pas à faire une bâtisse coûteuse pour un jardin grand comme la main ; d'un autre côté, je ne veux pas abandonner *Modeste asile*, qui me revient déjà à une vingtaine de mille francs ; j'aurais l'air de fuir devant les Bidaut. Je pourrais bien m'agrandir en achetant le jardin voisin, qui appartient aussi à mon vendeur ; mais autant cet infâme paysan s'est montré coulant pour me céder *Modeste asile*, dont je n'avais que faire, autant il est rapace aujourd'hui que j'ai réellement besoin de son jardin. Il pleure à l'idée de vendre l'héritage de ses pères et augmente son prix de cent écus par heure. Malheureusement il faudra bien me soumettre aux exigences, car l'espoir que j'avais de me défaire de *Modeste asile* est déçu. Le propriétaire du château s'est ruiné avec les *cocottes*, et, loin de chercher à augmenter son parc, il a le projet de le vendre.

Juin 1863. — Tout compris, terrain et construction, ma nouvelle demeure ne me reviendra pas à plus de 121,000 francs, ou putôt à 138,000 francs, car Sylvie a eu l'heureuse idée de faire ajouter un second étage d'où nous planerons chez les Bidaut, qui vont rager de se trouver ainsi sous notre surveillance.

J'étais venu dans ce pays pour avoir un petit coin où je pourrais *boire une tasse de lait*, qui a fini par me coûter bien cher à sucrer ; mais, basta ! j'en serai quitte pour étendre un peu mon commerce,—et puis, à la campagne, on vit si économiquement !

Juillet 1813.—Mes projets d'économie ont été dérangés par la méchanceté de cette misérable madame Bidaut. Cette mauvaise petite rentière n'a-t-elle pas eu l'audace de se faire nommer (en concurrence avec Sylvie) dame patronesse du comité de bienfaisance ! Aussi ma femme, pour faire rougir ces idiots paysans de leur choix, s'est-elle mise à couvrir le pays de bienfaits. Elle inonde les chaumières de mon vieux Bordeaux et de mes bouillons ; les paysans malades ne veulent plus quitter le lit. Depuis le commencement du mois, elle a distribué deux cents quarante-sept chemises à des gens qui n'ont jamais eu l'idée d'en mettre une ; quand ils se marient, ils empruntent la chemise déposée pour cet usage à la mairie, où elle a été fondée par le grand Turenne.

Septembre 1863.—Cette bienfaisance exagérée, produite par la vanité blessée de Sylvie, nous coûte un gros argent, que j'aimerais mieux voir ma femme employer à soutenir notre dignité personnelle.... comme je le fais en ce moment.

Après notre brouille avec les Bidaut, j'avais dû songer à me créer des relations de voisinage dans le pays, qui est tout peuplé de nobles. Je leur ai fait ma visite d'arrivée ; ils m'ont envoyé poliment leur carte, puis ils en sont restés-là.... Ils nous ont tenu dédaigneusement à l'écart, malgré les immortels principes de 89 ! ! Certes, ces messieurs sont libres d'agir ainsi, et je n'aurais rien dit sans un monsieur de Trougaillac-Gaillac qui, d'après le rapport de mon élagueur, s'est permis de dire qu'il ne frayait pas avec des *commerçaillons*. Mais je me suis vengé. C'est un homme qui aime à arrondir ses propriétés. Aussi, dès qu'il y a dans le pays un bout de champ ou un coin de vigne à vendre, crac ! je lui coupe l'herbe sous le pied. Je lui en ai déjà fait passer sous le nez pour 47,000 francs. —Ah ! un *commerçaillon* !

Octobre 1863. — L'hiver arrive, et nous allons quitter *Modeste asile* qui, en terrains, bâtisses et aumônes, me coûte 214,000 francs.

Nous avons récolté deux melons qui me reviennent donc à 107,000 francs la pièce. Avec son blason, je défie bien le Trougaillac-Gaillac, s'il lui plaît,—d'en manger au même prix que son *commerçaillon*.

1er janvier.—Je viens de clore mon inventaire de 1863. Devant les dépenses inattendues que motivait *Modeste asile*, j'avais dû étendre mon commerce et entamer de grosses affaires avec Tunis ; l'année s'est liquidée par un bénéfice de plus de 80,000 francs. Avec un tel résultat, on peut se permettre quelques folies.

Sylvie vient d'envoyer, pour étrennes, deux cents chaufferettes aux pauvres de *Modeste asile*.

Avril 1864.—Mon journal de ce matin annonce que le château dans lequel est enclavé *Modeste asile* est à vendre sur une mise à prix de 900,000 francs.

5 avril 1864.—Mon jardinier m'écrit que M. de Trougaillac, qui est lié avec le propriétaire, est venu visiter son château en détail, et qu'il lui a dit :

—900,000 francs, c'est beaucoup trop cher ! mais je vous parie que je vous fait trouver l'imbécile qui vous l'achètera !

C'est un finaud qui cache son jeu, je suis sûr qu'il a envie du château.

8 avril 1864.—J'ai reçu ce matin la visite de Pustard, le maître maçon de *Modeste asile*, qui travaille aussi pour M. de Trougaillac-gaillac. Il paraît que ce dernier aurait encore dit :

—Cette fois, je suis certain que le *commerçaillon* ne viendra pas m'enlever le morceau, car il est trop dur à avaler pour lui.

Pustard m'affirme que les Bidaut ont dit aussi :

—M. de Trougaillac aura le château, puis il donnera un bon prix de *Modeste asile*, qui ruine son possesseur, et nous en serons enfin débarrassés.

15 avril 1864.—J'ai écrit en secret au propriétaire pour savoir au juste le jeu du Trougaillac.

19 avril 1864.—J'avais bien deviné : le Trougaillac agissait en *sondeur*. Le propriétaire m'écrit qu'il lui a offert amiablement 950,000 francs avant l'adjudication. —il se croit déjà si sûr de son fait qu'il parle d'adosser une vacherie modèle au mur mitoyen de *Modeste asile*.

J'ai immédiatement écrit au propriétaire que je lui offrais un million.

28 avril 1864. — J'ai enfin triomphé du Trougaillac ! Le château et son parc de 89 hectares sont à moi ; je vais les annexer à *Modeste asile*.

15 mai 1864.—Nous nous sommes installés aujourd'hui au château.—Au bout du parc, sur l'emplacement de *Modeste asile*, j'ai fait placer une grille pour la sortie des voitures.—Le fouet du cocher fait accourir chaque fois les Bidaut à leur fenêtre. Ils sont verts de jalousie, et la femme Bidaut cherche à se venger en nous faisant un geste qui semble vouloir dire que nous crachons plus haut que nous avons la bouche.

18 mai 1864.—J'apprends que l'ancien propriétaire a payé à M. de Trougaillac-Gaillac une commission de 100,000 francs.—Pourquoi ? ? ?

Mai 1864.—Nous nous ennuyons fort dans notre *Modeste asile* ainsi agrandi, et qui me revient à un million et demi. Notre unique distraction est, après avoir dîné à la hâte, de courir au bout du parc prendre le café dans un kiosque d'où l'on aperçoit le chemin de fer. A sept heures précises, nous avons la vue de deux trains qui se croisent.—Je sais bien qu'à la campagne tout devient distraction, mais pour 1,500,000 francs, ce seul amusement est coûteux.

30 mai 1864.— Epouvantable nouvelle !—Par suite des troubles de Tunis, mon correspondant est en faillite.—Je suis presque ruiné, il faut vendre *Modeste asile*.

J'ai fait venir, ce matin, le paysan qui me céda ma première chaumière ; c'est un chef de bande noire.

Il m'a offert dix-sept cents francs !....

—Mais c'est mon premier prix d'acquisition de *Modeste asile*, qui avait alors un demi-arpent.

—Oui, monsieur.

—Mais, à ce demi-arpent, j'ai ajouté encore votre propriété voisine, puis un château et un parc de quatre-vingts hectares et cent dix arpents de vignes et prés.

—C'est possible, mais j'offre les dix-sept cents francs du premier prix d'acquisition, car monsieur doit savoir que tout l'argent dépensé pour l'*embellissement* d'une propriété est de l'argent perdu pour le propriétaire.

3 juin 1864.—Ce matin, j'ai reçu ce mot de M. de Trougaillac : " Monsieur, de toutes vos propriétés en ce pays, que la vanité vous a fait payer à double prix, je vous offre sept cent mille francs comptants."

4 juin 1864.—Les échéances arrivaient menaçantes, j'ai accepté l'offre de M. de Trougaillac.

FLAC.

Le fils Gibeau, deSaint-Maurice-en-Aunis, n'était point de ces natures cupides qui souhaitent la mort de leur père. Et d'ailleurs, il n'attendait pas après.

M. Gibeau père ancien percepteur à Marennes, avait pris sa retraite avec une dizaine de mille francs de rente, et son fils avait payé quarante mille francs sur table son étude de notaire avec la dot de mademoiselle Marie Leblanc, son épouse. La famille habitait une jolie maison, précédée d'un jardin, sur la route de Nieul. Derrière la maison se trouvaient le potager, toujours bien fourni, un petit bois et une pièce de vigne qui, bon ou mal an, donnait de douze à quinze pièces de vin.

Le notaire était resté veuf avec deux enfants ; il avait alors quarante ans à peine, et son père venait d'atteindre sa soixante-dix-neuvième année. Depuis douze ans environ, ses facultés baissaient. Il avait eu de grands chagrins dans sa vie. Sa femme, décédé en 1856, ne lui avait jamais pardonné une galanterie de quelques semaines avec une dame de Saujon. Le nom de madame Tibérie, la femme coquette, revenait à tout bout de champ dans sa conversation. M. Gibeau baissait la tête et restait bouche close. Il avait perdu cinq enfants ; son fils le notaire actuel, survivait seul. A chaque enfant qui lui mourait presque sur les genoux, le percepteur sanglotait des nuits entières. C'était pour lui un deuil continuel, une douleur sans trêve.

Doué d'un tempéramment exceptionnellement robuste, il avait résisté. Le corps était resté solide tandis que la tête déménageait. Quoique habitant avec son fils et ses deux petits-enfants, M. Gibeau s'était fait une vie à part. Il vivait seul dans la maison. Il s'était installé dans une grande pièce au-dessus de la remise et il y passait toutes ses journées à scier des barreaux de chaise, à donner des coups de marteau à tort et à travers. Il s'était improvisé menuisier, attachant à ses œuvres une grande importance. Il ne voulait laisser à personne le soin de réparer les ustensiles ou les meubles avariés, et, prétendant restaurer le mobilier, il cassait tout. Il avait brisé un piano sous prétexte d'arranger la pédale, mis deux fauteuils en pièce pour y replacer des roulettes. Quand on lui faisait quelque observation, il s'emportait, disant qu'après tout il était le maître, et allait s'enfermer dans son atelier.

C'est à peine s'il embrassait ses petits-enfants. On ne le voyait qu'à l'heure des repas. Encore l'oubliait-il souvent. Il fallait aller le chercher, et il grondait en se mettant à table, reprochant aigrement à son fils de l'empêcher de *travailler*.

⁂

Le père Gibeau avait un compagnon qui, pour lui remplaçait toute la famille, les vivants aussi bien que les morts. C'était un vieux chien, qui atteignait doucement sa seizième année. *Flac* était un braque de forte taille, noir et blanc avec des yeux roux, un bonhomme de chien qui léchait toutes les mains et remuait la queue pout tous les gouvernements. Il était l'arrière petit-fils d'une chienne que M. Gibeau avait eue en 1820.

Flac ne quittait son maître ni le jour ni la nuit. Quand M. Gibeau sortait, Flac emboîtait le pas. S'il pleuvait, Flac se couchait dans un coin de l'atelier et passait dix heures aux pieds de son maître, pendant que celui-ci s'escrimait contre une porte d'armoire à laquelle il croyait remettre une ferrure ou contre un tabouret qu'il s'imaginait réparer.

A table, Flac appuyait sa grosse tête sur le genou de M. Gibeau, recevant de temps en temps une bouchée, et ne quittant la salle à manger que lorsqu'il plaisait à M. Gibeau de rentrer dans son privé.

⁂

L'ex-percepteur venait d'atteindre sa quatre-vingt-sixième année et Flac commençait ses dixsept ans. Le vieux chien était tout rhumatisé ; le train de derrière suivait tout d'une pièce les pattes de devant.

Depuis longtemps on ne le baignait plus, dans la crainte d'augmenter ses douleurs. Il projetait les puces comme un tison qui roule projette les étincelles.

Enfin, l'âge, les infirmités et l'absence de savon aidant, Flac empestait; par moments, on n'y pouvait tenir. Les enfants se bouchaient le nez, et le vieux Gibeau se mettait en colère, disant que ces simagrés n'avaient d'autre but que de l'humilier.

⁂

Le soir, il montait dans sa chambre, pliait ses vêtements sur le pied de son lit et aidait Flac à s'installer par-dessus. Puis, M. Gibeau se couchait et s'endormait, ayant Flac sur les pieds en guise d'édredon.

Puis, tous deux se mettaient à ronfler à qui mieux mieux. Flac emplissait la maison de ses soupirs de crécelle.

⁂

Le vieux Gibeau avait défendu qu'on brossât ses habits; il voulait tout faire lui-même. Un matin, les bonnes refusèrent de faire son lit. Celle qui entrait dans la chambre se grattait toute la journée, et passait le temps à chercher ses puces.

Le notaire prit la résolution d'en finir.

Il alla chez le pharmacien et, au déjeuner, il jeta une petite pincée d'une poudre blanche dans la pâtée de Flac. Cela ne fut pas long. A peine le vieux chien eut-il donné deux coups de gueule dans la terrine qu'il se souleva de toute sa hauteur sur ses pattes de derrière et retomba raide mort.

Quelques minutes après, on entendit le père Gibeau qui sifflait s'interrompant de temps en temps pour appeler Flac. Enfin il se décida à descendre ; il entra dans la cuisine et demanda : Vous n'avez pas vu Flac ? Je ne sais pas où est ce chien..

On ne savait trop que répondre.

—Eh bien demanda le père Gibeau.

—Dame, monsieur, répondit la servante, il était là, tout à l'heure.. Mais, vous comprenez, il est bien vieux..

—Qu'est-ce que ça fait, cela ? un chien doit obéir..

—Mais, monsieur, c'est qu'il est mort ..

Le vieillard pâlit sous ses rides; ses yeux, déjà presque éteints, se dilatèrent. Il balbutia : " Flac est mort.. " et se laissa tomber sur une chaise. Ses narines se serraient avec de petites saccades ; il pleurait comme un enfant.

—Et qu'en a-t-on fait ? demanda-t-il au bout d'un instant, sans cesser de pleurer.

—Dame ! François l'a mis dans une brouette, et puis il l'a enterré au coin du petit bois..

Le vieillard se leva et se dirigea en chancelant vers l'endroit indiqué. François jetait les dernières pelletées de terre sur ce qui avait été Flac.

Le père Gibeau tomba à genoux sur le tertre.— Mon pauvre chien ! murmura-t-il. Qui viendra avec moi maintenant ?..

A six heures, il fallut prendre le vieillard par les épaules pour l'amener à table. Il aspira deux ou trois cuillerées de potage, et ce fut tout.

Quand on fut couché, il descendit tout doucement, ouvrit la porte du jardin et alla retrouver le compagnon de ses nuits.

Le lendemain, la maison reprit son animation accoutumée. Les clients venaient consulter M. le notaire et remontaient dans leur charrette. Les poules comptaient leurs pas devant la maison, piquant un grain de ci de là..

A onze heures, la cuisinière annonça le déjeuner.

—Allez chercher grand-père, dit le notaire à ses enfants.

Grand-père n'y était pas. Ni dans sa chambre, ni à l'atelier.

On se mit à battre le jardin et, en arrivant à la vigne, on aperçut le vieillard étendu de tout son long sur la terre fraîchement remuée. M. Gibeau courut, voulut relever son père et recula épouvanté. Le pauvre vieux avait suivi son chien..

Sur la Tombe de Frédéric Soulié.

Dans l'*Hygiène pratique*, M. le docteur E. Barré, rappelle opportunément les paroles que prononça, en 1847, Victor Hugo sur la tombe du *Lion amoureux* et de la *Closerie des Genêts* ;

Quand les philosophes, les écrivains, quand les poëtes viennent apporter ici, à ce commun abîme de tous les hommes, un des leurs, ils y viennent pleins d'une foi inexprimable dans cette autre vie sans laquelle celle-ci ne serait digne ni de Dieu qui la donne, ni de l'homme qui la reçoit.

Les penseurs ne se défient pas de Dieu ; ils regardent avec sérénité, quelquefois avec joie, cette fosse qui n'a pas de fond. Ils savent que le corps y trouve une prison, mais que l'âme y trouve des ailes.

Oh ! les nobles âmes de nos morts regrettés, ne tombent pas ici dans un piège ! Non, elles ne rencontrent point ici, dans ces ténèbres, cette captivité effroyable, cette affreuse chaîne qu'on appelle le néant.—Elles y continuent dans un rayonnement plus magnifique, leur vol sublime et leur destinée immortelle.

Victor Hugo et Pontmartin.

La *Gazette de France* publie la lettre suivante adressée à son directeur par M. de Pontmartin :

11 juin.

Mon cher ami,

On m'assure que quelques-uns des lecteurs de la *Gazette*, habitués de longue date à mon exactitude, s'inquiètent d'une interruption que je voudrais abréger. En effet, je suis malade depuis quelques jours ; mais vous pouvez être bien certain que, si je retrouve ma santé, le premier usage que j'en ferai sera le retour à mes chères habitudes. Je n'ai que trop souffert d'être condamné au silence à l'heure même où j'aurais voulu protester contre la sacrilège apothéose du grand poète que j'avais tant admiré dans ma jeunesse et qui a si cruellement déconcerté ses anciens et sincères admirateurs.

Il y a des châtiments de plusieurs sortes. Il est dur pour un oncle d'être compromis par les fautes de son neveu ; mais commencer par Châteaubriand et finir avec Amouroux, être traité à son début d'enfant sublime par l'auteur du *Génie du christianisme* et être associé dans son triomphe funéraire aux assassins des otages, c'est un châtiment plus terrible encore, plus définitif et plus durable.

Tout à vous,

ARMAND DE PONTMARTIN.

LES HEURES DE LOISIR.

AVIS IMPORTANT—*Prière d'adresser les solutions et envois relatifs à cette colonne comme suit : " Les Heures de Loisir," bureau de* LA PRESSE, *rue Notre-Dame, Montréal.*

No. 348.—MOT A PLACER.

Ce mot est *Nice*.

Par l'addition faite des lettres de ce mot à celui désigné dans chacune des phrases ci-dessous par la moindre quantité d'X, il deviendra chaque fois celui indiqué par un nombre supérieur de ce même signe :

Ce pauvre XXXXXXXXXX, qui a passé sa longue existence dans l'exercice du bien, n'a guère à craindre les horreurs du XXXXXX.

Il m'a fallu beaucoup de XXXXXXXX pour faire cette XXXX, mais je crois qu'elle sera bonne.

Après avoir glissé sur la XXXXX rapide des plaisirs, il a gravi le rude sentier de la XXXXXXXXX.

Dans la crainte qu'on ne lui prenne son XX, il le cache dans un XXXXXX.

Cette salle de bois avait pour XXXX-XXXXXX un charmant buisson de fleurs qui flattait à la fois l'XXXXXX et la vue.

Dans cette frivole réunion de XXXXX la XXXXXXXXX prit vite son cours.

Le XXXXX XXXXXXXXX a perdu aujourd'hui en France toute force et tout prestige.

No. 349. — TRIANGLE ISOCÈLE SYLLABIQUE RENVERSÉ.

Les dénominations de *premier, deuxième*, etc., s'appliquent aux mots du sens horizontal. Celles de *un, deux*, etc., servent à désigner ceux du sens vertical.

Près de mon *un*, dans le plus joli site,
Un certain *deux* j'ai connu cet été ;
Chez lui mon *quatre* avait cette bonté,
Cette candeur qu'on admire et qu'on cite.
Mais, animé par le zèle excessif
Qui le rendait tant mon *trois* pour lui-même,
Il prétendait imposer un *deuxième*
Un peu trop rude.. et l'on était rétif,
Soit que l'on eût le chaume pour emblème,
Ou qu'on vécût décoré du *troisième*
Dans les douceurs des charmantes villas.
Alors mon *deux*, pensant qu'il était sage
De mettre enfin mon *premier* en usage,
Faisait entendre après bien des hélas,
Et maint reproche et mainte remontrance.
—Il prêche encore avec persévérance
Cinq bon mon *deux* !.. mais on est endurci,
Mais, jeune ou vieux, on veut couler la vie
Aussi gaiement que le sort y convie.
Pour le bon *deux* quel éternel souci !

No. 350.—DÉLASSEMENT ARITHMÉTIQUE.

Un individu qui avait volé un sac de pommes rencontre un homme de police qui l'arrête. Il dit à l'agent

" Si vous voulez me lâcher, je vous donnerai la moitié de mes pommes, plus la moitié d'une pomme."

Il est remis en liberté et arrêté par un deuxième *policeman* à qui il fait la même proposition. Il prend la clef des champs et se fait repincer par un autre officier à qui il fait la même offre qui est acceptée. Il ne lui reste qu'une pomme. Il n'en a pas coupé une seule.

Combien en avait-il ?

No. 351.—ENIGME.

(Sonnet irrégulier).

Je suis tantôt d'étain, tantôt d'or ou d'argent,
Et tantôt de papier. Je sers à maint usage :
Ainsi, c'est grâce à moi qu'un maire de village
Reconnait le troupier qui rejoint son sergent.

Empire, royauté, principat, république,
Tous les gouvernements frissonnent à ma voix :
Je force les plus grands à respecter les lois....
Et ne dois pour cela que devenir publique.

Ma chute est bien souvent un présage de mort,
Marquant le jour fatal où terminent leur sort
Ceux qu'un trépas précoce entraîne dans la tombe.

Un dernier trait, auquel on me reconnaîtra :
J'enferme dans mes flancs pensus par qui naîtra
L'ivresse où si souvent l'homme tombe et retombe.

No. 352.—CHARADES.

Pour mon Premier j'aurais choisi la France;
Pour mon Second j'aurais choisi vingt ans,
Et pour mon Tout je prendrais au printemps
Un des sites de la Provence.

No. 353.

Maître Pierre a parmi son bien
Un lit de mon Premier à vendre,
Et Guillaume voudrait le prendre,
Car ses bêtes s'y plaisaient bien.

Mais Guillaume n'a presque rien,
Cependant on pourra s'entendre,
Si quelqu'un pour lui veut se rendre
Mon Second : c'est son seul moyen.

De mon Tout font un grand usage
Les gens avisés et prudents
Qui redoutent les accidents.

Sans compter que les plus ardents
Lorsqu'ils se mettent en voyage
Ont besoin de s'armer jusqu'aux dents.

No. 354.—PROVERBE.

Dire le sens du proverbe suivant :

" Ayez du miel, les mouches arriveront bientôt."

No. 355.—LOGOGRIPHE.

Sur mes huit pieds je fais fuir d'épouvante
Certain larron surpris dans son méfait ;
Ma queue en moins je l'attire et le tente,
Et s'il me prend il s'en va satisfait.

No. 356.—QUESTION HISTORIQUE.

Quel événement remarquable se produisit sur la tête de saint Fabien, pour le faire acclamer pape ?

No. 357.—MOT CARRÉ DANS UN MOT CARRÉ.

Pour trouver mon Premier, fleur de la rhétorique,
Œdipes hasardeux,
Que chacun d'entre vous a travailler s'applique
Sans trêve et sans mon Deux.
Combien il vous est doux, près de votre croisée,
En placides bourgeois,
Buvant après-midi la liqueur frisée
Des teintes de mon Trois,
De voir votre jardin se couvrir de verdure,
Même l'arbre touché
Par la foudre, à présent mon Cinq, que sa blessure
A rendu tout penché.
Tandis qu'à la cuisine on fait rôtir mon Quatre
Pacifique canard,
Que la veille on voyait tranquillement s'ébattre
Heureux et babillard.
Dans ce premier carré, vous en voyez un autre
Composé de trois mots ;
Dans le Premier, mûrit le savoureux épeautre
En attendant la faux ;
Le Trois, pour le piéton toujours inaccessible
Surgit du sein des flots ;
Le Deux en Orient est un siège terrible
Qui causa bien des maux ;
L'assassin, le voleur de haut ou bas étage
Le trouvent fort gênant.
Je ne puis vraiment pas en dire davantage.
Devinez maintenant.

SOLUTION

Des problèmes qui ont paru le 12 juillet :

No. 339.

	Pleins	½	Vides		Pleins	½	Vides	
1o	3	1	3		2	3	2	7
2o	1	5	1	ou	2	3	2	7
3o	3	1	3		3	1	3	7
	7	7	7		7	7	7	

No. 340.—Le 21 juin 1764, sous le nom de *Gazette de Québec*.

No. 341.—Les mots sont : Vert, Verre, Voir, Ver, Vers.

No. 342.—Le mot est : Mousse.

No. 343.—" Battez le fer quand il est chaud."

No. 344.—Un soulier.

No. 345.—Le mot est : Ver tu.

No. 346.—Le mot est : Sou-cieux.

No. 347.—Le mot est : E-toile.

N. 348.

Ténare	Centénaire.
Pâte	Patience.
Pente	Pénitence.
Or	Recoin.
Odorat	Décoration
Dames	Médisance.
Parti	Patricien.

ONT DEVINÉ

Tout ou partie des problèmes proposés :

J. E. Marion, Montréal ; A. Langlois, Sherbrooke ; Alla Champagne, Montréal ; Mlle O. Bélanger, Plantagenet ; Mlle S. R. Dumont, Sorel ; Mlle Alexandrine Plamondon, Montréal ; U. C. D., Beauharnois ; N. Lamontagne, Montréal ; Mlle Elphegina N., Rougemont ; G. Dupuis, St. Hyacinthe ; Mlle Eugénie Cinq-Mars, Montréal.

JOHN H. R. MOLSON & FRERES
Distillateurs de BIERE et PORTER
286—Rue Ste. Marie—286
MONTREAL
Ont constamment en mains les différentes espèces de
BIERE et PORTER
EN FUTES et en BOUTEILLES
Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.
☞Ordres reçus par Téléphone.
Mr. WATSON, 70 Ruelle Fortification embouteille notre bière et notre porter et est autorisé à se servir de nos étiquettes. 103—1a

FLEURS, BOUQUETS !
Le soussigné vient de faire l'ouverture d'un nouvel établissement au
NO 254 RUE ST JACQUES
PRES DE LA RUE McGILL.
Où l'on trouvera toujours un grand choix de
Fleurs, Plantes et Guirlandes,
Spécialité de BOUQUETS pour MARIAGES, DÉCÈS, Etc., Etc.
Décorations en Fleurs pour Soirées et Diners
W. B. DAVIDSON
—FLEURISTE—
254, Rue St. Jacques
jno

☞FUMEZ LES CIGARES

Mowatt, Mercier, Merredith, Blake, Bowell, Sir J. A. MacDonald, Langevin, MacKenzie.

Un Cigare pur Havane
POUR 5 CENTS
—EN VENTE PARTOUT—
—MANUFACTURÉS PAR—
J. M. FORTIER, —143 & 147 RUE ST. MAURICE—
MONTREAL
Mer et Sam jno

HOTEL "LE BRUNSWICK"
P. POULIN, Propriétaire, Sorel, P. Q.
N'oubliez pas les EXCURSIONS du SAMEDI de Montréal à Sorel. Billets bons pour revenir soit le Dimanche Soir par le vapeur *Trois-Rivières* ou par le vapeur *Montréal*.
—PRIX REDUITS—
HOTEL BRUNSWICK — Première classe, Chasse, Pêche, Chaloupes à voile, Yachts à vapeur, la plus belle place du Canada pour Pique-Niques, etc.
1 a mar et ven

LA MAISON ETHIER
15½, 17 et 19 RUE GOSFORD
Entrée privée, No 128 rue du Champ-de-Mars. Vient d'être complètement remis à neuf. On y trouvera tout le confort désirable ; appartements spacieux et élégamment meublés.
☞LUNCH A TOUTE HEURE☜
Les LIQUEURS, CIGARES, Etc., Etc. sont de premier choix.
De plus, UNE GRANDE SALLE pour diners ou assemblées, est à la disposition du public.
JOS. BELEC,
11 juil-3m Gérant.

HOTEL McLEAN.
Baie des Ha ! Ha ! Saguenay.
Cet Hôtel est maintenant ouvert au public voyageur et aux touristes en particulier. Ces derniers, à part toute le confort qu'ils y trouveront pourront se livrer à leurs amusements favoris, tels que la pêche, les quilles, le billard et la navigation en chaloupe ou en yacht. La place est considérée comme très salubre au dire des médecins et les personnes dyspeptiques trouveront dans ses eaux salines un remède salutaire.
Repas servis à toute heure, liqueurs de première qualité.
27 juin—1m. P. McLEAN, prop.

HOTEL DU CANADA
SUR LE
CHEMIN DE CHAMBLY,
LONGUEUIL
Cette hôtel a subi cette année des améliorations considérables. Les personnes désireuses de passer l'été à la campagne, y trouveront tout le confort désirable à des prix modérés.
Pension de première classe, Chambres confortables, service parfait.
Une table de *Pool* est à la disposition des pensionnaires.
J. A. THOUIN,
22 juin 1 s Propriétaire.

HOTEL NOTRE-DAME
1425 RUE NOTRE-DAME
EN FACE DE LA GARE du PACIFIQUE
—MONTREAL—
Chambres spacieuses, Bonne Table, Service Parfait.
Cet hôtel est à proximité de la Cour, des Bâteaux de la Compagnie du Richelieu et dans le voisinage immédiat des chemins de fer du Pacifique et de la Rive-Nord.
Les voyageurs y trouveront tout le confort possible à des prix raisonnables.
H. DESJORDY & CIE.
186 PROPRIÉTAIRES.

HOTEL DUBERGER
OU
CENTRAL HOUSE
MURRAY BAY
Ce magnifique hôtel, établi depuis 1869, à deux cents verges du fleuve, situé à l'endroit le plus pittoresque et le plus poétique de la Malbaie, est maintenant prêt à recevoir les voyageurs et les touristes.
Les terrains attenant à l'hôtel sont vastes et bien entretenus, magnifiques parterres et pelouses ; salle de bal et salle de musique, etc.
Les amusements qu'on trouve à la Malbaie sont variés. A part la société choisie qui s'y donne rendez-vous chaque année, il y a les promenades, piques-niques, sports nautiques, pêche, etc., etc.
L'Hôtel Duberger a la réputation d'être l'hôtel le mieux tenu et le plus populaire sur la côte nord.
Un chef français de premier ordre a été choisi pour diriger la cuisine de ce magnifique établissement. 23 juin—2m

LE BAIN TURC OU BAIN ROMAIN MODERNE
140 RUE STE MONIQUE
Au pied de l'Avenue du Collège McGill, Montréal
Etabli en 1869, reconstruit et agrandi en 1873. Remis à neuf et amélioré en 1884. Ce bain est la plus complet, le plus confortable et le mieux construit qu'il y ait en Amérique.
Heures pour Messieurs : de 6 a. m. à 8 hrs a.m et de 2 p.m. à 9 p. m.
Pour les dames : De 10 heures a. m. à midi les lundi mercredi et vendredi seulement.
41-a D. B. A. MACBEAN, M. D.

A L'EPREUVE DE L'EAU ET DU FEU !
La PEINTURE EN ASPHALTE de PATERSON pour toitures, est la meilleure marché et supérieure à toutes les autres, pour les toits en tôle, en ferblanc ou en bardeau.
—PRIX : 30 CENTS LE GALLON—
Nous sommes les plus grands fabricants et marchands au Canada de feutre goudronné, feutre gris, feutre à tapis, goudron, ciment et peintures pour toits.
—EN GROS ET EN DETAIL—
J. W. PATERSON & Cie,
47 Rue Murray, Montréal. ☞217 Front Street, East, Toronto,
11 août

VINS CANADIENS PURS
CHAMPAGNE MOUSSEUX,
HAUT SAUTERNE,
BOURGOGNE CANADIEN,
VERMOUTH,
SAINT-JULIEN,
VIN BLANCS, SHERRY.
VINS DE MESSE,
CHAMPAGNE SEC,
SAUTERNE LUMINA,
CHATEAU MARGAUX,
O'PORTO, MEDOC,
BITTER ST JEAN-BAPTISTE,
BARRE & CIE, —Fabricants de Vins Canadiens—
186 et 188 RUELLE DES FORTIFICATIONS

Aux Meuniers
—ET AUX—
MANUFACTURIERS.
Machines de toutes descriptions
—REQUISES DANS LES—
MOULINS A BLE
—ET—
MOULINS A SCIE
ENGINS ET TURBINES
DES MODELES LES PLUS NOUVEAUX CONSTAMMENT EN VENTE
Des plans et estimés sont fournis à demande
On garantit entière satisfaction.
RICHARD SILBY
180 RUE WELLINGTON,
S et H 1 a OTTAWA.

CHAUSSURES
DE TOUTES SORTES
Spécialité de Chaussures pour
—HOMMES—
EN MAGASIN OU FAITES sur COMMANDE
—CHEZ—
Jos ARCHAMBAULT
No 602 Rue Ste. Catherine
13 juin, MONTREAL. 6 m-8

FAUSSE SEMELLE
EN BOULEAU
Brevetée de GUAY.
Cette semelle est très légère, ne se casse pas est parfaitement imperméable, hautement recommandée par plusieurs médecins éminents.
PRIX—Pour Hommes. 15 cts la paire
Pour Dames. 10 cts la paire
En vente dans les principaux magasins de chaussures.
P. HEMOND & FILS
220—Rue St. Paul—220
Seuls agents pour la vente en gros.
13 juin-6 m 8

CHAUSSURES! CHAUSSURES!
GRANDE VENTE DE MARCHANDISES DE TOUTES SORTES POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
—CHEZ—
ZOTIQUE PILON
No 1365, Rue Notre-Dame Est
(CI-DEVANT RUE STE-MARIE)
Autrefois occupé par P. HEMOND & FILS,
13 juin 6m MONTREAL. 8

FRS. & D. A. LAPOINTE
ARCHITECTES de L'EXPOSITION
Bureaux : No 1608 RUE NOTRE-DAME, Montréal
(Ancienne bâtisse de *La Minerve*)
Coin de la rue St. Gabriel.
Architectures religieuses une spécialité.
Médailles d'argent et diplôme à l'Exposition de la Puissance de 1884. 27-1a

BEAUTE et HYGIENE de la TETE
EAU MAGIQUE
—DU—
PROF. LESEGUE, Médecin de Paris.
En vente chez tous les Pharmaciens
PRIX : 50 CTS LA BOUTEILLE

PLUS DE CHAUVES!
L'EAU MAGIQUE DE LESEGUE fait pousser les cheveux et en arrête immédiatement la chute quelqu'en soit la cause, fortifie le cuir chevelu, enlève les pellicules et guérit les démangeaisons.
Ceux qui douteraient de l'efficacité de ce remède, n'ont qu'à se rendre à l'établissement du soussigné, qui leur en fera l'application GRATUITEMENT. Seul agent de la Puissance :
A. E. RACICOT, Perruquier, 660 rue SteCatherine
Agent local : R. CARRIERE, Chimiste
MONTREAL. 92-a

Remede de Wight
POUR LA GUERISON DES
CORS ET DES VERRUES
Ce remède guérit radicalement les Cors et les Verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrossif, ne contenant aucun acide ou alcalis et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence, qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du Remède de Wight. On peut voir si on le désire chez le propriétaire des Cors qui ont été enlevés au moyen du Remède de Wight pour la guérison des Cors et des Verrues.
Prix, 50 cents la bouteille.
Faites en l'essai.
G. L. WIGHT,
PHARMACIEN,
2449, NOTRE-DAME
[Coin de la rue Richmond, Montréal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port, sur réception du prix.] Jno

Distributions de Prix !
—1885—
LIBRAIRIE de J. B. ROLLAND & FILS
Nous venons de recevoir notre importation de LIVRES DE RÉCOMPENSE POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX ET EXAMENS.
Les maisons d'éducation et messieurs les Commissaires d'école trouveront à notre librairie une collection très-complète.
D'OUVRAGES EN TOUS GENRES
comprenant plus de soixante-quinze séries différentes, parmi lesquelles se trouvent PLUSIEURS COLLECTIONS NOUVELLES DES PLUS ATTRAYANTES. Reliures et cartonnages à dessins nouveaux et élégants.
Notre assortiment comprend aussi une grande variété de LIVRES DE PRIERE D'OUVRAGES CANADIENS en viche cartonnage, ainsi qu'une belle collection de
LIVRES POUR PRIX EN ANGLAIS.
Aussi un beau choix d'ouvrages et autres articles convenables pour récompenses.
UN catalogue spécial de nos collections de livres et autres articles sera adressé à toute personne qui en fera la demande.
J. B. ROLLAND & FILS
EDITEURS,
6 8, 10, 12, 14 RUE ST. VINCENT
MONTREAL

L'ECHO
DU
COMMERCE

REVUE HEBDOMADAIRE

DU

Commerce, de la Finance, de l'Industrie et des Assurances

MONTREAL, 18 JUILLET 1885.

UN PEU DE PUDEUR !

On lit dans le *Moniteur du Commerce* du vendredi 17 juillet 1885 :

La loi, telle que M. R. D. McGibbon l'a reconstituée en donnant un sens et un corps aux amendements de la législature de Québec, est aujourd'hui entre les mains de tous nos lecteurs par la traduction que nous avons faite du travail de M. McGibbon. A ce sujet, nous devons dire que ce n'a pas été sans surprise que nous avons trouvé cette traduction reproduite sans vergogne par deux journaux quotidiens de cette ville *L'Etendard* et *La Presse*, sans qu'aucune mention ne fût faite du peu de travail qu'elle leur avait coûté ni de la source à laquelle ils devaient leur excès d'entreprise. Le *Sic vos non vobis* des anciens est d'une éternelle jeunesse.

Le *Moniteur du Commerce* le prend de bien haut, de beaucoup trop haut avec LA PRESSE. J'ai copié en effet dans le dernier numéro du *Moniteur*, la traduction du travail de M. R. D. McGibbon ; j'ai cru pouvoir le faire, comme cela se pratique quotidiennement dans la presse canadienne pour tout ce qui concerne les simples traductions.

Cette coutume tout étrange qu'elle puisse paraître est suivie par tous les journaux canadiens, y compris le *Moniteur du Commerce*. Depuis sa fondation, ce journal hebdomadaire a religieusement copié dans les journaux quotidiens les traductions des rapports et des comptes-rendus des assemblées de banques, d'assurances et autres institutions anglaises. Pour cette raison, et pour bien d'autres encore, l'attaque du *Moniteur* contre l'*Etendard* et la PRESSE est aussi inqualifiable qu'injustifiable.

C'est la première fois que j'emprunte quelque chose au *Moniteur du Commerce*, alors que ce journal coupe régulièrement, toutes les semaines, ou à peu près, des articles et des parties de revue publiés dans LA PRESSE. Je n'irai pas chercher très loin mes preuves, je prendrai ce même numéro du 17 juillet et je trouve dans les Notes commerciales, page 592, 2e colonne, un item coupé littéralement dans la correspondance de M. L. E. Morin, publiée dans LA PRESSE du mardi 30 juin, sans que le *Moniteur*, si chatouilleux sur ce point, ait jugé à propos d'en indiquer la provenance.

Le sic vos non vobis des anciens est d'une éternelle jeunesse !

Ne sachant pas le latin, j'ai cherché dans Larousse ce que voulait dire cette citation et j'ai trouvé :

Dans les quatre vers pentamètres qui commencent par ces mots ; Virgile se plaint fort ingénieusement qu'un autre ait reçu la récompense que lui seul avait méritée.

S'emploie lorsque quelqu'un reçoit le salaire dû à un autre.

Je crois devoir rappeler aux propriétaires du *Moniteur du Commerce* que ces vers s'appliquent non-seulement aux reproductions d'articles, mais bien mieux encore à ceux qui font faire des articles, en profitent et négligent de les payer. C'est sans doute à cette classe d'exploiteurs que le grand poète latin voulait faire allusion.

A bon entendeur, salut !

JULES HELBRONNER.

L'enseignement industriel.

Au moment où cette question s'agite de tous côtés et où elle va recevoir une solution pratique, à Montréal, nous croyons devoir publier une partie de l'enquête faite à Paris sur la matière. Nous laissons aux fabricants le soin de commenter cette déposition et d'examiner les avantages qu'ils pourront trouver à suivre le système adopté en Europe.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES OUVRIERS ET INDUSTRIES D'ART, PRÉSIDENCE DE M. CORBON.

Déposition de M. Ninet Auguste, directeur de l'école de dessin de la bijouterie, et les industries qui s'y rattachent.

M. le Président. — Voudriez-vous nous dire, monsieur, ce que l'on pourrait faire pour élever le niveau de la capacité des ouvriers de votre industrie ?

M. Ninet.—Il y a six ans que j'ai fondé l'école ; la chambre syndicale qui nous patronne ne pensait pas faire autre chose qu'un cours de dessin et de modelage. Je demandais aux apprentis quel était leur métier ; presque tous me disaient : Nous sommes *piéceurs*. Je ne savais pas ce que cela voulait dire. C'étaient des spécialistes.

Je consultais les patrons ; ; je me mêlais un peu à la vie de l'orfèvre. Après avoir fait le cours de dessin et de modelage, je me demandais s'y n'y avait pas moyen de faire fabriquer des pièces ; les patrons furent les premiers à s'étonner et à dire que je n'obtiendrais aucun résultat. Bref, l'exposition universelle arrive ; j'y exposai des pièces fabriquées par les enfants, et qui n'étaient pas trop mal réussies ; ce début fut très remarqué et notre école récompensée. Plusieurs objets furent acquis pour la loterie nationale. Nous avons continué, et nous avons reçu des encouragements, entre autres du directeur des beaux-arts, M. Paul Mantz, qui fit un rapport très favorable. Nous obtenions un prix de première classe à l'exposition du métal. Nous n'avions pas fait de chef-d'œuvre, mais des choses très passables, et je tenais surtout à lancer une idée.

Ces enfants, qui étaient des piéceurs, composent un dessin à l'école, puis l'exécutent à l'atelier. Je fais faire la gravure à l'école, mais je n'ai pas d'outillage ; il faudrait les magasins réunis pour loger tous les ateliers de la bijouterie et des industries qui s'y rattachent.

J'ai tourné la difficulté et je me suis servi des ateliers des patrons. Les travaux des élèves sont d'autant plus sincèrement faits que beaucoup de patrons ignorent le dessin, encore plus le modelage, et seraient embarrassés de donner un conseil, au point de vue de l'art ; ce n'est pas leur faute, car on ne leur a rien enseigné ; au point de vue du métier, de la soudure, par exemple, le patron peut conseiller l'apprenti ; mon but est d'arriver à faire que l'apprenti ne devienne pas l'ennemi de celui qui détient l'outillage.

M. le Président.—Votre école n'est pas seulement théorique ?

M. Ninet.—Elle est pratique. On compose un modèle ; je fais voir les qualités et les défauts, je mets les styles en présence, je fais de petits cours, sans prétentions.

M. le Président.—Ceux qui s'assimilent le mieux à votre enseignement peuvent-ils entrer comme ouvriers chez un bijoutier en sortant de chez vous ?

M. Ninet.—Tous nos élèves sont distingués dans les ateliers ; il y en a même qui font les dessins.

M. le Président.—Ils travaillent dans les ateliers ?

M. Ninet.—Oui ; il y aurait impossibilité de les faire travailler dans l'école, au point de vue financier, au point de vue du local, etc. ; ce système est d'ailleurs préférable pour cette industrie de goût, de fantaisie, sujette à se renouveler chaque jour, livrée aux caprices de la mode. Il est bon que ces jeunes gens puissent, de l'école, aller porter dans l'atelier ce qu'ils ont appris. Des écoles théoriquement professionnelles, comportant un règlement et une unité de production, ne répondraient pas du tout aux besoins auxquels on est obligé de satisfaire.

M. le Président.—Nous recherchons précisément dans quelle mesure l'école peut être associée à l'atelier.

M. Ninet.—Il faut que l'école soit associée au foyer, à l'atelier ; il faut que l'art soit porté à l'atelier par les petites mains de l'apprenti ; l'apprenti est le meilleur coursier de ma propagande. Avec l'apprenti j'améliore l'éducation artistique du patron et celle de l'ouvrier. Quand l'enfant est devenu ouvrier, en dehors des objets de fabrication courante qu'il fait pour gagner sa vie, il continue à me donner des pièces que je fais figurer dans nos expositions ; de cette façon, le goût de l'art s'entretient chez lui. Les patrons eux-mêmes disent : Depuis la création de l'école, nous avons amélioré notre production ; l'enfant s'occupe d'art toute la journée ; par son intermédiaire, je porte l'influence de l'école dans tous les ateliers.

M. le Président.—Vous avez trouvé le moyen d'intéresser à l'école l'élève et le patron.

M. NINET.—Tous les ateliers sont à ma disposition et j'y suis toujours bien accueilli. J'ai eu parfois sur le même banc scolaire : l'apprenti, l'ouvrier et le patron. C'est, d'ailleurs, l'instruction professionnelle de ces trois éléments qu'il faut poursuivre.

M. le Président. — Voilà le problème résolu.

M. Laussedat — Vous avez fait une distribution de prix dernièrement ?

M. Ninet. — Oui, nous avons une exposition, rue de Lancry, No 10 ; les compositions sont à l'appui des objets fabriqués.

M. Paul Mantz. — Chez vous, on ne fait que la gravure sur métal ?

M. Ninet.—Je fais tout ce que mon emplacement me permet de faire ; plus tard quand l'école sera agrandie, nous ferons davantage ; mais quand même je pourrais fabriquer chez moi du matin au soir, je ne le ferais pas, parce que je veux que l'enfant respire l'air de l'atelier, qu'il soit aux prises avec les difficultés de la vie, et qu'il ne soit pas obligé, en sortant de l'école, de recommencer l'existence pratique. Voilà le bon côté de notre école.

J'insisterai sur un point : je prétends que cette manière d'enseigner adoucit les caractères ; au lieu de faire de l'enfant un manœuvre, une victime, un ennemi, on en fait un collaborateur intelligent, un ami de la société dans laquelle il arrive facilement à gagner sa vie.

Autrefois, on faisait de l'apprenti un piéceur ; il gagnait 2 fr. 50, alors qu'il lui fallait pour vivre 5 ou 6 francs, et il arrivait ainsi sur les bancs de la cour d'assises. Faisant partie du jury, j'ai invoqué cette considération et j'ai obtenu pour un de ces malheureux les circonstances atténuantes.

M. le Président.—Le bénéfice moral qui résulte de votre procédé est considérable.

Nous vous remercions, monsieur, des explications que vous venez de nous donner.

LES CHEMINS DE FER EN CHINE.

L'achèvement prochain du Pacifique d'une mer à l'autre nous force à porter une attention toute particulière au mouvement commercial et industriel de la Chine. C'est à ce point de vue que nous examinerons les nouvelles conditions économiques dans lesquelles la Chine va se trouver par suite de certains articles portés au traité de paix signé entre cette puissance et la France.

Il y a dans ce traité de paix un article fort imprévu et fort curieux, c'est l'article 7. "Lorsque la Chine aura décidé de construire des voies ferrées, y est-il dit, il reste entendu qu'elle s'adressera à l'industrie française, etc., etc."

Cela n'a l'air de rien, cet article. Bien des gens, en le lisant, auront peut-être eu la pensée que Li-Hong-Tchang, le fin diplomate, n'a souscrit à cette clause que pour faire une politesse à peu de frais. Il peut bien y avoir quelque chose comme cela. Mais il y a très certainement aussi la volonté arrêtée de mettre cette question des chemins de fer chinois à l'ordre du jour, de prendre date devant l'Europe et devant la Chine, en parlant non pas au conditionnel, mais au futur. Or, c'est là, qu'on le sache bien, tout simplement une révolution.

Il y a cinq ou six ans, pas un homme d'Etat de la cour de Pékin n'aurait seulement osé introduire dans un document public le mot *chemin de fer*, ou en parler comme d'une innovation possible en Chine : encore moins comme d'une entreprise probable. Tout le parti conservateur, tous les préjugés les plus enracinés au cœur chinois, se seraient soulevés contre ce projet. On aurait crié à la profanation et au sacrilège. Exproprier des champs qui appartiennent de temps immémorial aux mêmes familles —violer les tombeaux où reposent les ancêtres—percer de tunnels et de tranchées les collines où s'abritent les génies protecteurs des moissons ! se serait-on écrié. C'est l'abomination de la désolation, l'anarchie, la fin du monde !......

Il y a dix ans à peine, une compagnie anglaise, ayant établi par surprise un petit chemin de fer entre Shanghai et Wou-Soung, se vit obligée de l'abandonner au gouvernement chinois, qui nivela la voie et déporta le matériel à Formose. Au total, on devait croire la création des chemins de fer chinois renvoyée aux calendes grecques. Et voici que d'un coup de baguette la question se trouve rouverte. On peut tenir pour certain que Li-Hong-Tchang est décidé à attacher son nom à ce grand projet. Peut-être sera-t-il obligé d'attendre, pour le réaliser, la majorité du jeune empereur.

Mais sa résolution est prise. Il est trop éclairé pour ne pas comprendre la force irrésistible qu'une grande ligne centrale mettrait aux mains de la dynastie mandchoue ; il sait que sans chemins de fer il est impossible d'exploiter les prodigieuses richesses houillières que renferme le sous-sol de la Chine ; et il a trop grand besoin d'argent pour laisser plus longtemps ces richesses improductives.

Quant à la crainte de "déranger les esprits" et de violer les sépultures, que les fonctionnaires chinois mettaient toujours en avant quand il s'agissait d'établir une voie ferrée, il est permis de croire que cette objection n'a pas à leurs yeux une très grande valeur. Il est toujours possible de déplacer un tombeau, même en Chine, sans froisser le sentiment familial ; à côté des indemnités que tous les codes réservent aux victimes de l'expropriation, il y a pour ces cas spéciaux, au rituel de l'Empire du Milieu, des cérémonies et des exorcismes dont personne ne récuserait l'efficacité. L'expérience de Wou-Soung a montré, du reste, que les populations rurales de la Chine ne sont nullement hostiles aux chemins de fer, comme on le prétendait.

C'est avec curiosité—et même avec sympathie—qu'elles se pressaient en foule au bord de la voie pour voir la merveille. Tout semble donc indiquer que la question est désormais résolue en principe et n'est plus, dans la pensée de Li-Hong-Tchang, qu'une affaire d'opportunité ou de fonds disponibles.

Rappelons qu'il y a, dans le nord de la province de Petchili, un petit chemin de fer industriel pour le service des mines de charbon et qu'il est très apprécié des Chinois. Chez eux, il n'y a que le premier pas qui coûte. Ce précédent suffira pour convaincre les Célestes que rien ne sera innové.

CHRONIQUE DES PROVINCES MARITIMES.

St Jean, N. B., 13 juillet 1885.

M. le Rédacteur,

Quand vous visiterez Halifax et pour faire des affaires en poisson, visitez naturellement d'abord les quais. Vous verrez là de la grande morue sèche pour le commerce qui se fait dans cet article entre Montréal et l'extrémité ouest d'Ontario, de la grande et petite morue verte pour le commerce de la province de Québec, du hareng pour les deux provinces, du hareng pour les nègres des Antilles, de la morue moyenne grandeur pour le commerce du Brésil, une qualité supérieure pour celui de la Méditerranée, de l'Espagne et du Portugal, de l'alose pour le marché de Philadelphie, du saumon première qualité pour le commerce américain, seconde qualité pour le commerce canadien, du hareng prix moyen pour l'île du Prince Edouard, du maquereau qualité supérieure pour le commerce de Chicago et des Etats de l'Ouest, du maquereau No 3 pour la population pauvre des Etats de la Nouvelle-Angleterre, du poisson invendable ailleurs, pour les nègres des Etats du Sud, du saumon fumé pour les restaurants première classe. Si vous passez de là sur les marchés publics, vous pourrez acheter des homards de 25 à 30 centins la douzaine, du maquereau frais, de la morue, du flétan, en un mot de tous les poissons frais, à très bon marché. Halifax est le point de distribution en Canada comme Boston et Gloucester le sont aux Etats-Unis. On y est particulièrement bien placé pour faire le commerce de poisson. En le débarquant des goëlettes, s'il a besoin de quelque manipulation, on a tout sous la main. Si la morue n'est pas assez sèche pour le commerce du Brésil, on n'a qu'à l'étendre sous ou sur des hangars qui sont faits comme les signaux de la Baie des Chaleurs. Si vous avez besoin de saumurer du poisson, vous avez encore tout sous la main, parce que les bâtiments de sel déchargent presque dans les hangars. Tout y est calculé pour éviter les frais. Les bateaux pêcheurs viennent charger à votre porte et vous avez toujours autant de tonnelliers qu'il vous en faut sous la main.

Le rappel de la clause obligatoire de l'inspection du poisson est très mal vu à Halifax et la Chambre de Commerce a protesté à l'unanimité contre le rappel de cette clause.

A Halifax comme partout où je suis allé, on est dégoûté de l'action du gouvernement à propos de la question des pêcheries, particulièrement d'admettre le poisson de Terreneuve en franchise. Depuis que la correspondance qui a été soumise à la législature, a paru, on s'explique d'où vient la pression, mais on ne s'explique pas pourquoi on admet en franchise le poisson des Etats-Unis que personne ne demandait. On n'a pas d'objection à laisser les pêcheurs continuer à pêcher le reste de la saison, mais on croit qu'on ne devrait pas admettre en franchise le poisson qui vient des Etats-Unis qui vont, comme par le passé, aller inonder la Province d'Ontario au détriment de notre propre commerce qui ne pourra s'y implanter à cause des avantages particuliers qu'ont les Américains sur nous en raison du fret.

Voulez-vous un exemple de ce que je vous dis. En voici un.

L'année dernière les expéditeurs de poisson payaient cinquante-cinq cents du quart de fret, de Port Hawkesbury à Boston. Il n'y avait alors qu'une seule ligne : Cette année, on a mis le steamer *Ulunda* que nous avons vu dans notre port, il y a quelque temps, sur la route de Boston, Port Hawkesbury, et Halifax, et cette année on court après le fret à vingt cents du quart. L'Intercolonial charge, si je suis bien informé, soixante-cinq cents du quart. A ce taux, avec l'admission en franchise, il est impossible aux Canadiens de lutter avantageusement avec les Américains accordant des taux des plus minimes sur leurs chemins de fer. Quant à Terreneuve, on n'a pas d'objection à laisser entrer leur poisson et leurs huiles en franchise, pourvu que les Terreneuviens admettent notre farine, notre lard et nos autres produits sur des termes plus favorables que ceux qu'on a obtenus jusqu'ici. Je doute beaucoup qu'ils accordent cela, car ils pourraient bien tomber de Charybde en Scylla. Qui vivra verra.

Quand vous aurez fini vos affaires, faites en sorte de vous ménager une heure ou deux avant de partir pour visiter le jardin public entretenu aux frais de la Corporation. J'ai tout lieu de croire que c'est le plus beau jardin du Canada, sinon de l'Amérique, car de l'opinion des voyageurs, on ne voit rien de supérieur ailleurs. Comme accident de terrain, le jardin du gouverneur d'Ontario peut l'emporter, mais il est loin de l'égaler en culture.

Si vous avez le goût des souvenirs historiques en allant visiter le jardin public, si votre cocher est une encyclopédie historique, il ira vous montrer les restes d'un fort français ainsi que les anneaux où était attachée une chaîne qui traversait en cet endroit un bras de mer pour empêcher les vaisseaux ennemis d'entrer dans la rade pendant la nuit. Faites-le revenir par les remparts, d'où vous aurez une magnifique vue du port et de la ville d'Halifax.

Les affaires sont tranquilles à Halifax comme partout ailleurs, et on s'accorde à dire que c'est la faute à la Confédération, tout comme autrefois on disait que c'était la faute à Papineau, s'il y avait des cahots, mais comme on accuse les habitants des Provinces maritimes d'être un peu extrêmes en tout, on ferait bien de prendre cette explication avec un grain de sel.

Dans cette partie du pays, on semble restreindre toutes les conversations à deux sujets : les troubles du Nord Ouest et ce que l'on fera de Riel et la question des pêcheries. Depuis un jour ou deux, les scandales de l'aristocratie anglaise paraissent offrir une variante. Si nous devons prendre pour argent comptant tout ce qui se dit, il pourrait bien arriver qu'au cas d'élections la majorité conservatrice ne serait pas aussi considérable qu'aux dernières élections, hormis pourtant que la question des pêcheries s'arrangerait à leur satisfaction.

De Halifax à Saint-Jean, N.B., il y a soixante-quatre stations où s'arrête le train. Sur un long parcours, on paraît avoir emprunté la majorité des noms des stations à l'Angleterre, car on y trouve les noms suivants : Bedford, Richmond, Wellington Londonderry, Westchester, Oxford, Sussex, etc. Ah ! Voici un nom qui annonce la misère : Pain sec. On n'a pas dû faire gogaille en cet endroit et on a probablement voulu commémorer le fait en attachant un nom de souvenir désagréable à l'endroit.

Le souvenir de la patrie absente avait fait donner les noms de l'ancien pays au pays nouveau, mais arrivé à Pain Sec, on avait probablement chanté assez longtemps "Home sweet home" et l'on y avait fait probablement trop maigre chair pour honorer davantage ce pays des doux noms de la patrie, aussi y a-t-on conservé les noms sauvages de Anagance, Penobsquis, Plumweseep, Apotaqui, Nauwigewauk, Quispamsis. Pourquoi aussi n'avait-on pas eu un meilleur menu à Pain sec ?

Depuis l'incendie qui a ravagé la partie commerciale de la ville de St Jean, on a presque partout rebâti, comme il arrive presque toujours, avec beaucoup plus de luxe qu'auparavant et les maisons de commerce qu'on y voit feraient honneur à n'importe quelle grande ville.

Les bâtisses publiques, la douane, le bureau de poste sont aussi bien belles, mais c'est grand dommage qu'on n'en lave pas les vitres plus souvent. C'est peut-être pour raison d'économie et protéger l'intérieur contre les rayons du soleil et éviter la dépense de toiles.

La remarque pourrait s'appliquer à nombre d'autres bâtisses.

La corporation de Montréal ferait bien de ne pas venir prendre de leçons, ici, pour entretenir ses carrés publics qui sont dans un état qui est loin de faire honneur à la Corporation de St. Jean.

Les marchés sont éclairés à la lumière électrique avec un fort bon effet. La cathédrale protestante possède un jeu de cloche qui à chaque heure carillonnent des airs connus. A neuf heures on entend le "God save the Queen."

St. Jean n'a pas grand'chose qui la recommande pour le commerce de poisson. On y fait bien quelque chose, mais relativement à Halifax, c'est très peu.

Maintenant, M. le Rédacteur, il ne me reste plus qu'à vous saluer. Demain, je rentrerai dans *mon* pays et en entendant parler français, ce qui ne m'est guère arrivé depuis trois semaines, malgré toutes les jolies choses que j'ai vues, je chanterai, *O Canada, mon pays, mes amours*, et si vous désirez savoir à quelles conclusions j'en suis arrivé sur le commerce de poisson, je vous les donnerai de mon bureau ou j'espère continuer la revue commerciale hebdomadaire comme à l'ordinaire.

Votre tout dévoué,

L. E. MORIN.

DIFFICULTES COMMERCIALES.

—M. Ira Scotland, épicier, à Hemmingford, Québec, est en faillite.

—M. Abraham Goodwin, épicier à Strathroy, est en faillite, passif $4,000.

—M. E. Dion, hôtelier à Québec, a fait cession de ses biens à M. Bégin, son passif est évalué à $14,000 et son actif à $6,000.

—Messrs Ward et Davidson, agents de fabriques à Montréal, ont fait une offre de 22½c. dans la piastre, à leurs créanciers. Cette offre sera probablement acceptée.

—Mad. B. Lafrenière, modiste à Sainte Hyacinthe, a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers. La faillite est due au mauvais état de sa santé.

REVUE DE LA SEMAINE.

Finance.

Notre marché a, pendant la semaine, subi une légère amélioration. Une certaine activité dans les affaires, peu importante, il est vrai, mais inattendue à cette époque de l'année ; les bruits de guerre ayant entraîné une hausse ou tout au moins une certaine fermeté dans les prix des grains ; l'aspect favorable des récoltes au Canada et la probabilité d'une récolte peu abondante, sinon en déficit, dans les autres pays sont autant d'éléments qui contribuent à rendre la confiance à notre marché.

La Bourse a subi dans presque toutes ses valeurs un mouvement de hausse, tenant plus à la spéculation qu'à toute autre raison. Ce qui prouve que la spéculation est seule responsable de cette plus value, c'est que la Banque de Montréal, la valeur guide, n'a pour ainsi dire pas varié. Les ventes ont également été plus actives, comme nos lecteurs ont pu le constater en suivant les rapports quotidiens de LA PRESSE.

Le change est soutenu de 8¼ à 8⅜ à 60 jours et de 8¾ à 9, à demande, entre banques.

En traites documentaires, la demande est meilleure et un certain nombre de transactions ont été faites de 8¼ à 8 5/8. A New-York, le sterling est coté à $4.85 à 60 jours et à $4.86½ à demande. Les traites sur New-York varient de ⅛ à 1/16 d'escompte, entre banques.

Le taux de l'escompte pour papier commercial est toujoujours à 7 p. c. pour les affaires ordinaires, mais le bon papier, de toute sécurité se place assez facilement au-dessous de ce taux.

Les prêts à demande sur valeurs publiques se font toujours de 3 à 4 p. c. et à temps de 5 à 6 p. c.

Commerce.

Nous avons résumé plus haut la position générale des affaires et nous n'avons plus maintenant qu'à passer en revue les changements survenus dans les prix pendant ces derniers jours.

ALCALIS, POTASSES ET PERLASSES.

Les réceptions sont assez bonnes, sans excès, et la demande est assez active pour les potasses premières. Nous cotons ferme, de $3.70 à $3.75 pour première et $3.30 pour secondes. Les perlasses sont nominales et sans demande.

BOIS.

Le mouvement a été, la semaine dernière, un peu plus actif que les semaines précédentes, mais si les ordres ont été plus nombreux, ils n'ont pas eu cependant plus d'importance et n'ont porté que sur de faibles quantités. On ne s'attend pas à une reprise sérieuse avant septembre. Les affaires d'exportation sont dans une bonne position et les cours se maintiennent bien, à l'exception toutefois des lattes qui ont un peu faibli.

CUIRS ET PEAUX.

La demande en cuirs est bonne quoique les fabricants de chaussures ne soient pas encore en plein travail ; les demandes sont nombreuses, ce qui indique une activité à peu près générale, mais elles sont faibles. Les ordres envoyés par les voyageurs en chaussures sont plus importants que ceux envoyés l'an dernier à pareille époque ; malgré cela les acheteurs montrent une grande réserve et on ne peut s'attendre à une reprise générale avant les moissons. Les cuirs sont fermes et les marchands sont moins disposés aux concessions que par le passé.

En peaux, les cours sont soutenus et en hausse, par suite de la concurrence que se font les acheteurs et de la faiblesse des existences. Les vendeurs, de leur côté, prétendent que les peaux manquent sur presque tous les points du Canada, que les qualités fournies sont meilleures et que la demande ne peut aller qu'en augmentant. Les peaux vertes de boucherie sont cotées à 8½, 7½ et 6½ pour Nos. 1, 2 et 3 respectivement.

EPICERIES.

La saison d'été est généralement calme dans les épiceries, et cette année ne fait pas exception à la règle.

Le demi-gros est cependant assez occupé et la faiblesse des stocks entre les mains des détaillants et des marchands de campagne permet d'espérer un prompt retour de l'activité qui a prévalu pendant ces derniers mois.

En sucres non-seulement les nouveaux droits sur les raffinés n'ont donné aucune fermeté aux cours, mais l'importance des stocks et la faiblesse de la demande ont causé une certaine faiblesse dans la cote. Nous cotons, par lots ; granulés 7 à 7¼, blonds, 5 à 5¼, sucre en morceaux 8½. En sirop les ventes sont faibles et la demande presque nulle.

Les thés sont assez actifs et les prix très fermes. Les basses qualités du Japon sont toujours très recherchées et beaucoup plus en demande que les belles sortes. Les produits de la nouvelle récolte commencent à arriver sur place.

Les prix des spiritueux ont naturellement été bouleversés par suite des changements apportés aux tarifs de douane et d'accise ; on trouvera les changements à nos prix courants.

Les tabacs ont également haussé, ceux à fumer de 8c. la livre et ceux à priser de 6c.

FRETS.

Les frets océaniques sont assez lourds et presque nominaux.

Nous cotons :

	Liverpool.	Londres.	Glasgow.
Grains....	1sh.9	......	1sh.9 à 2sh.
Farine....	7sh.6 à 10sh.		
Beurre et fromage..	20 à 25sh.	25sh.	....
Provisions	12sh.6 à 15sh	......	....
Madriers .	50 sh.	50sh.	45sh.

Bois pour la Rivière Plate, $12.00 à $13.00. Bêtes à cornes, 60 à 70sh.

Quant aux frets du fleuve et du golfe, nous cotons :

De Montréal à Québec.—Fleur, 8 cts par baril, 4 cts par sac. Lard, 10 cts par baril. Gros articles, $1 par tonne.

De Montréal aux ports d'en bas du fleuve et de Terreneuve, 25 à 30c par baril de farine.

De Québec aux ports suivants :

A Montréal—Sel, 9c à 9c, par sac. Charbon, $1.00. Fer, $1.00 par tonne, vieux fer, $1.10 à $1.10 par tonneau. Bois scié, par 1000 pieds, planches, $1.60.

Bois de service à Burlington, $1.75 à $1.75 par 1000 pieds.

Bois de service à Whitehall, $1.75 par 1000 pieds.

Bois de service à Plattsburg, $1.50 par 1000 pieds.

Bois de service à New-York, $1 par 1000 pieds.

A Sorel—Charbon, 90c par tonne ; sel, 8c par sac.

A Saint-Jean, P.Q.—Sel, 12½ par sac.

A Trois-Rivières—Sel, 7½c par sac. Charbon, 80c par tonne.

De Batiscan à Burlington, Plattsburg et Whitehall, $1.75 par 1000 pieds.

De Québec à Gaspé, Summerside, Charlottetown, I.P.E., Pictou, N.-E., etc, 50 cts par baril, $4 à $6 par tonne, par vapeur.

Par goëlette, 35c à 40c par baril.

FERS ET FERRONNERIES.

Sur place nous n'avons rien de bien nouveau à signaler ; les fers en gueuse arrivent en grande quantité et semblent être absorbés par les acheteurs, les emmagasinages étant toujours faibles. Les prix à livrer sont assez peu fixes et certains vendeurs demandent des prix en hausse de 2 sh. à 3 sh. sur les cours actuels. Les clous sont sans changements. Les fabricants de fers blancs anglais ont de nouveau pris la résolution de réduire leur production, ce qui, joint à la hausse de l'étain, a donné beaucoup de fermeté aux fers blancs. L'étain a monté de £1 par tonne. Les tôles du Canada sont sans changements ; leur prix, du reste, est très bas sur place.

GRAINS ET FARINES.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que les rapports concernant les dommages éprouvés par le blé d'hiver aux Etats-Unis, ont été grandement exagérés et que les récoltes seront meilleures qu'on ne l'avait dit d'abord. Ceci n'a rien de bien absolument étonnant et n'est que la répétition de ce qui se passe tous les ans, à pareille époque. Les nouvelles de complications probables entre la Russie et l'Angleterre ont entraîné une certaine hausse dans les cours aux Etats-Unis ; mais la hausse du premier moment ne s'est pas maintenue et les cours ont repris des niveaux plus raisonnables.

Sur place il ne se fait que peu de chose, les fermiers et les marchands ne se décidant pas à livrer ce qui reste de l'ancienne récolte dans l'espérance de prix meilleurs.

A propos de hausse factice, le *Montreal Produce Bulletin*, cette excellente mercuriale, donne l'explication fantaisiste suivante du dernier mouvement des russes.

"On dit que la raison qui a poussé le général Alikanoff à désobéir au Czar et à marcher sur la passe Zulfikar, c'est qu'il était à la hausse sur une grande quantité de blé."

En farines, le marché est très incertain et les prix manquent complètement de fermeté, la température n'est pas étrangère à ces fluctuations des cours.

Nous cotons :

Blé roux d'hiver du Canada........	$0 95	$0 96
Blé blanc do do	0 94	0 95
Blé de printemps do	0 95	0 97
Pois	0 78	0 79
Avoines	0 35	0 36¼
Seigle	0 72	0 74
Orge	0 50	0 65
Maïs	0 60	0 66

FARINE—

Patents	$4 65	à $4 85
Supérieure extra	4 00	4 30
Extra superfine	4 00	4 10
Fancy	0 00	3 80
Extra du printemps	3 75	3 80
Superfine	3 60	3 65
Can. forte pour boulangers	4 15	4 35
Man. forte pour boulangers	0 00	4 50
Am. forte pour boulangers	4 50	4 75
Fine	3 40	3 45
Middlings	3 20	3 30
Recoupes	3 00	3 05
En sacs, d'Ontario	2 05	2 10
Moyenne	2 10	2 15
Extra du printemps	2 00	2 05
Superfine	1 90	1 95
En sac (livrée)	2 35	0 00

BEURRE.

La demande d'exportation ne porte absolument que sur les belles qualités des crèmeries, mais cette exportation de produits canadiens est entravée par les prétentions des vendeurs qui sont telles, que les ordres peuvent être plus facilement exécutés sur le marché américain.

Nous cotons :

Beurre des Crèmeries, 18c à 19½c.
Beurre des Cantons de l'Est, 13c à 17c.
Do Morrisburg, 13c à 16c.
Do Brockville, 12c à 15c.
Do l'Ouest, 10c à 14c.

FROMAGE.

Les cours sont décidément plus fermes et le ton du marché plus encourageant et très soutenu. Les stocks de la fabrication de l'an dernier ont été sacrifiés à Liverpool, et leur disposition a naturellement causé la hausse du fromage nouveau. Les prix qui ont difficilement monté de 7½c à 7¾c ont rapidement atteint pour certaines qualités de 8½c à 8¾c.

Les affaires ont été très actives pendant les derniers jours et la plus grande partie de la fabrication de juin a été placée. De fait le temps a été très propice aux produits de juin et l'on pense que ceux de la première quinzaine de juillet seront aussi beaux.

Nous espérons que les fabricants suivront le marché et vendront au fur et à mesure de leur fabrication, c'est la meilleure politique et celle qui a toujours donné le plus de bénéfice aux fabricants. Nous cotons de 8¼ à 8½ pour le premier choix et de 7 à 8c pour les autres.

ŒUFS.

L'offre est en excès de la demande et les prix sont faibles à 12½c.

PROVISIONS.

Les affaires ont été un peu plus actives, mais les prix manquent toujours de fermeté

Nous cotons :

Lard Mess amér. par barl	13 50	13 50
Lard Mess do (short cut)	13 50	14 00
Lard Mess Canadien (short cut)	13 75	14 00
Bœuf Mess	0 00	15 50
Bœuf salé en tierce	0 00	25 00
Jambons fumés par lbs	0 11	0 11½
Saindoux de l'Ouest, seau	0 09½	0 10
Saindoux Canadien do	0 09½	00 00
Lard fumé par lb	0 11½	00 00
Epaules	0 09	00 10
Suif ordinaire clarifié, p. lb	0 07	00 07½
BEURRE :—		
Crêmerie, choix	0 17½	0 19
Cantons de l'Est do	0 15	0 17
do moyen	0 12	0 14
Morrisburg	0 14	0 16
Brockville	0 14	0 16
De l'ouest	0 12	0 14
ŒUFS :—		
En caisse frais	0 12½	0 13
FROMAGE :—		
Bon choix à extra	0 05	0 07½

EXPORTATIONS DU PORT DE MONTRÉAL.

Animaux, pour la semaine finissant, le 11 juillet, avec comparaisons :

Par	Pour	Bestiaux.	Moutons.
Circassian	Liverpool	248	184
Norwegian	Glasgow	551	374
Cynthia		375	250
Ocean King	Londres	283	611
Toronto	Liverpool	393	1,158
Bristol	Bristol	136	416
L. Champlain	Liverpool	260	....
Total		2,167	3,876
Dernière semaine		2,190	2,210
Semaine correspon., 1884		3,406	4,014
Semaine correspon., 1883		1,764	7,346
Semaine correspon., 1882		521	5,940
Total à date		26,324	8,277
A la même date, 1884		21,631	4,817
A la même date, 1883		21,799	11,020
A la même date, 1882		18,024	18,717

Ces exportations ont été réparties comme suit :

Pour	Bestiaux.	Mout.
Liverpool	931	1,342
Glasgow	926	633
Londres	674	1,485
Bristol	136	416

PRIX COURANT EN GROS

ARTICLES	Prix en gros $ cts	$ cts
Alcalis		
Potasse 1ère par 100 lbs	3 70	3 75
" 2ème "	3 30	0 00
Perlasse 1ère "	5 00	6 00
Drogues et produits chimiques		
Alun ....p. 100 lbs	1 75	2 00
Sel de soude	1 15	1 25
Soda Ash	1 65	1 85
Bic. de soude	2 50	2 60
Soude caustique	2 02½	2 75
Chlr. de chaux	2 50	3 00
Sel d'Epsom	1 25	1 40
Couperose	1 00	1 10
Souffre en canon	2 50	2 60
Salpètre ....par keg	9 00	9 25
Borax raffiné ....par lb.	0 12	0 14
Camphre amérle	0 30	0 35
Crème de tarte, xtls	0 26	0 28
Crème " poudre	0 35	0 38
Garanse	0 11½	0 13
Indigo madras	0 90	0 95
Gomme arabique	0 35	0 60
" adragante	0 50	0 80
Ext de B. Campêche	0 09	0 10
" en boîte	0 12½	0 14
Suif. de cuivre ....par lb	0 06	0 7½
Pâte de réglisse	0 19	0 26
Savon b. Marseilles	0 10	0 15
Savon marbré	0 09	0 00
Huile de ricin	0 09½	0 10
Combustibles (Dans les clos)		
Stove ....par 2000 lbs.	6 00	0 00
Nut	5 75	0 00
Egg	5 50	0 00
Furnace	5 50	0 00
Scotch Grate	6 00	6 00
" Steam par 2240 lbs	5 25	5 40
Lower Ports Steam	4 00	4 50
Lump Lehigh	8 25	8 50
Blacksmiths par 2000	6 00	6 50
Erable longue, par corde	6 50	7 00
Merisier	6 50	7 00
Hêtre	6 00	6 50
Erable tendre	5 00	7 00
Tamarac	6 00	6 00
Erable tendre mélangée	3 30	4 50
Couleurs		
Blanc de Pl'b p. kev 25 lbs	1 75	2 00
" No. 1	1 50	1 75
" No. 2	1 25	1 50
Blanc de Pl'b sec p. 100 lbs	5 00	5 50
Litharge et minium	4 75	5 00
Rouge de Vénise	1 25	2 00
Ocre jaune	1 50	1 75
Blanc Céruse	0 65	0 70
Terre de Pipe	0 60	0 95
Mastique	2 25	2 50
Cuirs et peaux		
Cuir à sem. No.1 B.A. p. lb.	0 25	0 26
Cuir à sem. No.2 B.A.	0 22½	0 23½
Cuir Buffalo No. 1 ....p. lb.	0 21	0 22
Cuir Buffalo No. 2	0 19	0 20
Slaughter No 1	0 25	0 28
Harnais	0 27	0 33
Vache cirée mince	0 36	0 38
" " forte	0 33	0 36
Vache sur le grain	0 35	0 42
" grain écossais	0 38	0 37
Taure française	0 85	0 96
" anglaise	0 60	0 75
" canadienne	0 45	0 60
Veau canadien	0 55	0 75
" français	1 10	1 40
Vache fendue moy	0 22	0 28
" " forte	0 22	0 25
" " petite	0 18	0 22
Car ton cuir canadien	0 12	0 14
Cuir verni grainé p. pied	0 16	0 18
" " uni	0 15	0 17
Cuir grainé	0 12	0 15
Kid brillant	0 14	0 16
Mouton mince	0 35	0 45
" épais	0 35	0 40
Buff	0 13½	0 15
PRIX PAYÉS AUX BOUCHERS.		
Peaux vertes No. 1 p. 100 lb.	0 00	0 08½
Peaux vertes No. 2	0 00	0 07½
" " No. 3	0 00	0 06½
Peaux de moutons p. pièce	0 80	1 00
" " tondue	0 25	0 00
" agneau,	0 35	0 40
Peaux de veau .... per lb.	0 12	0 00
Epiceries		
Amandes	0 11	0 12
Avelines	0 08	0 09
Canelle en branche	0 00	0 12
Clous de girofle non moulus	0 00	0 18
Clous poivre	0 00	0 12
Café vert, Java	0 18	0 19
Café vert, Maracaibo	0 16	0 17
Café vert, Ceylon	0 15	0 00
Café Java, rôti	0 20	0 22
Café Maracaibo, rôti	0 18	0 00
Café Ceylon rôti	0 16	0 00
Dandelion en paquet 1 lb.	0 15	0 00
Epingle à linge 5 grosses	0 00	0 85
Homard	0 00	1 50
Indigo madras	0 60	0 70
Macaroni en quarts	0 06	0 00
Macaroni en boîtes	0 65	0 70
Macaroni, boîte extra 20 lbs chaque	2 40	0 00
(Vermicelle en quarts)	0 06	0 00
(Vermicelle en boîtes)	0 65	0 70
(Vermicelle, bte extra)	2 40	0 00
Mélasse Barbade	0 31	0 32
Mélasse do Dezcastro	0 00	0 00
Mélasse Portorico	0 22	0 00
Mélasse Trinidad	0 28	0 29
Mélasse St. Tite	0 25	0 00
Mélasse Antigua	0 26	0 00
Muscade	0 65	0 75
Mine plomb Martin	2 00	0 00
Mine plomb Lapierre	2 00	0 00
Mine plomb (Sun beams)	0 40	0 00
Mil anglais	0 05½	0 00
Noir à souliers franç's $2	0 28	0 00
Noir à souliers franç's $3	0 38	0 00
Noir à souliers franç's $4	0 48	0 00
Noir à souliers franç's $5	0 73	0 00
Noix du Brésil Pecan	0 08	0 00
Noix Bordeaux	0 09	0 00
Pipes en boîtes, 2 grosses	1 10	0 00
Pipes en boîtes, 3 grosses	1 90	0 00
Poivre rond noir	0 18	0 19
Poivre rond blanc	0 30	0 00
Poudre, condition commune	0 75	0 00
Poudre, condition Harvell	1 20	1 25
Pommes sèches	0 00	0 00
Riz Patna	4 50	0 00
Riz Rangoon	3 35	3 50

ARTICLES	Prix en gros $ cts	$ cts
Epiceries (Suite)		
Riz Rangoon	3 30	0 00
Résine par 280 lbs	3 25	3 40
Raisin Valence (vieux)	0 05	0 05
Raisin Valence (frais)	0 08	0 09
Raisin London Layers	2 10	0 00
Raisin Black Basket	0 00	0 00
Raisin 5 Crown	0 00	0 30
Raisin Loose Muscatel	2 20	0 00
Sel gros	0 48	0 00
Sel fin	1 20	1 25
Sel en jarres, 2 doz. chaque	1 25	0 00
Soda à laver	0 00	0 95
Soda à pâte	2 20	2 25
Sirop assorti, 1 doz chaque	3 50	0 00
Sirop citron	1 20	0 00
Séné	0 15	0 20
Sel Epsom	0 01	0 00
Saumon en boîtes	1 55	1 60
Sardines ¼ boîtes	0 22	0 00
Sardines ½ boîtes	0 10	0 11
Sucre raffiné	0 00	0 05
Sucre raffiné	0 05½	0 00
Sucre raffiné	0 06¼	0 00
Sucre raffiné	0 00	0 00
Sucre granulé	0 07¼	0 07¼
Sucre Portorico	0 00	0 06
Sucre Muscovada	0 00	0 05½
Thé Japon, commun	0 18	0 25
Thé Japon, moyen	0 25	0 30
Thé Japon, bon	0 30	0 35
Thé Japon, extra	0 37½	0 45
Thé Japon, de choix	0 50	0 55
Thé vert, commun	0 09	0 00
Thé vert, moyen	0 20	0 25
Thé vert, bon	0 30	0 35
Thé vert, extra	0 40	0 50
Thé vert, de choix	0 50	0 60
Thé vert Gunpowder	0 50	0 60
Thé vert, Impérial	0 50	0 60
Thé noir commun à bon	0 25	0 50
Thé Oolong bon	0 30	0 40
Tomates en boîtes 3 lbs	0 90	1 10
Tapioca	0 05	0 00
Vinaigre White Wine XXX	0 30	0 00
Vinaigre White Wine XX	0 25	0 00
Vinaigre en dame-jeanne	1 75	1 80
Vinaigre en dame-jeanne	1 80	0 00
Ferronnerie et Quincaillerie		
Fer à cheval :		
Ordinaires .... p. 100 lbs.	3 25	[illegible]
En acier	7 00	[illegible]
Fers à Repasser p. 100 lbs.	3 50	3 75
Fiches : Coupées, toutes dimensions p. 100 lbs.	2 55	0 00
Pressées, do. ¼	3 00	3 30
" 7-16	3 00	3 30
" ½	3 25	3 60
" 5-16	3 30	3 80
" ⅜	3 75	4 20
Fil de Fer :		
Poli, de No. 0 à No. 6, par 100 lbs	2 35	2 45
20 cents en plus par No. jusqu'au No. 14.		
Passé au feu, de No. 0 à No. 6 par 100 lbs	2 35	2 45
20 cents en plus par No. jusqu'au No. 14.		
Galvanisé, de No. 0 à No. 6 par 100 lbs	3 30	3 40
20 cents en plus par No. jusqu'au No. 14.		
A tisser, No 16 .....p. lb.	0 05½	0 06
¼ cent en plus par No jusqu'au No 36.		
A tuyau de poêle, No. 18, par lb	0 05½	0 06
A clôture, 'Barbed' p. lb.	0 06½	0 00
Comptant.		
Fil de Laiton, à collets p.lb.	0 30	0 35
Fontes Malléables ....p.lb.	0 10	0 11
Enclumes	0 11	0 12
Babbit Métal :		
Ordinaire ....p lb.	0 08	0 09
Extra	0 20	0 22
Charnières :		
T. et "Strap" .....p.lb	0 05¼	0 05½
"Strap" et Gonds filetés	0 03½	0 04
Clous et clous coupés Can. Pattern.	Comptant.	
De 3 à 6 pouces p. 100 lbs.	2 40	0 00
De 2½ à 2¾	2 65	0 00
De 2 à 1¾	2 90	0 00
De 1½ à 1¾ .....p. 100 lbs.	3 15	0 00
De 1¼ pce.	3 90	0 00
Clous coupés à froid :		
De 1¼ à 1½ pces p. 100 lbs.	2 90	0 00
De 1¼ pc	3 40	0 00
Clous à river par livre : ESCOMPTE : 30 à 35		
Clous à finir par 100 livres	Comptant.	
1 pouce	5 05	0 00
1¼ "	4 30	0 00
1½ "	4 05	0 00
1¾ "	3 80	0 00
2 "	3 30	0 00
Clous à quart par 100 livres :		
¾ pouces	4 80	0 00
1 "	4 40	0 00
1¼ "	4 10	0 00
Clous à cheval : Esc. 35 à 40		
Clous à caisse à tabac :		
1¼ pouce, par 100 lbs.	4 45	0 00
1½ "	3 50	0 00
ESCOMPTE : 45 à 50		
Pointés et finis liste	0 00	0 00
7 lbs .... liste	0 24	0 00
8 " .... liste	0 23	0 00
9 " .... esc'pte	0 22	0 00
1½ à 2 pces, p. 100 lbs.	3 00	0 00
2¼ "	3 65	0 00
2½ "	3 40	0 00
2¾ à 3 "	3 15	0 00
Clous et broquettes à soulier escompte	Par cent.	
Broquettes, Pointes, etc. :		
En paquets .....escompte	27½ à 30	
A la livre	25 à 27½	
Boulons :		
A voiture, ...escompte	25 à 32½	
A têtes fraisées "	72½ à 75	
A charrue "	65 à 70	
A poêle "	30 à 35	
Filières et Coussinets :	35 à 40	
liste .... Espte	25°/o	
Tarauds-mères, (Taper Taps) ....Escompte	20 à 25	
Limes, Râpes et Tierspoints 1ère qualité ....escompte	15 à 20	
2de qualité	40 à 45	
Mèches de Tarières, escpte	45 à 47½	
Tarières	35 à 37½	
Vis, Têtes fraisées, ..escpte	50 à 52½	
Fournitures de navires		
Goudron (coal tar) ....p.brl.	3 25	3 50
Goudron Wilmington "	3 50	4 00
Pine Pitch	2 60	2 75
Résine épurée ....p. 280 lbs.	2 75	3 00
" No 2	4 00	4 50
" pâle et No. 1	5 50	7 00
Huile de théréb .....p. gall.	0 57½	0 62½
Etoupe (navy) ....p. lb.	0 07	0 08

ARTICLES	Prix en gros $ cts	$ cts
Fourrures		
Les prix ci-dessous sont pour Peaux, 1ère qualité :		
Castor d'automne ...par lb.	2 00	0 00
Castor de l'hiver "	2 50	0 00
Ours noir grandes p. pièce	7 00	10 00
" petites "	4 00	6 00
Pécan "	2 00	4 00
Renard argenté "	20 00	35 00
" croisé "	3 00	5 00
Renard rouge "	0 70	0 75
Loup cervier "	1 25	2 25
Martre foncée "	0 00	0 00
Martre claire "	0 50	0 00
Vison foncé "	0 35	0 00
" clair "	0 10	0 00
Loutre "	5 00	8 00
Rat musqué d'hiver pièce	0 08	[illegible]
" du print'ps "	0 00	0 10
Chat sauvage "	0 25	0 50
Bête puante "	0 25	0 50
Huiles		
Huile de morue T. N. gl	0 37½	0 60
Tanneurs "	0 35	0 37½
Huile Loup-marin raf. "	0 50	0 52½
Huile blanche ord. "	0 47½	0 50
" de Morue "	0 55	0 57½
" Paille "	0 42½	0 45
" de Lard, extra "	0 75	0 82½
" " No. 1 "	0 80	0 82½
" d'olive pr mach. "	1 15	1 20
" " à bouche "	1 50	2 50
Huile de Palme ....p. lb.	0 08	0 00
" de Lin crue ....p. gl.	0 62	0 00
" de Lin bouillie p. gl.	0 66	0 00
" de Baleine "	0 60	0 65
" de Pétrole, par char	0 00	0 14½
" " par lot 10 brs.	0 00	0 15½
" " " 5 à 9 br	0 00	0 16
" " " 1 à 4 br	0 00	0 16½
" " amér. p. gl.	0 24	0 32
Laines		
Toison du Canada par lb	0 19	0 20
Arrachée "	0 20	0 22
A Extra super "	0 26	0 28
B Supérieure "	0 22	0 23
Noire "	0 21	0 22
Cap de B. E. "	0 16	0 17
Australie "	0 30	0 33
Matériaux de Construction		
Bois :—		
Frêne 1 à 4 pc ....p. m.	19 00	25 00
Bois carré, pin, p. pd cube	0 15	0 35
" blanc ½ ....p. m.	10 00	15 00
" " 1 pc. "	12 00	16 00
Noyer noirs, culls "	50 00	60 00
" " 2 qual. "	75 00	90 00
" " 1 qual. "	95 00	110 00
Cèdre rond ....p pd.	0 07	0 09
" plat "	0 05	0 08
" carré "	0 11	0 12
Orme tendre 1re qual. p.m.	24 00	28 00
Orme dur, 1re qual. "	35 00	40 00
Pruche 1 à 3 pc. "	[illegible]	9 25
Chêne rouge "	[illegible]	40 00
Pin clair 1re qual. "	30 00	37 50
" 2me " "	22 00	27 00
" 3me " "	14 00	16 00
Shipping culls ....p. m.	14 50	15 00
Epinette marchande "	11 00	12 50
" culls "	9 00	10 00
Charpente, Pin "	20 00	25 00
" Pruche "	17 00	18 00
" Epinette "	18 00	22 00
Lattes "	1 60	1 75
Bardeaux Pin No 1 "	3 25	0 00
" No 2 "	1 85	0 00
Bardeaux Cèdre No.1. p.m.	3 00	3 25
" " No. 2 "	2 40	0 00
" " No. 3 "	1 40	0 00
Briques, 1re qualité p. 1000	7 00	0 00
" 2me "	6 50	0 00
Chaux, maçonne p. 150 lb.	0 35	0 00
Ciment, Portland ....p. brl.	3 00	3 50
Briques à feu ....p.m.	35 00	40 00
Métaux		
Cuivre, Lingots ....p. lb.	0 13½	0 14
" en feuille "	0 22	0 24
Etain, lingots "	0 22½	0 23
" barres "	0 23½	0 24
Plomb :		
Saumons ....p. lb.	0 03½	0 03¾
Barres "	0 04½	0 05
Feuilles "	0 05	0 05½
De chasse "	0 05½	0 15½
Zinc :		
Lingots, "Spelter" ..p. lb.	0 04	0 04¼
Feuilles, No. 8 "	0 04½	0 04¾
Acier :		
A ressort ....p. lb.	0 03½	0 07
A lisse "	0 02½	0 08¼
Américain "	0 05½	0 06
A bandage "	0 02½	0 03
A pince "	0 02	0 03½
Fondu "	0 11½	0 13
Poule, ordinaire "	0 03½	0 07
De mécanicien "	0 03½	0 04
Fer en Gueuse ....p. ton.		
Siemens "	18 00	18 50
Coltness "	18 50	21 00
Langloan "	18 50	19 00
Summerlee "	18 50	19 00
Gartsherrie "	18 00	18 50
Carnbroe "	17 00	18 00
Eglinton "	16 00	17 00
Fer en barres :		
Ordinaire ....p.100 lbs.	1 65	1 70
Affiné "	2 00	2 10
De Suède "	4 25	4 00
De Norvège "	4 25	4 50
Lowmoor "	5 75	6 00
" En verge "	8 00	8 50
Tôle :		
Noire, Nos. 10 à 20 ..p. lb	2 25	2 70
" Nos. 21 à 24 "	2 75	2 80
Noire Nos. 25 à 27 ..p. lb.	3 25	3 30
" No. 28 "	3 90	4 00
Galvanisée, No. 24 "	0 05¼	0 06¼
" No. 26 "	0 06¼	0 07¼
" No. 28 "	0 07	0 07½
Etamée,		
No. 24, 72 x 30 "	0 07½	0 08
No. 25, 72 x 30 "	0 08	0 08
No. 24, 84 x 36 "	0 07¼	0 08½
No. 26, 84 x 36 "	0 07	0 07¼
De Russie, Nos. 8, 9 et 10 "	0 11	0 12
Du Canada ....p. boîte	2 65	2 75
Ferblanc :		
Coke I C ....p. boîte	3 90	4 15
Charbon de bois I C. "	4 30	4 65
" " I X. "	0 00	0 00
Pour chaque X additionnel, extra "	1 50	0 00
Charbon de bois D C "	4 00	4 25
Feuillard à cercler p.100 lb.	2 25	2 40
Double "		
Platre pour la terre		
Plâtre par 5 barils ...p. brl.	1 20	0 00
" par 10 barils	1 15	0 00
" par 20 à 25 barils	1 10	0 00
" par 50 barils	1 05	0 00
" par 70 à 100 barils	1 00	0 00
Prix net à 30 jours.		

ARTICLES	Prix en gros $ cts	$ cts
Tabacs		
Tabac Gladstone 5s	[illegible]	0 00
Tabac Gladstone 11s	[illegible]	[illegible]
Tabac Royal George 5s	[illegible]	[illegible]
Tabac Bright Navy	[illegible]	[illegible]
Tabac Ry'l twins, 3 ou 9	[illegible]	[illegible]
Tabac Kentucky Sl. en ½ lb.	[illegible]	[illegible]
Tabac Kentucky Slab en 2½ lbs	[illegible]	0 00
Tabac à chiquer Prince of Wales 10	0 35½	0 00
Navy 10	0 35½	0 00
Navy figs 68	0 40	0 00
Tabac poudre x	0 50	[illegible]
Tabac poudre Rose	0 32	[illegible]
Verres à vitres (Par 50 p.)		
6½ x 7½ à 10 x 15	1 80	1 90
10 x 10 à 18 x 22	1 90	2 00
18 x 24 à 20 x 30	2 20	2 30
20 x 32 à 24 x 36	2 40	2 50
Vins et liqueurs		
Sherries : Domecq	1 90	7 00
" Misa	1 90	6 00
Morgan brothers	1 85	7 00
Ports : Par gall. Impérial. T. G. Sandeman & Sons	2 30	6 00
Cockburn Smithes	2 25	5 50
Paul Emile Thomas	1 30	0 00
Clarets : Cruse Fils & Co	5 00	18 00
Cunliffe Dobson & Co	6 00	24 00
Champion's St Julien	3 50	0 00
Nouch frères ....pr caisse	3 00	25 00
" ....gal.	1 00	0 00
Bourgogne : De Beuverand & Poligny .... cse.	6 00	0 00
Champagne : Goulet extra ......p qrts	26 00	0 00
" ....pintes	28 00	0 00
Brandies : Hennessy p. gl.	6 00	7 00
" caisse	12 50	19 00
Martell ....p. gal.	5 50	7 00
Pinet Castillon & Co p g	4 00	5 00
" " caisse	10 00	17 50
Bisquit Dubouche p. gl.	2 90	4 50
Quantin & Co	3 75	4 50
" caisse	9 00	11 50
Otard Dupuy & Co. p. gl	5 00	5 50
" caisse	11 50	17 00
Gustave Duret ....p. gl.	3 40	4 25
" ....p. cse	6 00	16 00
Esprits : p. wagon complet 65 O.P. Entpt p.gl.	1 09	1 14
" 50 " "	0 99	1 00
" 25 U. P. "	0 62	0 63
Rye "	0 61	0 62
Gin de Kuyper cse rge "	8 85	9 00
" cse vte "	4 62½	4 70
" en futs "	2 60	2 70
A. C. A. Nolet Gin, cse r'ge	8 60	8 25
" " cse vte	4 25	4 50
" " en futs	2 50	2 60
Ale, Basse ....qts	2 35	2 45
" ....pts	1 60	1 65
Porter Guinness ....qts	2 35	2 45
" ....pts	1 55	1 60
Whiskeys importés :		
Hay, Fairman & Co(Seth)	3 30	3 40
" " caisse	7 50	8 00
Sheriffs ....p. gal.	3 75	3 90
Watson ....p. gal.	3 40	3 60
" ....caisse	6 75	7 50
Dunville & Co (Irish) gal.	3 75	0 00
" " " caisse	6 75	7 00
Grains et Farines		
Blés par 60 lbs :		
Canada blanc d'hiver	0 94	0 95
" " No. 3	0 90	0 90
de Printemps	0 95	0 96
Canada Roux d'hiver	0 95	0 96
Détroit No. 1 blanc	0 00	0 00
Toledo roux No. 2	0 00	0 00
Avoine No. 2 p. 32 lbs	0 35½	0 36
Orge ....p. 48 lbs	0 50	0 65
Seigle ....p. 56 lbs	0 72	0 74
Maïs	0 65	0 00
Pois par 66 lbs	0 78	0 79
Sarrasin	0 00	0 00
Farines par baril :		
Patente ....p. brl.	4 60	4 90
Extra supérieure "	0 00	4 40
Extra superfine "	[illegible]	4 30
Fancy	4 00	4 10
Extr. de Printemps "	0 00	4 00
Superfine "	3 90	4 00
Farine de boulanger "	4 25	4 40
Américain "	4 60	4 85
Fine	3 45	3 55
Midd[illegible]	[illegible]	3 30
Poll[illegible]	[illegible]	3 65
En[illegible]	[illegible]	2 15
De[illegible]	[illegible]	2 30
Fa[illegible]	[illegible]	0 00
"	[illegible]	0 00
"	[illegible]	0 00
"	[illegible]	0 00
Son	[illegible]	0 00
Moulée	[illegible]	0 00
Gru	[illegible]	0 00
Poissons		
Harengs Labrador, No 1.	3 00	3 50
par Brl (vieux)	0 00	0 00
Harengs No. 2 ....p brl	0 00	0 00
Harengs Cap-Breton	0 00	0 00
Morue sèche ....p.cwt	3 00	3 50
Morue verte No. 1 .... p. brl	0 00	5 00
" " No. 2	0 00	0 00
" large ....p.draft	0 00	0 00
Poisson bl. Lac Sup. p. brl	0 00	0 00
Truite saumonée, Lac Supérieur ....p. ½ brl	0 00	0 00
Saumon No 1 ......p. brl	12 00	13 00
" No 2 "	11 00	11 50
" No 3 "	10 00	10 50
Maquereau No 1	00 00	0 00
Saumon British Columbia	11 00	12 00
Produits du Porc etc		
Bœuf salé mess ......p. brl	15 00	15 50
Lard salé mess Chi'go "	13 75	14 00
" " canadien "	14 00	14 25
Lard Thin mess "	00 00	0 00
Saindoux en baril "	0 10	0 10
" en seaux "	0 09½	0 10
" en tinettes .. p lb	0 00	0 00
Jambons salés "	0 11½	0 12
Jambons fumés "	0 12	0 12
Porcs abattus ....p 100 lbs	0 00	0 00
Suif en baril ......p lb	0 09	0 09½
Produits de la ferme		
Beurre :		
Crèmeries	0 17½	0 19
Morrisburg "	0 14	0 16
Brockville "	0 14	0 16
De l'ouest "	0 12	0 14
Kamouraska "	0 10	0 12
Fromage fin 1er choix p. lb	0 07½	0 08
" moyen "	0 06	0 06½
Œufs frais ......en caisse	0 12½	0 13
" ......en baril	0 11	0 11½
Sucre d'érable ......p lb	0 07½	0 08
Sirop " ......p g	0 80	0 90

Produits de la ferme pour la semaine finissant le 18 juillet :

Par	A	Beurre. Tinettes.	Fromage. Boîtes.
Sardinian	Liverpool	....	20,236
Montreal	"	144	9,500
L. Champlain	"	..	571
Buenos Ayr'n	Glasgow	1,934	17,952
Coreau	London	....	2,919
Carmona	"	....	1,887
Bristol	Bristol	....	11,486
Total		2,078	63,650
Sur envoi direct		558	27,500
Semaine dernière		2,350	63,089
Semaine corr. en 1884		713	59,870
Semaine corr. en 1883		526	[illegible]
Semaine corr. en 1882		646	[illegible]
Semaine corr. en 1881		6,162	[illegible]
Semaine corr. en 1880		4,814	22,060
Total à cette date		7,576	313,528
Total sur envoi direct		2,931	116,727
A la même date, 1884		5,573	303,245
do 1883		5,618	263,301
do 1882		5,236	221,707
do 1881		22,957	236,362
do 1880		35,990	178,800

Marché aux vaches laitières.

Peu d'animaux ont été amenés au marché Viger, environ 40 seulement, la demande était bonne et les prix soutenus aux cours que nous avons donnés précédemment.

Marchés aux animaux.

La demande pour les bêtes à cornes, n'est pas aussi impérieuse que les semaines précédentes et les prix ne se sont maintenus que pour les bonnes qualités.

Les agneaux et les moutons sont en bonne demande, les premiers se vendent de $2.50 à $4.50 la pièce, les agneaux se placent facilement de $3.50 à $4.

Les veaux sont rares et en hausse, mais les prix en sont aussi variables que les qualités et ne peuvent être cotés. Les cochons de lait sont cotés de $1.50 à $4.25 et les porcs de $3.50 à $7.50 suivant la qualité.

Marché au foin.

Les réceptions sont faibles, cela tient aux nombreux achats faits par les Américains dans la campagne. On parle de ventes de timothy extra faites à $16 ; en ville, nous ne cotons toujours que de $10 à $13 les 100 bottes. La paille est ferme de $5 à $6.

Un pianiste se plaint du bruit que fait son voisin du quatrième, qui ne cesse de taper des coups de marteau, au-dessous de lui.

—Je vous conseille de vous plaindre, vous qui, du matin au soir, ne cessez de taper "des coups de piano" au-dessus de moi !

WALKER FRERES
Successeurs d'ALEXANDER WALKER,
—ETABLIE EN 1850—
Importateurs de Marchandises Sèches,
Nos 226 et 228 RUE McGILL
6 m MONTREAL. 6 juin

DOUANE
TRANSIT ET CONSIGNATION
Correspondances dans toutes les principales villes d'Europe et d'Amérique, entrepôt de première classe.
AVANCES FAITES SUR MARCHANDISES.
Hector Prevost & Cie.,
COURTIERS EN DOUANE,
No 33, Rue St. Sacrement, Montréal.
126-a

A VENDRE A BON MARCHE
PEINTURES, HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, PINCEAUX,
Blanchissoirs, Blanc de Céruse, Etoupe, Caltar, Teintures, Fleurs à transférer, Médecines patentées, Vert Français, etc.
CHEZ J. T. LETOURNEUX
Marchand-Importateur,
No 259 Rue St. Paul,
Près de la rue St. Vincent, Montréal.
23 av 1 a

LES BALANCES
FAIRBANKS
(SONT)
LES MEILLEURES
EN USAGE SUR TOUS LES CHEMINS DE FER, LES FABRIQUES, FROMAGERIES, ETC., ETC.
—BUREAUX ET SALLES DE VENTE :—
No. 377, Rue Saint Paul, Montréal.
6 mai 3m

LIVRES BLANCS
Les meilleurs livres blancs à copier aux prix les plus réduits de la ville. Vingt mains de papier épais, moitié reliés en cuir rouge ou bleu ; prix, $2.50 chacun.
On donnera un discompte pour des ventes considérables.
MORTON, PHILLIPS & BULMER
LIBRAIRES ET FABRICANTS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEURS,
1755 RUE NOTRE-DAME 1755
MONTREAL.

AUX MARCHANDS !
Pierre Hemond & Fils,
FABRICANTS de CHAUSSURES,
Ont cessé de faire le commerce de détail, pour faire exclusivement le COMMERCE de GROS et ont transporté leur Fabrique et leurs Bureaux au
No 220 RUE SAINT PAUL
—Deuxième porte de la place Jacques-Cartier—
Toutes commandes remplies avec ponctualité. Les Marchands trouveront à leur établissement un assortiment général de Chaussures de toutes sortes pour Hommes, Femmes et Enfants dans les Chaussures fortes et fines.
d 191

KENT & TURCOTTE
Comptables, Auditeurs et Commissaires
No 7 PLACE D'ARMES
Au dessus de la Banque Jacques-Cartier
—SPECIALITE—
Règlement des affaires de faillite
A. L. KENT A. TURCOTTE
78

A. HARDY & Cie
COMMISSIONNAIRES
MARCHANDS DE PRODUITS et de PROVISIONS
No 10 RUE BONSECOURS
MONTREAL.

DERNIERE EDITION

Rectification.

Messieurs les commis de la maison Dupuis, Dupuis et Cie, nous demandent de constater qu'ils assistaient à la réunion des commis de la rue Sainte Catherine Est, pour la fermeture à bonne heure.

Concert des marins.

Le concert hebdomadaire de l'Institut des Marins a eu lieu, hier soir, rue des Commissaires, au milieu d'un nombreux auditoire.

Le programme, très bien exécuté, a eu beaucoup de succès.

Sans propriétaire.

La police rapporte que deux vaches qui ont été mises en fourrière à la Côte des Neiges, il y a huit jours environ, n'ont pas encore été réclamées.

Si personne ne les réclame d'ici à lundi elles seront vendues pour payer les frais encourus.

Pique-Nique des Boulangers.

Le pique-nique des Boulangers a lieu aujourd'hui à Elmwood Grove.

Le programme comprend des courses et jeux divers.

La musique de l'Harmonie accompagne les excursionnistes.

Accident.

Hier soir, l'échevin McShane passait en voiture sur le square Phillips, quand un enfant, âgé de sept ans, nommé Kelman, demeurant rue des Allemands 91, se jeta sous les pieds des chevaux et reçut de telles blessures que M. McShane le fit transporter à l'hôpital général.

Le gardien de la paix Taylor, qui a vu l'accident, dit que McShane allait au pas et qu'il n'a pu éviter l'accident.

Contrat des impressions.

A une assemblée du comité de l'Hôtel-de-ville, tenue ce matin, il a été résolu de demander à l'avocat de la ville son opinion sur la question des impressions et le mémoire suivant lui a été remis, afin qu'il donne son opinion par écrit pour l'assemblée du Conseil, lundi prochain.

MEMOIRE CONCERNANT LE CONTRAT DES IMPRESSIONS POUR LA CORPORATION DE MONTRÉAL.

Le 12 juillet 1875, le conseil de ville passa une résolution autorisant le comité de l'Hôtel-de-Ville à demander des soumissions pour les impressions et la papeterie, voici cette résolution :

" A l'avenir les impressions de la Corpotion et la papeterie seront fournies par contrat, sous la surveillance du comité de l'Hôtel-de-Ville, qui fera tous les arrangements nécessaires pour mettre à exécution cette résolution, et à cet effet, il devra inclure dans les appropriations nouvelles, un montant suffisant pour faire face aux exigences des différents bureaux.

Conformément à cette résolution, des soumissions furent demandées et le contrat fut accordé à MM. Louis Perrault et Cie, pour une période de 5 années par le comité de l'Hôtel-de-Ville sans une nouvelle interventipn de la part du Conseil.

Ce contrat fut exécuté par MM. Perrault, et Cie, à la grande satisfaction du conseil, qui vota chaque année les montants nécessaires pour payer MM. Perreault.

A l'expiration des 5 années pour lesquelles le contrat avait été fait, ainsi qu'il a été mentionné plus haut, savoir en 1881, le comité de l'hôtel-de-ville demanda de nouvelles soumissions pour les impressions, par et en vertu de la dite résolution passée le 12 juillet 1875 qui était encore en vigueur vu qu'elle n'avait jamais été rescindée et annullée.

Le comité demanda par la voie des journaux des soumissions pour les impressions requises par la corporation pour une espace de 6 années, et exigea des soumissionnaires, un dépôt de $1,000, comme garantie de la fidèle exécution du contrat.

Plusieurs soumissions furent reçues par le comité.

Après de longues discussions et mures délibérations le contrat en question fut accordé à MM. Louis Perrault et Cie, par le comité et l'honorable Jean Louis Beaudry, alors maire de Montréal signa le dit contrat.

MM. Louis Perrault et Cie commencèrent immédiatement l'exécution du dit contrat et en ont continué l'exécution depuis cette époque à venir à ce jour.

La Corporation a chaque année depuis 1881, voté et mis à la disposition du comité de l'Hôtel-de-Ville les sommes nécessaires pour payer les comptes des MM. Perrault et Cie conformément aux clauses et conditions mentionnées au dit contrat.

La Corporation a depuis 1881 gardé dans ses coffres les $1,000 de MM. Louis Perrault et Cie exigés par le comité comme garantie de la fidèle exécution du contrat.

Les dits contracteurs Louis Perrault et Cie ont été depuis périodiquement payés par le trésorier de la ville, toujours après examen des comptes et leur vérification, quant aux prix correspondant à ceux du contrat, par le clerc de la papeterie et le Comité de l'Hôtel-de-Ville en assemblée régulière, la sanction de l'Auditeur de la ville, et la dite cité par ses employés a accepté des dits contracteurs des reçus en accompte pour ouvrages faits conformément à leur dit contrat.

Vu les faits ci-dessus la Corporation a-t-elle acquiescé et confirmé le dit contrat fait avec messieurs Louis Perrault et Cie, sous les circonstances plus haut mentionnées, ou peut-elle l'annuler, étant donné que la cité n'a pas de raison de se plaindre de ces messieurs dans l'exécution de leur contrat en supposant que ce contrat soit toujours en force ?

Prince et cocher.

La *Gazette de Messine* raconte un fait grave qui s'est passé l'autre jour à Milazzo.

Le prince de Camporcale, arrivé de Palerme, alla louer un fiacre pour se rendre aux bains de Termini. Les manières grossières du cocher lui attirèrent des reproches de la part du prince. Il y répondit par des voies de fait. Alors le prince saisit son revolver et fit feu contre son agresseur : mais la balle atteignit le frère du cocher, qui, au bruit de l'altercation, était accouru armé d'un long couteau.

Un second coup atteignit le cocher à l'omoplate droite et le mit hors de combat.

Ainsi délivré, le prince de Camporcale alla se constituer prisonnier.

Un journal de Berne raconte une opération heureuse faite par un oculiste de cette ville ; il s'agit d'un jeune Fribourgeois, âgé de seize ans, né aveugle et qui fut amené au professeur ; celui-ci examina les yeux, les trouva sains et constata que, par une cause inconnue, les nerfs visuels étaient insensibles.

Une opération fut faite, et l'aveugle-né recouvra la vue. De pareilles opérations ne sont pas rares, mais jusqu'ici elles étaient faites sur des enfants à leur naissance ; on n'avait pas encore opéré un aveugle âgé de seize ans. Le pauvre garçon, auquel on rendait le plus merveilleux des sens, a été complètement ahuri à la vue du monde nouveau s'étalant devant lui ; tout est encore confus dans cette pauvre cervelle, dont il faudra aussi chasser les ténèbres. Il confond les choses, prend un homme pour une femme, n'a aucune idée des formes, des couleurs, des distances, de la perspective ; en un mot, il naît une seconde fois.

Sollicité par un groupe de travailleurs catholiques allemands de faire prévaloir le principe du repos obligatoire du dimanche, le prince de Bismark a répondu par la lettre suivante :

" Je vous remercie bien cordialement de votre télégramme. Les signataires du télégramme ne peuvent pas désirer plus vivement que moi-même que le repos du dimanche soit accordé à chaque travailleur qui préférera ce repos à l'accomplissement de son travail journalier.

" Mais, avant de faire aux corps délibérants une proposition tendant à interdire le travail du dimanche et à contraindre le travailleur même contre son gré à renoncer à son salaire du dimanche, je crois qu'il est essentiel de m'enquérir plus exactement que cela n'a été fait jusqu'à ce jour de l'opinion des intéressés et des conséquences probables d'une telle mesure. A cette fin, j'ai invité les gouvernements fédéraux à faire une enquête sur cette question dans les centres où le travail du dimanche a lieu aujourd'hui et à recueillir les sentiments des intéressés, travailleurs et patrons, sur ce point."

TELEGRAPHIE GENERALE.

Personnel.

OTTAWA, 17—M. l'abbé Provencher, rédacteur du *Naturaliste Canadien* et entomologiste distingué, est en ce moment en visite à Hull chez les Révérends Pères Oblats, en compagnie de M. l'abbé Huard, préfet des études au collège de Chicoutimi. M. l'abbé Provencher est venu à la recherche de certains insectes très rares qui ne se rencontrent qu'à Hull, paraît-il. Quelques naturalistes d'Ottawa en ayant envoyé des échantillons à M. Provencher, c'est ce qui l'a décidé à venir lui-même en faire une collection.

Filoux à l'œuvre.

QUÉBEC, 17—Dans la soirée d'hier, la police était informée que deux individus bien mis, parlant l'anglais et paraissant étrangers à Québec, entraient dans les magasins du faubourg St-Jean et y échangeaient des billets de dix piastres pour des billets de moindres dénominations.

Les agents de la sûreté Walsh et Fleury, accompagnés du sergent Harpe, se mirent aussitôt en quête de renseignements, mais ils ne purent retrouver la piste de ces individus qui ne sont autre chose que d'adroits filous.

En effet, tandis qu'un des deux compères faisait le guet à la porte et examinait les alentours, l'autre entrait dans un magasin et demandait deux billets de cinq pour un billet de dix. Si les billets était neufs, il en demandait d'autres, prétextant que c'était pour expédier par la poste et que les anciens étaient plus souples. Dans la manipulation des billets, il a réussi à escamoter un $5 chez M. Boiteau, épicier.

Ils ont ainsi échangé des billets de $10, parfaitement authentiques du reste, chez MM. Gilbert, Lebeau, Côté et frère, Delisle, Boiteau, etc. Ils ont aussi visité Lévis, hier.

La police fait des recherches.

Nouvelles de Québec.

QUÉBEC 17—Madame Careau, épouse de M. Moïse Careau, charretier, rue Richelieu, faubourg St. Jean, a failli s'empoisonner elle et son enfant, hier soir, en mangeant du homard.

—M. l'abbé Daniel Guimont est nommé vicaire à St. Jean Deschaillons.

—M. Louis Truau de Cœli, de la Pointe Gatineau, est mort à la Quarantaine en bas de Québec. M. de Cœli s'en venait avec sa famille s'établir en Canada lorsqu'il est tombé malade sur le steamer en passant dans le golfe Saint Laurent et a dû être déposé à la Quarantaine où il est mort. M. de Cœli était marié et père de cinq enfants, qui sont en ce moment avec leur mère chez M. de Cœli, à la Pointe à Gatineau.

—Un ancien membre du barreau de Québec vient d'offrir, aux Sœurs de la Charité, de payer le coût d'une colossale statue du Sacré Cœur de Jésus, pourvu que l'on trouve la somme nécessaire au piédestal. Cette offre généreuse a été acceptée avec empressement. M. Peachy, architecte, a fait un plan très élégant. La commande a été donnée à M. Jobin, sculpteur, pour une statue en bois doré de quinze pieds de hauteur. Le piédestal coûtera $1,500.

Il n'y a pas de doute que la statue et le piédestal suppléeront très bien à l'absence du clocher.

—Trois miracles ont eu lieu hier à la bonne Ste Anne parmi les pèlerins d'Ottawa.

Une vieille femme de 70 ans qui ne pouvait marcher qu'à l'aide de béquilles, a eu le bonheur de les laisser au sanctuaire.

Un nommé Dolan qui par suite des blessures reçues dans une chute qu'il a faite il y a 15 mois, ne pouvait plus marcher, a été parfaitement guéri.

Enfin une troisième personne qui a aussi recouvré l'usage de ses jambes et a laissé ses béquilles au sanctuaire.

—Un ouvrier nommé Joseph Goulet et demeurant près du Grand-Tronc, à Lévis, s'est infligé au pied une terrible blessure, en équarrissant une pièce de bois.

—Un individu qui fait partie de la garde du parlement, a été arrêté, hier soir, dans une maison mal famée de la rue Richmond, pour avoir volé à une fille demeurant dans une autre maison du même genre, un bracelet qu'on a trouvé sur lui. Il a été acquitté ce matin, personne ne comparaissant contre lui.

Quatre matelots du navire *Queen of India* ont répondu à l'accusation d'avoir brutalement assailli dans leurs lits et d'avoir grièvement blessé plusieurs matelots du navire *Sirocco*, amarré à un quai de Lévis. Trois d'entr'eux ont été condamnés chacun à deux mois de prison, et le quatrième a été condamné à $5 d'amende et aux frais ou à trois semaines de prison.

Ce procès a donné lieu à un singulier incident, car il s'est trouvé parmi les témoins un disciple de Bradlaugh. Lorsque le second du navire a été appelé à prêter serment avant de donner sa déposition, il a refusé en disant qu'il était libre-penseur.

Le juge Chauveau a alors refusé de prendre sa déposition.

Une diligence dans la rivière.

KANSAS, CITY, MISS., 17—Une dépêche de cette ville annonce que la diligence faisant le service entre Dodge City, Kansas, et Fort Supply, Territoire Indien, a été emportée par une rivière débordée. Il n'y avait que deux voyageurs, dont l'un a été noyé, ainsi que le cocher et les mules d'attelage. L'autre voyageur s'est échappé. Les sacs de dépêches ont été recouvrés, mais on n'a pas revu de traces de la diligence.

On demande des subventions.

SAN FRANCISCO, 17—Le *Call* de cette ville, annonce dans son numéro d'hier, que le Pacific Mail Steamship Company a l'intention de cesser son service entre San Francisco et l'Australie à partir du 1er novembre, date de l'expiration de son contrat avec les colonies australiennes. Le gouvernement colonial, qui payait une subvention à la compagnie, a déclaré qu'il ne renouvellera pas son contrat, à moins que les Etats-Unis ne prennent l'engagement de payer une partie de la subvention. La résolution de la Pacific Mail Company est la conséquence de la décision prise récemment par M. Vilas, directeur-général de la poste, de n'affecter aucune part des $400,000 votés par le dernier congrès à l'aide du transport des malles.

Les grèves dans le Michigan.

SAGINAW, Mich., 17—Les ouvriers de plusieurs usines du Michigan se sont mis en grève et n'ont pas caché leur intention d'empêcher de travailler, par tous les moyens possibles, ceux que les patrons pourraient faire venir pour prendre leur place. Or, hier matin, quatre-vingts détectives de l'agence Pinkerton, armés chacun d'une carabine Winchester et de deux revolvers, sont arrivés en cette ville, où deux usines devaient rouvrir.

Le maire de Saginaw avait publié dans la matinée une proclamation dans laquelle il déclarait qu'il avait fait appel aux autorités de l'Etat et du comté pour leur demander des secours et qu'il avait fait ses préparatifs pour défendre les propriétés nationales et privées contre les grévistes, qui avaient, paraît-il, menacé de s'emparer des canaux alimentant la ville et les usines. Ces mesures de précaution, réclamées depuis plusieurs jours déjà, ont irrité les grévistes au plus haut degré. Aux dernières nouvelles les canaux étaient gardés par une compagnie de troupes de l'Etat et les grévistes s'étaient contentés de tenir dans la soirée une réunion bruyante, au cours de laquelle le représentant Barry a prononcé un discours des plus incendiaires et réclamé la mise en quarantaine du journal de la localité, qui, tout en admettant le droit des ouvriers de se mettre en grève, avait protesté contre les actes de violence commis par les grévistes et avait critiqué les autorités pour n'avoir pu agir avec plus de promptitude et de fermeté. Quoi qu'il en soit, les forces concentrées maintenant à Saginaw sont amplement suffisantes pour tenir tête aux fauteurs de désordres.

A Bay City, dans le même Etat, les grévistes avaient tenu, dimanche, plusieurs réunions dans le Madison Park, mais ils se sont contentés de prononcer ou d'applaudir des discours plus violents les uns que les autres. L'arrivée dans la ville de trente détectives Pinkerton bien armés avait d'abord causé une vive surexcitation, mais à la fin, leur présence semble avoir donné à réfléchir à ceux qui se préparaient à troubler l'ordre. Hier tout a été calme à Bay City ; les grévistes ont bien paradé dans les rues, mais leur tenue a été correcte et ils se sont abstenus de toute tentative illégale. L'usine Miller Brothers avait rouvert avec une nouvelle équipe d'ouvriers, mais on ne sait pas dans quelles conditions ceux-ci avaient été engagés.

LA QUESTION ANGLO-RUSSE

Inquiétudes au sujet de la situation en Afghanistan.

Les membres de la commission à Hérat.

BERLIN, 17—La situation dans l'Afghanistan inspire toujours des inquiétudes. Les valeurs russes sont en baisse.

LONDRES, 17—Le *Telegraph* dit que les Russes ne se sont pas emparé du défilé de Zulfikar. L'émir a invité les membres de la commission de la frontière afghane à venir à Hérat comme mesure de précaution, au cas où les troupes russes marcheraient de l'avant.

Le gouvernement anglais a informé le gouvernement russe qu'il considèrerait comme un acte hostile l'augmentation de l'effectif des troupes russes du côté de Zulfikar.

TÉHÉRAN, 17—Les Russes occupent trois positions sur le territoire persan, entre Saraks et Pulikhatun.

LONDRES, 17—On ne croit pas généralement qu'il y ait lieu de s'alarmer au sujet de la question de la frontière afghane.

M. Lessar est convaincu que lord Salisbury n'engagera jamais une guerre pour la petite lisière de terrain dont on se dispute la possession.

D'un autre côté, des officiers d'expérience disent que la possession de cette lisière de terre assurerait le contrôle du défilé de Zulfikar et de la route qui conduit de là a Hérat. Ces officiers prétendent qu'une guerre est inévitable, mais la probabilité d'un conflit n'est discutée que dans les cercles militaires.

SAINT-PÉTERSBOURG, 12—Le *Journal* de Saint-Pétersbourg dit que les mouvements des troupes russes n'ont aucune importance. Le gouvernement russe ne fera rien qui soit de nature à nuire au résultat des négociations amicales entre les deux pays. Il ne faut attacher aucune importance, ajoute cette feuille, aux nouvelles à sensation que publient les journaux.

Un mariage scandaleux.

NEW-YORK, 17—Les récentes révélations de la *Pall Mall Gazette* au sujet des scandales de Londres donnent un intérêt tout particulier à certains faits qui se passent journellement aux Etats-Unis et que, dans la plupart des cas, la loi est impuissante à prévenir ou à réprimer. Ainsi ces jours-ci encore un nommé George Stedman, de Sebec, Maine, âgé de quarante ans, épousait à Grace Preble une petite fille de onze ans ! Le greffier de la ville avait d'abord refusé de délivrer un permis pour un mariage si étrange pour ne pas dire immoral. Mais les parents même de la petite fille ayant, pour des raisons que l'on ne connait pas, mais qu'il est facile de deviner, donné leur consentement à cette monstrueuse union, la cérémonie a été célébrée avec toutes les formalités requises, en sorte qu'une immoralité de ce genre est non seulement tolérée, mais encore consacrée par la loi.

Exécutions sommaires.

BALTIMORE, Me., 17—La prison de Towson, petite ville située au nord de cette ville, a été cernée une de ces dernières nuits par une foule de citoyens armés de pied en cap qui ont sommé le shérif Knight de leur livrer un nègre, nommé Howard Cooper, convaincu d'avoir, le 2 avril dernier, outragé miss Kate Gray, fille d'un honorable fermier du comté. M. Knight a refusé de faire droit aux sommations de la foule, mais il a été empoigné et ligoté en un tour de main, et les vigilants sont entrés dans la prison et se sont emparés du nègre qu'ils ont été pendre à un arbre. Cooper avait été condamné à être pendu le 31 courant et la cour d'appel avait confirmé la sentence, mais son avocat se proposait, paraît-il, de porter l'affaire devant la cour suprême. Les habitants de Towson n'ont pas eu la patience d'attendre que la justice suive régulièrement son cours et ont procédé eux-mêmes à l'exécution.

—Les habitants d'Oxford, Mississipi, ont montré moins de patience encore, bien qu'il ne s'agit là que d'une tentative avortée. Dans la nuit de samedi à dimanche, un nègre âgé d'environ vingt-cinq ans s'était introduit par effraction dans la chambre à coucher de deux jeunes filles blanches d'une honorabilité au-dessus de tout soupçon et avait essayé d'outrager l'aînée, âgée de dix-neuf ans à peine. Le misérable entraina de force celle qu'il avait choisie pour sa victime dans l'antichambre et il allait accomplir son crime lorsqu'il fut effrayé par les cris de la jeune fille et par une lumière que sa sœur venait d'allumer et il s'enfuit ; mais il a été arrêté chez sa mère et les deux jeunes filles qui avaient bien pu voir ses traits à la lumière de la lampe allumée par la cadette, l'ont parfaitement reconnu pour leur assaillant. Le soir même, cinq cents citoyens d'Oxford ont forcé les portes de la prison, se sont emparés du nègre et ont été le pendre à un arbre dans la cour de l'église méthodiste de l'endroit.

Vol à Long Branch.

PHILADELPHIE, 17—Le docteur Edward Lawrence et son ami Arthur Lee, de cette ville, ont eu la curiosité d'aller de Point Pleasant, où ils sont en villégiature, à Long Branch, pour voir les courses de chevaux.

Après avoir parié et perdu $200 chacun, ils ont trouvé les courses monotones, et comme le train par lequel ils devaient retourner à Point Pleasant ne partait que dans trois heures, ils ont résolu d'employer ce temps à visiter les curiosités de Long Branch. Peu de temps avant l'heure du départ ils étaient dans un débit de liqueurs voisin de la gare. Le docteur et son compagnon sont de tout jeunes gens. Au lieu de faire à pied les deux " blocks " qui les séparaient de la gare, ils ont envoyé chercher un omnibus pour les y conduire, à seule fin d'éblouir les gens par leur munificence, et poussés par le même sentiment de vanité ils ont offert du champagne à toutes les personnes qui étaient dans le débit de liqueurs. Ensuite le docteur Lawrence a exhibé avec ostentation une grosse liasse de greenbacks et en a jeté un de $100 sur le comptoir. On lui a rendu sa monnaie, et les deux amis sont montés dans l'omnibus, fermement persuadés qu'on parlerait d'eux à long Branch comme de nobles millionnaires voyageant incognito.

En arrivant à la gare, le cocher de l'omnibus a réclamé $5 pour prix de sa course de deux " blocks. " Mais comme il n'y avait plus de spectateurs pour admirer leur générosité, les jeunes Philadelphiens ont jugé inutile de se laisser plumer et refusé de payer ce *fare* exorbitant. " En ce cas, leur a crié le cocher, je vais vous rosser et vous prendre l'argent que vous me devez." En même temps, il a renversé Arthur Lee d'un coup de poing. Il n'y avait que trois dames devant la gare ; elles ont pris la fuite en poussant des cris aigüs et se sont croisées avec une demi-douzaine d'hommes arrivant au pas de course. Ces hommes étaient de ceux à qui les jeunes étrangers avaient offert du champagne. Ils avaient suivi l'omnibus dans la prévision qu'il y aurait quelque bon coup à faire. En arrivant près de la gare, ils se sont divisés en deux groupes, dont l'un a attaqué le docteur Lawrence et l'autre Arthur Lee. Le docteur, battu comme plâtre, a perdu connaissance, et ses assaillants lui ont enlevé sa montre et son porte-monnaie contenant $500. Lee n'a pas été moins maltraité, mais grâce à l'obscurité, il a pu soustraire son argent à la vue des voleurs. Le tout a duré moins de trois minutes, et la bande s'est disperése et enfuie.

Dès que le docteur a recouvré ses sens, il est allé avec son ami à l'hôtel West End, où un détective a été mis au courant de la situation. Vers minuit, trois des voleurs ont été surpris en train de se partager leur butin dans le local du Turf Club et conduits à la station de police. Arthur Lee est resté à Long Branch pour les poursuivre, mais le docteur Lawrence, comprenant que le vol a été le résultat de sa sotte vanité, n'a pas osé braver le ridicule qui rejaillirait sur lui de son interrogatoire devant la cour. Quoique tout courbaturé et contusionné, il a loué une voiture, en ayant soin, cette fois, de faire son prix d'avance, pour le ramener à Point Pleasant, et toutes les probabilités sont qu'on ne le reverra pas de longtemps à Long Branch.

La VENTE la plus IMPORTANTE de LOTS A BATIR

QUI AIT EU LIEU DEPUIS DIX ANS

ENTRE LES RUES SAINTE CATHERINE ET DORCHESTER } RUE SAINT-DENIS { LE CENTRE LE PLUS FASHIONABLE DE MONTREAL.

Nous avons reçu instruction de L'UNIVERSITE LAVAL de vendre par ENCAN PUBLIC dans nos Salles Nos. 216 et 218 RUE SAINT JACQUES,

Le LUNDI, 27 Juillet courant, à DIX heures A. M.

LES 29 LOTS A BATIR faisant face sur la rue Saint Denis, à commencer par la rue Dorchester, et
LES 6 LOTS A BATIR à l'encoignure de la rue Saint-Denis, faisant front sur la rue Sainte-Catherine.

Le SITE de ces LOTS est exceptionnel sous tous les rapports et est réellement ce qu'il y a de plus désirable dans le Quartier Canadien.

CONDITIONS DE VENTE : Un quart comptant et la balance en 5 ans avec intérêt à 6 pour cent payable semi-annuellement—TITRES PARFAITS

—PLAN DE LA PROPRIÉTÉ.—

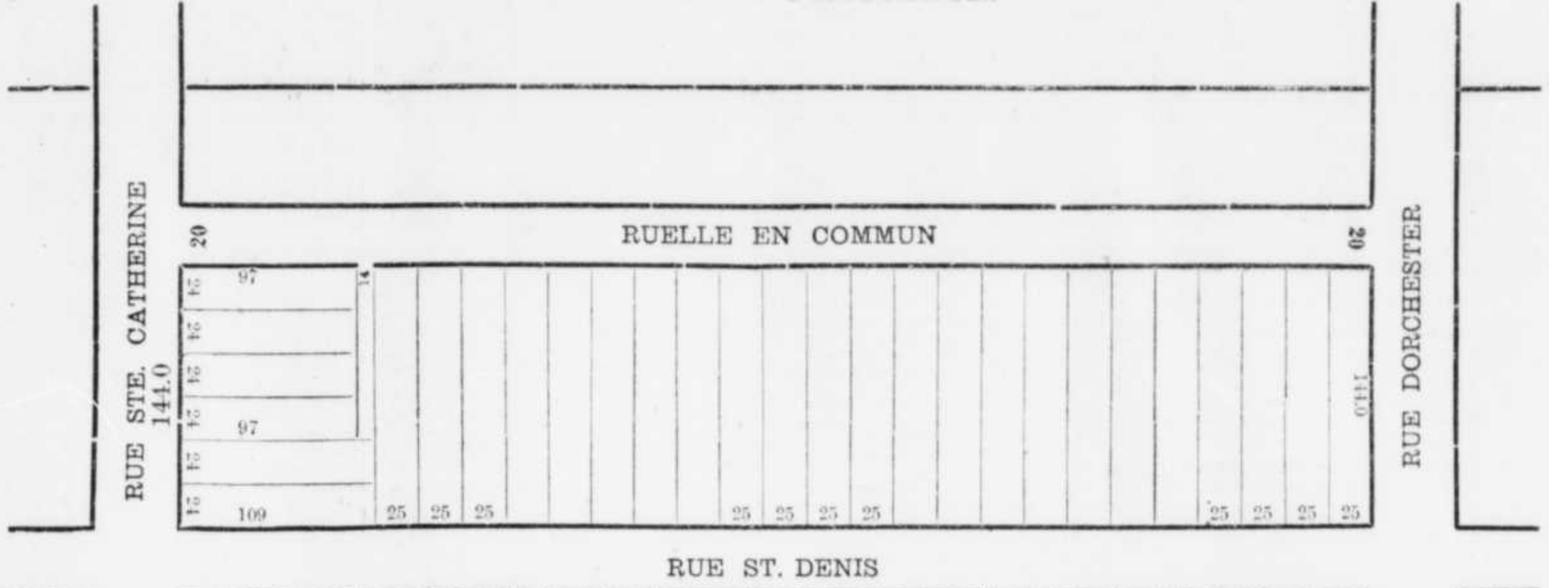

PARENT FRERES,
AGENTS et ENCANTEURS,
216 et 218 RUE SAINT JACQUES, MONTREAL.

Faillite d'une Banque d'Irlande.

Ce qu'on dit de " Munster."

Course sur la banque "Hibernian"

LIMERICK 17—Aujourd'hui, à une réunion des actionnaires et des déposants de la banque de Munster on a adopté une résolution déclarant qu'on avait la plus grande confiance dans la banque.

Il a été convenu de ne pas retirer les dépôts avant six mois.

LONDRES, 17—Une dépêche de Dublin dit que la banque " Hibernian" a quarante-deux succursales en Irlande. La baisse sur les actions de la banque donne lieu à une rumeur allant à dire que des intéressés sacrifiaient leurs intérêts à perte, pour éviter de graves embarras à venir. La course sur la banque est commencée et les portes en sont assiégées par les déposants alarmés. Les employés de la banque, comme mesure de prudence, pour empêcher les déposants de ruiner le crédit de l'institution, en vendant leurs réclamations à des prix trop réduits, leur ont intimé d'avoir à donner un avis de huit jours avant de retirer leur argent, et de fermer leurs comptes.

La banque a parfaitement le droit de faire la chose. Mais le public est mécontent, et l'excitation va en augmentant. Michael Davitt, en apprenant les détails de la situation, s'est hâté de partir pour les bains de mer, afin de dégager sa responsabilité des démonstrations que veulent faire les déposants.

Les incendiaires de Colorado.

DENVER, Co., 17—Une dépêche reçue en cette ville, donne des détails sur un grand incendie qui a eu lieu jeudi à Silver Plume. Le feu a été découvert à 1 heure du matin, dans le fond du débit de liqueurs de Mott, et avant qu'on eût pu s'organiser pour l'éteindre, les flammes ont pris une extension formidable et devoré en un espace de temps incroyablement court quarante bâtiments composant le quartier commerçant du village. Les autres quartiers ont été sauvés de la destruction par les pompiers de Georgetown. Les restes calcinés d'un vieillard nommé Patrick Barrett ont été retirés des ruines de la cabane qu'il habitait. Les dommages sont estimés de $100,000 à $200,000, et il n'y a que pour $55,000 d'assurance. Il existe des raisons de croire que ce désastreux incendie a eu une origine criminelle.

Corruption municipale.

D'EL PASO, Texas, 17—On télégraphie, que l'investigation sur la corruption qu'on disait exister dans les affaires municipales a amené des résultats surprenants. Le 4 août dernier, les entrepreneurs Britton et Long sont devenus adjudicataires de la construction du palais de justice et de la prison, et M. Alfred Giles a été choisi pour architecte. La prison a été complétée en mars, et le palais de justice est maintenant en cours de construction. Dernièrement, trois architectes d'El Paso ont accusé les entrepreneurs adjudicataires d'avoir altéré les plans et devis spécifiés dans le contrat, de façon à s'assurer un bénéfice supplémentaire de près de $50,000. L'entrepreneur Brower a produit des imprimés en caractères bleus des plans qui avaient été préparés par l'architecte Krause et par lui-même en juin de l'année dernière. La comparaison a révélé des différences dans les termes, les chiffres et les échelles. Dimanche passé on a offert aux attorneys représentant le comté de leur acheter pour les détruire les imprimés bleus produits par Brower. Les attorneys ayant feint d'accepter cette offre, un agent s'est rendu postérieurement dans la maison de l'un d'eux pour payer l'argent convenu. Le shérif et un autre témoin étaient cachés derrière un rideau, dans la salle où devait se conclure le marché. L'agent a payé $2,000 en espèces et $500 en un chèque signé Britton et Long, et il s'est engagé à payer un solde de $5,000 en actions. La transaction achevée, l'attorney a remis à l'agent les imprimés bleus. A ce signal les deux témoins se sont avancés de derrière le rideau et ont pris possession des documents qu'on voulait supprimer.

L'adjudication de l'entreprise a été résiliée par ordre des commissaires, et les travaux au palais-de-justice sont suspendus. L'architecte, Alfred Giles, et l'entrepreneur Long, arrêtés sous prévention de parjure, ont étrenné la prison qu'ils viennent de bâtir.

Canal Lachine.

ARRIVAGES—18 juillet.

Le remorqueur John Young, capitaine Salois de Chambly avec 11 barges américaines et en route pour Ottawa ; le remorqueur Nasmith, capitaine Robineau d'Oswego, avec 6 barges chargées de charbon, pour Wilson et Patterson de Montréal.

DEPARTS.

Le remorqueur St George pour Québec, avec 9 barges chargées de bois ; le remorqueur Ricand, capitaine Spork pour Ottawa, avec 10 barges sur lest ; le remorqueur McMahon pour Ottawa, avec 7 barges sur lest.

WM. KING & CIE.,

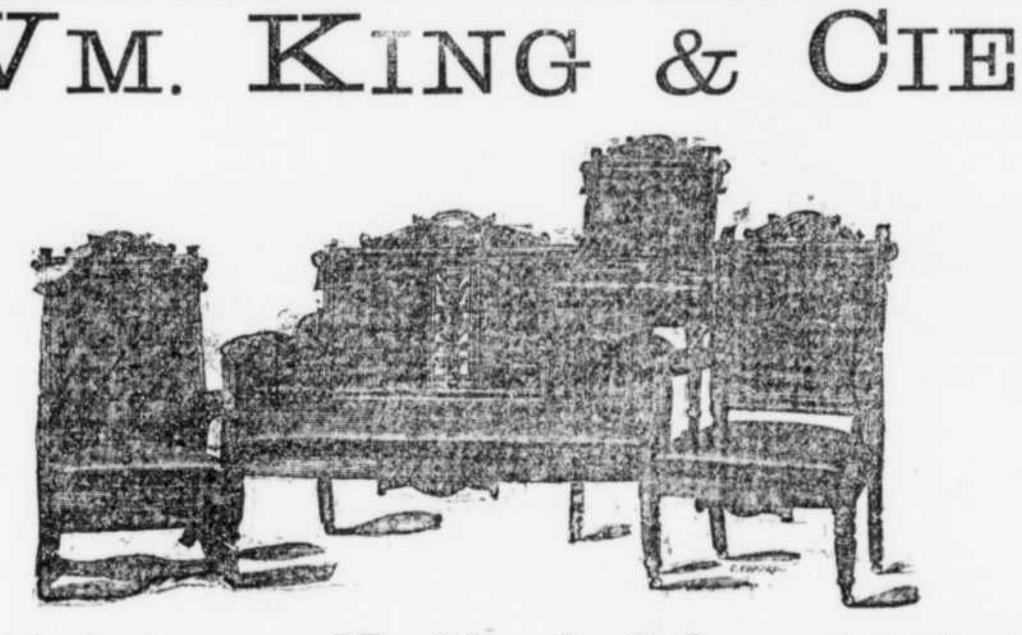

Achetez vos Meubles de Salons et autres
CHEZ WM. KING & CIE.,
652 Rue Rue Craig, Montreal,
Et vous serez toujours certain d'avoir pour la valeur de votre argent.
d 225

HENRY MORGAN & CIE.

"LAWN TENNIS"

Nous venons d'ouvrir une Caisse de JERSEYS couleur crème, braidé et convenables pour le JEU " LAWN TENNIS "

AUSSI

Un assortiment considérable de JERSEYS NOIRS, unis et braidés. Tous ces articles sont d'un ajustement parfait, et d'une bonne valeur.

HENRY MORGAN & CIE
Coin des Rues St. Jacques et du Carré Victoria, Montréal.
16, 17, 18 juil.

—GRAND—
Syndicat DE LA Puissance
647 et 649 RUE STE CATHERINE
AUX DEUX BOULES D'OR

NUN'S VEILING o-o-o-o-o à 15c.

65ME BATAILLON

Avant l'arrivée du 65me bataillon nous voulons donner une chance à tout le monde, nous venons de Réduire nos hardes de 15 pour cent, enfin que toutes les familles soient bien habillées pour Recevoir leurs parents, et en même temps avoir leurs billets pour la grande loterie qui aura lieu le 7 août Prochain, ou 28 prix seront donnés. No 1961 rue Notre-Dame.

C. TURGEON,
Gérant.
d-221

A VENDRE—Tout l'ameublement d'une maison de pension de première classe, distance 5 minutes de l'Hôtel-de-Ville, l'acheteur peut avoir le bail de la maison jusqu'au 1er mai 1886, possession 1er août, 1885, 12 chambres B. et C., $18.00 par mois, cotisations et taxe d'eau proportion de l'année, clientèle de 12 à 15 pensionnaires continuera avec l'acheteur. Pour information s'adresser à L. L. Charbonneau 1618 rue Notre-Dame. 28 mai-1 a

DANS LA GRANDE VENTE
DE
I. A. Beauvais

Presque le tout est vendu à 33⅓ dans la piastre !

Visitez-le pendant sa grande vente annuelle au numéro
—2024 & 2028—
Rue Notre-Dame

=MONTRES=
WALTHAM

Dans tous les modèles et avec les améliorations les plus récentes, et à meilleur marché que n'importe quelle autre maison de commerce. Nous pouvons vendre une montre de première classe, métal garanti, boitier en argent, et tenant bien le temps, pour $12.50. Nous avons aussi un assortiment très complet de montres suisses à remontoir, que nous vendons de $15 à $100. Nous tenons aussi un assortiment complet de Bijouteries de Deuil.

On fabrique et on répare toute espèce de bijoux. Jones de mariage faits à ordre à cinq heures d'avis.

J. T. BOLT,
41 et 41½ RUE BLEURY
Ancien Etablissement de Bijouteries.
Atelier sur les lieux. 206-jno

—GRAND—
Syndicat DE LA Puissance
647 et 649 RUE STE CATHERINE,
AUX DEUX BOULES D'OR.

		VALANT	POUR
Soie	de fantaisie, carreautée.	50c.	27c.

ENSEIGNES EN CUIVRE
—ET—
PLAQUES pour PORTES
En OR et en CUIVRE
DESSINEES ET GRAVEES
Dans tous les Genres et Modèles
—PAR LA—
Compagnie de Gravures et d'Imprimerie
De GEO. BISHOP (Limitée)
169 RUE ST. JACQUES 169
jno

—MONTREAL—
Bagage Transfer Company
H. R. MacGREGOR, Gérant.
BUREAU : STATION BONAVENTURE

Sur un ordre transmise par téléphone ou autrement le soussigné fera transporter tout bagage, valises, colis etc. de n'importe quelle résidence à aucun des dépots de chemin de fer. Possédant une organisation parfaite, un équipement de 1ere classe, il est en état de servir ses clients mieux et à meilleur marché que tout autre. Aussitôt l'ordre reçu une voiture sera expédiée en 5 minutes.

Téléphone No 1225
P. O. Boite No 1165. 11 juil. 1 m

C. DESMARTEAU
AGENT et COMPTABLE
1608 RUE NOTRE-DAME

S'occupera des agences d'IMMEUBLES, d'ASSURANCES, de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, ayant 600 LOTS VACANTS à vendre, ainsi que plusieurs bonnes propriétés situées dans la ville, se chargeant aussi de la collection des LOYERS COMPTES, BILLETS, LIQUITION d'affaires, ainsi que $35,000 à prêter sur propriétés. 81-jno

EMILE FICQUET

ARMATEUR et NEGOCIANT, COMMISSAIRE
—AGENT DE LA—
LIGNE FRANÇAISE
—*ENTRE LE HAVRE ET MONTREAL*—
105, Boulevard de Strasbourg,
—HAVRE—

Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce, d'échange entre la France et le Canada 15 mai-1 a

COMPAGNIE DE NAVIGATION

—DU—
RICHELIEU ET ONTARIO
1885--Arrangements du Printemps--1885

Les steamers de cette compagnie voyagean entre MONTREAL et QUEBEC, feront le service comme suit : Commençant ce jour.

Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les lundis, mercredis et vendredis.

Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les mardis, jeudis et samedis, à sept heures p. m., de Montréal.

MONTREAL ET TORONTO.

Les vapeurs voyageant entre ces ports quitteront tous les jours (les dimanches exceptés) le Bassin du Canal, à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi, et par le train de 5 heures P. M. pour Côteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc.

LES MILLE ILES

Les vapeurs passeront du côté Américain, arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Iles, Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours, exceptés les lundis.

Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les mardis et vendredis, à MIDI, commençant vendredi, 8 mai.

Le vapeur *TROIS-RIVIERES* capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les mardis et vendredis, à 1 heure p. m.

Le vapeur *CHAMBLY*, capt. Geo. Nelson, partira pour Chambly les mardis et vendredis à 1 heure p. m.

Le vapeur *TERREBONNE*, capt. Laforce, partira tous les jours (dimanche excepté) à 3.30 hrs p. m., (le samedi à 2.30 hrs. p. m.) pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes et Bout de l'Ile, et pour Contrecœur, les lundis, mercredis, jeudis, et pour L'Assomption et Saint-Paul l'Ermite, lundi, mardi, mercredi et samedi, pour Lachenaie, jeudi et vendredi.

EXCURSION A BON MARCHÉ.

Tous les samedis pour Boucherville, Varennes et Verchères, laissant à 2.30 p.m. sera de retour à 8.30 p.m. *Excursion special* tous les dimanches laissant à 7. a.m. pour Contrecœur arrêtant à tous les Ports, de retour à 9. p.m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines : De R. H. Dickson, 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall ; J. J. McConniff, Windsor Hotel ; Robt. McEver, Canal Basin, au bureau des billets, bassin du canal et au bureau de la Compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, *Surint. du trafic*, J. B. LABELLE, *Gérant.*
Bureau principal : 228 rue St Paul.
Montréal, 6 mai 1885. f-292

Compagnie de Navigation de Longueuil

ELM WOOD GROVE!
(LONGUE-POINTE)

Le splendide vapeur *Montarville* ou un autre vapeur fera le service quotidien si le temps le permet, jusqu'à avis contraire, du quai Jacques Cartier tous les jours de la semaine à 10.30 A. M. et 2.30 P. M. Retour à 6 heures.

Le Dimanche ; 1.30, 2.30, 3.30, Retour à 5 et 6 heures.

Prix du passage, aller et retour, 10 cts, enfants avec leurs parents, 5 cts, excepté certains jours qui seront reservés pour des piques-niques et qui seront annonces dans les journaux.

Repas servis chauds à Elmgrove aux prix de la ville.

8 Juin CAPT. BOURDON, Gérant.

Compagnie de Navigation de Laprairie

1885 1885

LE ET APRES LUNDI, LE 1er JUIN, JUSQU'A AVIS CONTRAIRE, LE
VAPEUR LAPRAIRIE
partira aux heures suivantes autant que possible

—Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis—

DE LAPRAIRIE		DE MONTREAL	
5.30 A. M.	1.30 P. M.	6.30 A. M.	4.00 P. M.
8.00 A. M.	5.30 P. M.	12.00 A. M.	6.15 P. M.

—Les Mardis et Vendredis—

DE LAPRAIRIE		DE MONTREAL	
5.00 A. M.	1.30 P. M.	6.00 A. M.	4.00 P.M.
8.00 A. M.	5.30 P. M.	9.00 A. M.	6.15 P.M.
10.30 A. M.		12 00 A. M.	

—LES DIMANCHES ET FETES—

DE LAPRAIRIE		DE MONTREAL	
8.30 A. M.	5.00 P. M.	2.00 P. M.	6.00 P. M.

5 Juin J. BROSSEAU, Gérant.

Chemin de Fer du Nord

LES TRAINS CIRCULENT COMME SUIT:

STATIONS	Mixte	Malle	Express
Quitte Montréal pour Québec	....	3.00 P. M.	10.00 P.M
Arrive à Québec....	....	9.50 P. M.	6.30 A.M
Quitte Québec pour Montréal	....	9.15 A. M.	10.00 P.M
Arrive à Montréal	....	4.05 P. M.	6.30 A.M
Quitte Montréal pour St Félix de Valois	5.15 P. M.	....	....
Arrive à St. Félix de Valois	8.20 P. M.	....	....
Quitte St Félix de Valois pour Montréal	5.00 A. M. 8.50 A. M.	....	....

Magnifiques chars salons sur tous les trains du jour et magnifiques chars dortoirs sur tous les trains de nuit.

Les train du dimanche partent de Quebec et de Montréal à quatre heures P. M.

BUREAU DES BILLETS:
MONTRÉAL: { No 143 RUE SAINT-JACQUES. HOTEL WINDSOR.
QUEBEC: VIS-A-VIS L'HOTEL SAINT-LOUIS.

A. DAVIS,
Surintendant.

Chemin de Fer Grand-Tronc

CANADA ATLANTIQUE

La ligne la plus courte entre MONTREAL, OTTAWA. Connections à la gare Bonaventure avec tous les trains de Boston, New-York, Philadelphie, Halifax et Portland.

Magnifiques chars salons de Pullman attachés au train.

Le convoi quitte Montréal (gare Bonaventure) deux fois par jour, à 8.35 a. m. et à 4.30 p. m. et arrive à Ottawa à 12.20 p. m. et 8.00 p. m.

Les billets sont en vente à l'hôtel Windsor, au No 143 rue Saint-Jacques et à la gare Bonaventure.

JOSEPH HICKSON,
GERANT-GENERAL.
37-a

—GRAND—
Syndicat de la Puissance
647 et 649 RUE STE. CATHERINE
AUX DEUX BOULES D'OR

		VALANT	POUR
Etoffé	Lot d'Etoffe fleurie à Robe. Occasion extraordinaire.	10c.	5c.

EXTRA

POUR CE SOIR

THEATRE ROYAL—La Sorcière.

CRISTAL PALACE OPERA HOUSE—Bohemian Girl.

Grand Museum Central — L'affaire de la Rue de Lourcine.

AVIS.

Ceux de nos lecteurs qui laissent temporairement la ville pendant la saison d'été, pourront recevoir LA PRESSE en donnant leur adresse au bureau, à raison de 25 cents par mois, payable d'avance.

Retour.

L'Honorable A. Lacoste et Mademoiselle Lacoste, sont partis hier de Paris, en route pour le Canada.

Le Lieutenant-Gouverneur.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Masson, a retenu des appartements pour lui et sa famille à l'hôtel Duverger a Murray Bay.

La Variole.

Trente malades sont actuellement à l'hôpital.

Quatre nouveaux cas ont été signalés dont trois dans la même maison, au No. 275 rue des Allemands.

Une Peste.

On se plaint beaucoup des émanations intolérables qui s'exhalent au coin des rues St. Joseph et de la Montagne.

Les employés de la salubrité publique feraient bien de passer de ce côté.

Admis à l'étude.

Par un oubli inexplicable, le nom de M. Amédée Geoffrion, de Varennes, a été omis de la liste des heureux qui ont été admis a l'étude du droit.

M. Geoffrion ne nous tiendra pas compte de cet oubli.

Disparition.

Le chef de police a reçu de Détroit, une lettre par laquelle on l'informe qu'un nommé Ernest Bessire, âgé d'environ 35 ans, horloger, français, établi en Amérique depuis 1868, a quitté sa femme depuis le 13 juin, et n'a plus donné de ses nouvelles.

Bessire est parti de Detroit par suite d'embarras financiers.

Argent trouvé.

La police a été informée qu'un jeune homme avait trouvé à bord du *Berthier*, un portefeuille contenant une forte somme d'argent.

Des demandes vont être faites pour retrouver la personne qui a en mains ce portefeuille ainsi que celle qui l'a perdu.

Pensionnaire infidèle.

Joséphine Dumond, âgée de 22 ans, a été arrêtée sous accusation du vol d'une somme de $27,25 commis au préjudice de Madame Potvin, qui tient une maison de pension, rue Sanguinet, et chez laquelle demeurait la prisonnière.

Elle a plaidé coupable et a promis de rembourser l'argent soustrait.

Sentence lundi.

Les arcs de triomphes.

L'arc de triomphe, au coin de la rue Craig et de la côte St Lambert est presque terminé.

La maison Beullac s'est distinguée et on ne peut faire trop d'éloges à M. Alcan, qui a dirigée depuis quatre heures du matin, la décoration de cet arc.

Le *Star* fera construire à ses frais, lundi, un autre arc de triomphe dont l'érection a été également confiée aux soins de M. Beullac.

Le chemin de fer Montréal et Occidental.

A une assemblée des directeurs de cette compagnie, tenue hier, à Montréal, l'honorable J. A. Chapleau a été élu président, et M. Alphonse Desjardins, M. P., vice-président, pour l'année courante.

L'honorable M. Chapleau a été autorisé à négocier, pendant son séjour en Europe, des arrangements financiers pour assurer la construction d'un chemin de fer soit a voie étroite ou à voie large dans les cantons du nord.

Lugubre trouvaille.

Hier, M. Eugène Rhéaume, demeurant rue Fullum, revenait de la pêche, quand en passant près du réservoir de l'aqueduc, à la côte St Paul, il aperçut sur l'eau une bottine qui semblait être neuve.

A l'aide de sa ligne il amena la chaussure près de la rive et resta stupéfait en voyant un pied et une partie de jambe.

Cette singulière trouvaille a été remise au détective Neagle qui a prévenu le coroner.

La chaussure est neuve et on se perd en conjectures.

Fécondité extraordinaire.

Il existe à Montréal un ménage qui a droit au respect et aux félicitations du public.

M. Thimothé Pontus, de la paroisse de Ste-Monique et demeurant actuellement dans notre ville, est père de *vingt-quatre* enfants.

M. Pontus est âgé de 45 ans et sa femme a 41 ans.

Ils se sont mariés, il y a vingt-cinq ans.

Quelques citoyens font des démarches pour faire obtenir à M. Pontus, la récompense qu'accorde le gouvernement anglais aux pères de familles nombreuses.

Améliorations à l'Ile.

Nous avons des félicitations à faire à M. Soupras, le surintendant de l'Ile Ste Hélène. Cet officier a tous les ans, depuis sa nomination a ce poste important, déployé tous ses efforts pour améliorer l'Isle et en faire ce quelle est aujourd'hui, un véritable lieu de repos champêtre.

Ce printemps encore M. Soupras a fait construire un kiosque rustique où la musique de la Cité va répandre ses flots d'harmonie chaque samedi après-dîner ; quatre nouveaux escaliers descendent aux bains et à la rivière ; cinq cents bancs confortables ont été ajoutés à ceux qui se trouvaient déjà parsemés dans l'Ile ; les allées remises à neuf, plus de chiens et plus d'ivrognes dans l'Ile et tout cela depuis le printemps, n'est-ce pas que c'est là beaucoup en peu de temps. Nous savons gré au comité des parcs de se rendre aux suggestions de M. Soupras qui connait si bien son Ile.

Est-ce un crime.

Il y a deux mois environ, une jeune femme d'Arthabaska vint à Montréal et mit au monde une petite fille.

Après avoir voyagé pendant un mois environ, elle a été vue pour la dernière fois, il y a quatre jours, près de Richmond, où elle est entrée dans une ferme pour demander du lait pour son enfant.

Deux heures plus tard, on trouva l'enfant mort sur la voie du chemin de fer.

Cette aventure étrange parvint aux oreilles de la police de Richmond qui se mit à la poursuite de la jeune femme, mais il a été impossible, jusqu'à présent, de l'arrêter.

On a su qu'elle s'était rendue à Arthabaska, mais qu'en apprenant les recherches faites par la police, elle s'était enfuie dans les bois.

Les recherches continuent.

Cyr à Laprairie.

Notre fameux athlète canadien, M. Cyr veut donner encore une occasion au public de constater sa force de géant. Il vient d'organiser pour lundi, le 20 courant, une grande soirée qui aura lieu dans une magnifique salle au village de Laprairie. M. Cyr donne cette soirée, sur la demande d'un grand nombre de citoyens de Laprairie et de Montréal.

Il jouera avec une boule en fer pesant 210 livres ; il lèvera un baril de farine d'une main ; il fera asseoir 4 hommes sur une chaise et les lèvera d'une seule main par un barreau en avant de la chaise.

M. Cyr sera secondé par M. Paquet, l'homme-serpent, par M. Dagenais, le bouffon inimitable, par M. Oscar Sylvestre, fameux sauteur, et enfin par Joë Lavallée, fameux "clog-dancer," qui arrive des Etats-Unis. On s'attend à ce qu'on se rende en foule à cette soirée unique et pleine d'intérêt.

RETOUR DES TROUPES

Réception au bataillon d'Halifax.

La ville accorde $800 additionnels

Dépêches du Colonel Ouimet.

Assemblée des Citoyens.

Formation des comités.

Organisation générale.

L'ancien 65ème.

En réponse à l'appel de Son Honneur le Maire de Montréal, plusieurs des principaux citoyens de la ville se sont réunis, ce matin, au Mechanic's Hall pour commencer l'organisation d'une réception à nos troupes qui nous arrivent du Nord-Ouest.

Le Maire occupait le fauteuil.

Nous avons remarqué la : les Lieut-Colonels Stevenson, Lyman, Crawford, Harwood, Worsley, les capitaines Desrivières, Law et Radiger et MM. H. Gault, M. P. ; C. C. Perreault, Vice-Consul de France ; C. D. Monk, A. Grant, P. Leclerc ; G. W. Stevens, M. P. P. ; R. A. Ramsay, C. W. Hagar, C. Cassils, D. Seeth, H. Hogan, Hugh Graham, James Darling et W. Stevenson et autres.

M. Sam. Stevenson, est choisi comme secretaire.

Son Honneur le maire explique le but de l'assemblée et dit que maintenant que le 65ème bataillon n'est plus qu'à 600 milles de Montréal il est plus temps que jamais de commencer l'organisation d'une réception digne de Montréal et de nos troupes ; pour arriver a ce but il propose la formation immédiate de comités devant se charger chacun spécialement de l'organisation des principaux détails de la fête.

Le lieutenant-colonel Stevenson, propose que l'assemblée invite les citoyens de Montréal en général de donner de l'éclat a la réception en ornant chacun sa demeure de banderoles et de drapeaux aux dates fixés par le comité général.

On procède ensuite à la formation des différents comités qui se composent des messieurs dont les noms suivent :

COMITE DU FEU D'ARTIFICE.

A. H. Sims, G. R. Starke, Dr Guérin, J. K. White, James Darling, H. S. Tubles, E. G. O'Connor, A. W. Stevenson, James McShane MPP.

COMITÉ DE FINANCES.

Président, M. W. Cassills, C. R. Hosmer, Hugh Graham, Henry Hogan, C. J. Fleet, T. J. Potter, James Darling, C. Clapham, Z. Cushing, J. S. McLaughlin, A. D. Nelson, A. W. Stevenson, W. A. Caldwell, G. W. Stephens, MPP, R. A. Ramsay, H. Lyman, C. W. Hagar, C. Cassils, D. Seeth, Gustave Drolet, M. Fabre, M. G. Boivin, capitaine Desrivieres.

COMITÉ DE DÉCORATION.

Président, M. T. V. R. Brown, M. C. O. Perrault, G. Boivin, H. W. Beckett, Angus Grant, Geoffrion, Doutre, capitaine Pratte, W. L. Maltby, W. T. Costingan, M. Fabre, Gustave Drolet, C. D. Monk, C. P. Slater. P. A. Crosby, R. P. Angus, W. Drysdale, H. Starnes, T. G. Potter, W. H. Arnton, F. C. A. McIndoe, W. Walbank, B. Tansay, J. R. Stevens, L. Crosby, capitaine Desrivières.

Comme le bataillon d'Halifax doit arriver ici en même temps que le 65ème, l'assemblée a décidé de lui faire une réception et a, pour cela, nommé un comité spécial chargé de lui préparer une réception. Ce comité se compose du maire, des colonels Stevenson et Lyman, des capitaine Desrivières, Pratte, Law et Radiger, et de messieurs James Stewart, Angus Grant, et M. H. Gault, M. P.

Immédiatement après le choix de ce comité le capitaine Desrivières, parlant au nom des anciens membres du 65ème bataillon, demanda à l'assemblée de vouloir bien lui permettre d'inviter le bataillon d'Halifax a prendre part au gouter qui sera offert au 65ème dès son arrivée. Cette demande fut acceptée à l'unanimité et par de nombreux applaudissements.

Suivirent plusieurs discours, tous concourrant en l'idée qu'il faut bien recevoir le bataillon d'Halifax et le 9ème de Québec a, leur passage ici.

L'assemblée se termine alors pour permettre aux comités de siéger à huis-clos.

Le comité des finances délègue auprès du maire plusieurs représentants afin d'obtenir de la ville une augmentation de subsides aux $1,200 qui ont déjà été votés pour la réception des troupes.

Son Honneur le Maire reçoit dans ses bureaux les délégués qui sont les lieutenants-colonels Worsley, Crawford, Lyman, Caverhill, Harwood, et MM. H. Gault, M.P., S. Stevenson et autres. Les échevins Grenier, Farrell, Fairbairn, Laurent et Robert sont appelés à l'assemblée, après quelque discussion, sur motion de l'échevin Grenier, la ville accorde des fonds additionnels au montant de $800, portant a $2,000 la souscription totale de la cité.

Le banquet offert aux troupes n'aura pas lieu à l'Ile tel qu'on l'avait d'abord décidé ; il sera donné sur le terrain de l'exposition après l'arrivée des deux corps de milice de Montréal. Ce changement a été fait en prévision des mauvais temps; on prétend qu'on sera plus à l'abri sur le terrain de l'Exposition qu'à l'Ile Ste Hélène.

LA MUSIQUE DU 65ÈME BATAILLON.

M. Ernest Lavigne, commandant de la musique du 65ème bataillon a télégraphié ce matin au colonel Ouimet, offrant d'aller à la rencontre du bataillon avant son arrivée ici. Voici la dépêche expédiée par M. Lavigne et suit la réponse du colonel Ouimet :

Montréal, 18 juillet, 1885.

La Bande de la Cité offre ses services gratuitement. Arrêtez-vous à Toronto ou Ottawa ? Où devons-nous aller ? Nous attendons vos ordres.

Lieut. ERNEST LAVIGNE.

RÉPONSE.

Mackay's Harbor, 18 juill. 8 hrs p.m.

Remerciements pour vos offres ; nous serons à Montréal probablement lundi. Je vous télégraphierai plus tard.

Col. J. ALD. OUIMET.

Les anciens membres du bataillon marchent toujours avec leur organisation qui n'entravera aucunement celle des citoyens ; au contraire, elle ne fera qu'ajouter à l'éclat de la démonstration.

Nous ferons connaître aussitôt que possibilité se pourra, le résultat du travail des différents comités d'organisation.

L'assassin chinois.

L'enquête continue toujours dans l'affaire de Fong-Ah-Yu.

M. Thomas Byrnes, chef de police, de Rome, N.Y., donne sa déposition.

Je suis chargé de l'exécution d'un mandat d'arrestation du Coroner du comté d'Oneida, N.Y. contre le chinois qui a été vu le 1er juillet, dans la buanderie de Sing Lee, à Rome.

Au moment où le mandat a été émis, je n'étais pas sûr si le nom était Fong-Hong ou Fong-Uyu. Je laisse une copie de mandat.

Le prisonnier fait adresser quelques questions par son avocat et le témoin y répond ainsi :

Ce mandat d'arrestation m'a été remis lundi dernier. J'ai entendu parler de Fong-Ah-Yu, mais je ne le connais pas. On disait que c'était le nom de l'individu accusé. Je n'ai jamais entendu dire que l'accusé se nommât Fong-Ah-Hong. J'ai appris qu'un nommé Fong-Ah-Hong avait été arrêté à Burlington, sous soupçon de meurtre. J'ai reçu aussi une autre dépêche du chef de police de Montréal, me disant que l'on avait arrêté l'accusé ici et que c'était Fong-Ah-Yu.

La liste des témoins étant close, le juge rend immédiatement sa décision et ordonne l'extradition de Fong-Ah Yu.

LE SERGENT VALIQUETTE.

Cérémonie religieuse et militaire—Foule considérable à Sainte Cunégonde.

Après la maigre réception qui a été faite, hier, aux restes mortels du sergent Valiquette, nous avons constaté avec un peu plus de satisfaction, aujourd'hui, qu'on tenait à réparer le mal commis.

L'état-major de brigade, district No 5, sous les ordres du colonel Harwood, s'est rendu a 3 heures, cette après-midi, au domicile de la famille Valiquette, à Ste Cunégonde, pour assister a la cérémonie religieuse, qui a eu lieu à l'église Nazareth.

L'artillerie de campagne sous les ordres du Colonel Stevenson, se tranporta là avec ses canons et comme nous allions mettre sous presse commençait le chant du *libera* par M. l'abbé Séguin, curé de Sainte Cunégonde.

Son honneur le maire de Montréal assistait officiellement à la cérémonie.

Les parents garderont la dépouille de leur fils jusqu'à lundi, jour des funérailles.

Terrible accident.

Ce matin, vers dix heures un accident terrible a eu lieu rue St. Antoine, près de la rue Craig.

Un homme dont le nom n'est pas encore connu, allait monter dans un des chars urbains, en avant, quand une voiture appartenant à M. Jackson, maire de la Côte St. Paul, recula, et le malheureux fut pris entre le char et le moyeu de la voiture.

Quand on le dégagea il tomba et eut encore la force de se relever.

Transporté dans une maison voisine, il s'évanouit et rendit bientôt le dernier soupir.

La fin d'un procès.

Par un câblegramme reçu ce matin par MM. Lacoste et Globensky, avocats, de M. L. A. Senécal, le procès célèbre entre la compagnie de Fives-Liles vs A. Prevost et L. A. Senécal et le gouvernement du Canada, intervenant a été décidé par le conseil privé en faveur de M. Senécal.

L'origine de ce litige vient de la vente par le shérif de la sucrerie de Berthier. M. Prévost s'était rendu adjudicataire au prix de $76,000, mais le gouvernement essaya de faire valoir une réclamation de $16,000 pour droits d'entrée sur les machines. M. Prévost qui, dans l'intervalle avait vendu ses intérêts à M. L. A. Senécal, contesta cette prétention sur le principe qu'un titre du Shérif, c'est-à-dire de la Reine était inattaquable.

La Cour Supérieure et la Cour d'Appel rendirent des jugements de haute fantaisie comme elles en ont l'habitude ; mais les Lords du Conseil Privé, qui s'occupent un peu moins des personnes et un peu plus des principes de droit, ont trouvé la vente du shérif et la saisie du gouvernement irrégulières et ont annulé la vente.

On jugera de l'importance de ce litige, quand nous dirons que M. Senécal avait un montant de plus de $50,000 d'engagé dans l'issue de ce procès.

Une cause intéressante.

Ce matin, la Cour du Recorder a été saisie d'un cas qui se présente pour la première fois devant les tribunaux de notre pays.

Il s'agit de la cause de la Cité de Montréal *vs.* Louis A. George Jacques, médecin.

La déclaration allègue que le défendeur a eu sous ses soins, comme médecin, depuis plus de vingt-quatre heures, savoir : depuis au moins quatre jours, dans les limites de la cité de Montréal, un malade atteint de la petite vérole, savoir, l'enfant d'un nommé Leblanc, rue Jacques-Cartier, No. 416, et d'avoir illégalement négligé d'en faire rapport au bureau de santé à la dite cité de Montréal, en contravention au règlement du Conseil de la dite Cité.

A l'appel de cette cause et sur la demande faite par le greffier s'il reconnaissait être coupable, le Dr Jacques dit à la Cour qu'il n'a pas fait la déclaration exigée par le règlement, parce que cet ordre est contraire au secret professionnel qui ne permet pas à un médecin de divulger les maladies dont ses clients peuvent être atteints.

Si cependant, dit-il, il existe une loi constitutionnelle qui m'ordonne de trahir le serment que j'ai prêté comme médecin, c'est ce que j'ignore et je m'en rapporte à la décision de la Cour.

Le Recorder prend la cause en délibéré et dit que cette question est excessivement grave et demande un examen sérieux avant d'en venir à une décision.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Un cyclone.

(Dépêche spéciale à LA PRESSE).

TROIS-RIVIÈRES, 18—Un cyclone épouvantable est passé sur notre ville, hier, à six heures et 20 minutes, et a tout renversé sur son passage. Des arbres de dix-huit pouces de diamètre ont été renversés et fendus en aiguillettes ; nous ne faisons pas mention des cheminées, enseignes, etc., qui ont été emportées, mais le nombre en est considérable.

Le capitaine du vapeur *Montréal* rapporte que le cyclone l'a atteint dans la baie de Sainte-Croix ; il venait du nord-ouest et allait au sud-est, c'est un des plus violents que le capitaine Roy, qui a 38 années d'expérience sur le Saint-Laurent, ait vus. Bien que le vent ne portât que sur un quart de largeur du steamboat et que le *Montréal* soit un des batiments les plus forts du fleuve, il a été ballotté comme s'il eût été un simple canot d'écorce.

Nous aurons, sans doute, des nouvelles de son passage dans les paroisses environnantes.

Réception des volontaires.

TORONTO, 18—Les autorités civiques et militaires ne sont pas encore venues à une entente au sujet de la réception des volontaires. Le détachement de Toronto n'arrivera pas en cette ville avant mardi midi.

On fait des préparatifs pour donner des rafraichissements aux autres volontaires qui reviennent du Nord-Ouest.

Incendie.

QUÉBEC, 18—A une heure et un quart ce matin une alarme a été sonnée à la boite 43. Les pompiers se sont rendus immédiatement et ont constaté que le feu était dans la manufacture de chaussures de MM. March et Polley. Vu que l'incendie avait déjà des proportions menaçantes on sonna une seconde alarme et la brigade fut bientôt rendue sur les lieux.

Heureusement l'eau était abondante et en quelques instants cinq jets d'eau étaient dirigés sur les flammes. On n'a pas pu constater comment le feu avait pris. La plus grande perte causée par le feu est dans la salle où étaient les machines à coudre et autres machines légères et dans la salle des tailleurs où se trouvait une grande quantité de patrons.

Ces patrons étaient le résultat de cinq mois d'ouvrages et leur destruction est une grande perte pour les propriétaires. La bâtisse qui a été la plus endommagée est la propriété de MM. Marsh et Polley et celle qui l'avoisine et qui est occupée par ces messieurs est la propriété de M. Désiré Guay. La perte en machines à coudres et autres outillages est d'au moins $5,000. Les dommages causés aux deux bâtisses, qui sont en brique et à trois étages est d'à peu près $5,000. La bâtisse qui a été complètement brûlée était en bois et était lambrissée en briques. Cette partie de l'établissement, dont les murs sont en partie écroulés, était tout près de hangars remplis d'écorce de pruche et c'est grâce aux efforts héroiques des pompiers que l'incendie n'a pas pris des proportions énormes. Malheureusement pour les propriétaires, l'incendie s'est déclaré au moment où ils avaient le plus de marchandises en mains.

L'inventaire qui a été pris, il y a quelques jours, prouve qu'il y avait pour $22,000 de cuirs, fournitures, etc., en magasin. Les dommages, à la partie qui est la propriété de M. Guay, ont surtout été causés par l'eau. MM. Marsh et Polley étaient absents quand le feu s'est déclaré. M. Polley était sur le bateau de Montréal et n'est arrivé à Québec que ce matin. Trois cents personnes étaient employées dans l'établissement, mais les propriétaires disent qu'ils se remettront à l'ouvrage dans deux ou trois semaines, si les compagnies d'assurance font preuve de bonne volonté.

L'édifice et le fonds de commerce étaient assurés pour à peu près $12,000. Ce montant est reparti dans les différentes compagnies qui font affaire en cette ville. Les pompiers ont travaillé jusqu'à six heures du matin avant de pouvoir se rendre maîtres des flammes.

Il est probable que M. Polley partira, ce soir, pour Boston, afin de remplacer les modèles qui ont été brûlés.

Examens du service civil.

OTTAWA, 18,—Voici la liste des candidats qui ont réussi aux examens préliminaires pour le service civil au mois de mai :

Ahern Owen J., Amyotte Philippe, Balthasard Bernard, Barnes Thomas B., Barthelemi Alphonse, Belleville Alphonse, Benoit Désiré, Bessette Alex., Bourgeois Jos., Bruneau Eugene, Cadotte Jos., Cahill James, Carr Anna Maria, Chabot J. F., Champagne Z., Chaput Z., Clermont F. Clorau Edward, Connolly James, Côté Jos., Cunningham John, Ducharme Louis A., Dumont Ovide, Dupuis Chs, Ferry Edward, Gauthier E. J., Gendreau A. B.

LE PARLEMENT ANGLAIS.

LONDRES, 18—Le *Times* dit : Le gouvernement souffrira de l'insulte qu'il a laissé infliger au comte Spencer et à ses ex-collègues. Donner même un consentement tacite aux accusations des Parnellistes contre Spencer, fausserait l'histoire et soulèverait l'indignation de tout honnête irlandais loyaliste, et attirerait une censure certaine de tous les anglais bien-pensant.

Le *Telegraph* regrette que les ministres semblent vouloir se maintenir dans leur position actuelle par une indulgence indue aux réclamations des Irlandais et des espérances que les conservateurs n'adopteront pas la politique de Lord Randolph Churchill de repousser la responsabilité des actes de leurs prédécesseurs. Le parti conservateur doit prendre la responsabilité de quelques-uns de ces actes et le pays ne lui permettra pas de les répudier impunément.

Le *Standard* demande si sir Michael Hicks Beach s'est persuadé que la suggestion d'ouvrir de nouveau l'enquête, ne cache aucun piège. Il est pénible que le chef des conservateurs, a la chambre des communes, refuse d'endosser la responsabilité des actes du comte Spencer, sur le défi des Home Rulers et que lord Randolph Churchill les répudie énergiquement. Nous convenons avec lord Hartington qu'il serait dangereux d'entretenir l'idée que le changement de gouvernement ouvrira les portes des prisons et nous ne pouvons nous empêcher de craindre que la politique du gouvernement n'encourage une semblable croyance.

Le *News* dit que les signes d'alliance entre le marquis de Salisbury et Parnell sont patents. Nous ne sachons rien de plus bas dans les annales parlementaires que cette combinaison des conservateurs et des parnellistes, pour décrier leurs prédécesseurs, si ce n'est l'effronterie qui a présidé a la formation de ce pacte. Le marquis de Salisbury a fait de Parnell le maître de l'Irlande et surtout de lui-même.

Le gouvernement connait à fond maintenant les vues du général Wolseley et de sir Evelyn Baring, au sujet des affaires d'Egypte : Sir Henry D. Wolff recevra bientôt des instructions et partira pour Alexandrie dans l'espace de 10 jours.

La chaleur à New-York.

22 CAS D'INSOLATION.

NEW-YORK, 18—Hier a été la journée la plus chaude qu'on ait eu à New-York depuis quatre ans. Le thermomètre marquait 99° à l'ombre a 3.30 hrs. p. m.

Il y a eu huit cas d'insolation à New-York et quatorze a Brooklyn. A 7.30 hrs, ce matin, le thermomètre marquait 83°.

Un escroc en voyage.

NEW-YORK, 18—Dernièrement un jeune commis de Québec arrivait en cette ville où il recevait l'hospitalité d'un de ses anciens amis qui fut heureux de l'obliger ainsi, et qui n'eut pas le moindre doute sur l'honnêteté de son hôte. Il avait tort, dimanche, tandis qu'il dormait sur un sofa, le misérable a qui il avait déjà prêté deux piastres, a forcé sa valise et a pris la fuite après avoir fait main basse sur une somme de $25. Le pauvre ouvrier qui a été abusé de la sorte en est d'autant plus chagrin qu'il expédiait régulièrement de l'argent à sa vieille mère a Québec.

Scandales au Texas.

GAINESVILLE, TEXAS, 18—La population de cette ville est grandement agitée par la résurrection d'un ancien scandale. Le révérend Lilly, ministre baptiste, était soupçonné depuis des mois d'entretenir de coupables relations avec la femme d'un *elder*, M. Barrington, mais il avait été acquitté par un jugement ecclésiastique. La semaine passée, M. Barrington a été trouvé mort, empoisonné par de la morphine, dans le territoire indien, et à partir de cette nouvelle on a remarqué que sa veuve était presque toujours avec le révérend Lilly. Un comité, chargé de faire une investigation, a trouvé une lettre par laquelle Barrington informait sa femme que ses infidélités l'avaient dégoûté de la vie et lui donnait à entendre qu'il avait résolu de se suicider.

Mme Barrington, pressée de questions, a avoué qu'elle était depuis longtemps la maîtresse du rév. Lilly, que son mari le savait, et que son amant et elle avaient formé un complot d'enlèvement. Le ministre, interrogé à son tour, a nié avec indignation, mais on l'a confronté avec sa maîtresse et il a été obligé de reconnaître la vérité. Toutefois il a rejeté tous les torts sur Mme Barrington et soutenu qu'elle l'avait en quelque sorte forcé de devenir son amant. Depuis ses aveux, le rév. Lilly se tient caché et cherche, à ce qu'on croit, à partir secrètement. Sa congrégation est furieuse contre lui et résolue à ne pas le laisser échapper.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE NEW-YORK

18 Juillet 1.30 p. m.

Cours tranquilles et en baisse : Am. Ex. 93½ ; CenSouth. 35¾ ; Del & Hud. 80 ; Del. Lack. & West 100¾ ; Lake Shore 69¼ ; Mic. Cent. 59¼ ; North Pac. 20½ ; do. pref 45 ; N.-Y. Cen. 96¾ ; St Paul 79¼ ; do pref. 90 ; St P. M. & M. 100⅜ ; Union Pac. 54¾ ; West. Union 66⅝.

MARCHE DE LIVERPOOL

	17 Juillet	18 Juillet
	s. d. s. d.	s. d. s. d.
Farine	60 0 à 60 0	0 0 à 0 0
Blé de printemps	6 9 à 6 11	6 9 à 6 11
Blé roux d'hiver	6 10 à 7 1	6 10 à 7 1
Blé No 1 Ca.	0 7 à 7 3	7 2 à 7 3
Blé No 2 Ca.	6 8 à 6 11	6 8 à 6 11
Maïs nouveau	4 6 à 0 0	4 5 à 0 0
do vieux	0 0 à 0 0	0 0 à 0 0
Orge	0 0 à 0 0	0 0 à 0 0
Avoines	0 0 à 0 0	0 0 à 0 0
Pois	5 8 à 0 0	5 8 à 0 0
Porc	56 0 à 0 0	54 0 à 0 0
Saindoux	34 3 à 0 0	34 0 à 0 0
Lard	28 6 à 00 0	30 6 à 0 0
Suif	28 0 à 00 0	28 0 à 0 0
Fromage	41 6 à 00 0	42 0 à 0 0

BOURSES EUROPEENNES

18 Juillet 1885.

	17 juil.	18 Juillet	
	Ferm.	Ouv.	Ferm.
Londres			
Consolidés	....	99¼	....
4½ p. c. Etats-Unis	....	1.13½	....
Erie	....	12⅝	....
N.Y. Central	....	97⅞	....
Pacifique Canadien	....	46⅝	....
Illinois Central	....	132	....
Paris			
Rentes françaises	80.62½	80.67½	....

MARCHES AMERICAINS

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

18 Juillet 1885.

	17 Juillet		18 Juillet	
	Ouv.	Ferm.	Ouv.	Ferm.
New-York				
BLE—				
Août	1.01¼	1.01	1.01¼	1.01¾
Septembre	1.03¼	1.03	1.03¼	1.03¾
Octobre	1.05	1.04⅝	1.05	1.05¾
MAIS—				
Août	53	52¾	53¾	52½
Septembre	53⅝	53⅜	53⅛	53⅛
Octobre	54	53⅜	53⅜	53⅛
AVOINES—				
Août	33½	33¾	36¼	33¾
Septembre	32	31¾	31¾	31½
Octobre	....	....	....	....
Chicago				
BLE—				
Août	89⅝	90	89¾	90⅞
Septembre	91⅝	92¼	91¾	13
Octobre	93⅜	94⅜	93⅜	95½
MAIS—				
Août	46¼	46¼	45¾	46¾
Septembre	46	46	45⅞	45⅝
Octobre	45⅝	45¼	45	45⅝
AVOINES—				
Août	26⅝	26¾	26¾	26¾
Septembre	25½	25⅛	25⅝	25⅛
Octobre	....	....	....	....
PORC—				
Août	10.27½	10.37½	10.30	10.37½
Septembre	10.32½	10.45	10.40	10.45
Octobre	10.45	10.55	10.47½	10.55
SAINDOUX—				
Août	6.62½	6.67½	6.65	6.70
Septembre	6.85	6.77½	6.75	6.80
Octobre	6.82½	6.83	....	6.85

Propriétés à Vendre

—PAR—

PARENT FRERES

Agents d'Immeubles et de Placements,

—216 et 218—

RUE SAINT JACQUES.

Rue Panet

Maison de Commerce très bien située, bâtisse en pierre et logements en brique, fondations en pierre—Loyer $600 par année—Prix $5,000. Nous recommandons particulièrement cette propriété comme placement exceptionel—Condition, 3,000 comptant, et balance en 3 ou 5 ans.

Rue St-Denis

Deux bonnes maisons en pierre de taille, deux étages, soubassement et mansardes.—Localité centrale entre les rues Ste Catherine et Dorchester.—Prix $1,000 chacune. Conditions faciles avec intérêt a 6 du cent.

Rue Ste Catherine

Grande propriété de 117 pieds de front, magasin et 15 logements. Partie en brique solide et partie remblissée en brique et fondations en pierre. Cette propriété forme deux coins de rues et est actuellement louée pour $1,250 par année. Prix $9,500 avec termes—Placements désirables rapportant de forts intérêts.

Rue St-Mathieu No 50 et 50½

Logement double en pierre, deux étages soubassement et toit français—Bains, cabinets, eau chaude et froide, gaz, une des plus agréables localités de la partie ouest, entre les rues Ste Catherine et Dorchester.—Prix $4,200, conditions faciles.

Rue Ste-Catherine, encoignure de la rue Metcalf

Grande maison en pierre de taille de 32 pieds de front—Cette propriété fait face sur trois rues et le carré Dominion. L'avenir de cette propriété est le plus brillant de Montréal. Prix $3.00 le pied. Grandeur 32 x 170. $10,000 peuvent rester entre les mains de l'acquéreur pendant 5 ou 10 ans, a cinq par cent d'intérêt. Immense avantage pour une maison de commerce. Veuillez examiner.

Rue Coursol.

Trois jolis cottages en pierre, neuf appartements, bains, cabinets, eau chaude et froide, gaz. Le tout en parfait ordre de réparations. Prix très bas : $2,800. Conditions : $500 comptant et balance par paiements de $25 a $50, au gré de l'acquéreur. Avantage exceptionnel pour celui qui veut avoir un chez soi, a des conditions qui ne sont pas plus onéreuses qu'un loyer ordinaire.

PARENT FRERES,

Agents d'Immeubles et de Placements,

216 et 218 RUE ST. JACQUES.

LA GRANDE EXCURSION DE LA SAISON.

C'est aujourd'hui en huit qu'aura lieu la superbe excursion à Québec et à l'île d'Orléans, organisée par les officiers de la compagnie du Richelieu, sous le patronage de leur Président.

Nous venons de parcourir le programme et nous sommes en lieu de prédire aux amateurs du beau, qu'ils ont certes là une belle occasion de se satisfaire.

En effet, lorsque dans un même voyage l'on pourra contempler les spectacles grandioses que seuls, les environs du vieux Québec, peuvent offrir, la majestueuse chute de Montmorency, les ravissantes campagnes de l'île d'Orléans : et tout cela au son de l'incomparable " Musique de la Cité, " Voilà, n'est-ce pas, de quoi réjouir les plus gourmets ! Ajoutons aussi la présence d'une société choisie qui se dispute en ce moment la possession des meilleures cabines ; l'excellence de l'aménagement ; l'urbanité bien connue de l'équipage commandé par le populaire capitaine Duval, le doyen de nos navigateurs, et l'on se fera une idée de ce que sera l'unique, la plus belle excursion de la saison.

—Possible. Mais le tien est toujours éveillé !

Nous vendons nos *Pull Over* et nos chapeaux en soie au prix de la manufacture.

R. B. CHAMPAGNE & CIE.,
214-jno 601, rue Ste-Catherine.

Un disciple d'Emile Zola contemple un portrait d'avocat, œuvre d'un jeune peintre de la nouvelle école.

—C'est frappant ! s'écrie-t-il avec admiration, on dirait qu'il va *gueuler* !

La balance de nos chapeaux en paille sont vendus à sacrifice.

R. B. CHAMPAGNE & CIE.,
214-Jno 601 rue Sainte-Catherine.

Naissances.

Mardi le 14 juillet courant, au No 243, rue Ste Elizabeth, l'épouse de Seraphin Décary, un fils.

Décès.

VILLENEUVE.—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 42 ans, Demothide Vezeau, épouse de Mathias Villeneuve.

Les funérailles auront lieu lundi, le 20 à 7½ hrs a.m. Le convoi funèbre partira du No 1493, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Situations vacantes

COMMIS-VOYAGEUR. — On a besoin d'un commis voyageur pour la vente de marchandises sèches, "spécialités." Références de première classe demandées. S'adresser boite 1725, Bureau de Poste. —d-229

ON DEMANDE à l'Hôtel Peloquin, Sault-au-Recollet, une fille connaissant la cuisine. Gages, $7.00 par mois. —d-225

ON DEMANDE—Un homme compétent pour le département de lacets et boutons dans notre fabrique de chaussures.
d-221 FOGARTY & FRERES.

ON DEMANDE immédiatement une cuisinière 1121 Notre-Dame.

ON DEMANDE une servante générale au No 58 rue Berri. d-228

ON DEMANDE une couturière de première classe au No 371 rue St. Laurent. jno

Divers

A LOUER—Chambre avec pension au No 25½ rue St-Hubert.

AVIS—Je soussigné ne serai pas responsable d'aucunes dettes, excepté signée par moi. Signé William Gariepy 194 rue Champlain. d-221

MAISON A LOUER au No. 643 rue Sanguinet. S'adresser à Parent Frères, 216 rue Saint-Jacques. d-226

PERDU.—Jeudi après-midi une somme de vingt dollars et demi, ($20½), à partir du No 1676, rue Notre-Dame, jusqu'à l'église Bonsecours. Une récompense de cinq dollars, sera donnée à la personne qui la rapportera au No. 1527, rue Notre-Dame. d-225

UN GARCON avec bonne recommandation désire se placer dans une épicerie ou ferronnerie. S'adresser E. G. No 211 rue des Seigneurs. d-221

—GRAND—

Syndicat DE LA Puissance

647 et 649 RUE STE CATHERINE

AUX DEUX BOULES D'OR

	VALANT	POUR
Ruban de satin, soie broché de toutes les couleurs.	25c.	5c.

Province de Québec, District de Montréal, No 3324 } **Cour de Circuit**

JOSEPH LEBEUF, Demandeur, vs. MICHEL LACROIX, Défendeur, et C. LEBEUF, avt. dist.

Le 27ème jour de Juillet courant 1885, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, No. 8 Ruelle Leduc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, au plus haut et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, argent comptant.

D. MIREAULT, H. C. S.

Montréal 18 Juillet 1885.

Propriétés à Vendre

—PAR—

PARENT FRERES,

Agents d'Immeubles et de Placements,

—216 et 218—

RUE SAINT JACQUES.

108 et 110 rue de l'Erable, près la rue Cherrier.

Deux cottages en pierre de taille de neuf appartements chacun, outre bains, cabinets, eau, gaz. Ces maisons sont d'une construction sans réplique et seront vendues a des conditions d'une facilité étonnante. Prix : $2,800, dont $400 argent comptant et la balance par paiements mensuels de trente dollars.

No. 702 rue du Palais, près de L'Evêché.

Grande maison en pierre de taille à quatre étages, finie avec toutes les améliorations modernes, a 10 minutes de marche du bureau de poste, localité de premier ordre et des plus centrale, a quelques minutes de la cathédrale, du Windsor, des théâtres et des affaires, serait vendue pour $6,200 argent comptant.

No. 74 rue Victoria, près la rue Sherbrooke.

Jolie maison à quatre étages en brique solide et soubassement en pierre de taille, située dans une des plus jolies localités de la ville et à peu de distance du centre des affaires. Prix : $4,200, avec conditions faciles ; un cinquième comptant et la balance en cinq ou sept ans.

No 391, Rue St Antoine

Grand cottage en pierre de 10 appartements, bains, eau, gaz. Grandeur, 24 x 38, avec lot de 120 pieds de profondeur, a une ruelle de 20 pieds. Local excellent. Les tramways passent à la porte. Prix, $3,300. Conditions, $500 comptant, et la balance, en cinq ou dix ans, au gré de l'acquéreur.

Nos 125 et 127, Rue Shuter

Belles maisons en pierre avec cuisine en rallonge. Excellentes caves, fournaises, eau chaude et eau froide, gaz, bains, cabinets. 11 appartements—une des plus jolies rues de Montréal, au nord de la rue Sherbrooke. Cette localité est des plus recherchées et les maisons se louent a des prix très élevés. On vendrait à $4,000 chacune. Conditions, $1,500 comptant, et la balance, à 6. 0/0.

PARENT & FRERES,

Agents d'immeubles et de Placements.

216 et 218 RUE ST.-JACQUES.

—GRAND—

Syndicat DE LA Puissance

647 et 649 Rue Ste Catherine

AUX DEUX BOULES D'OR

Gants de Kid, grand job. à 25c.

Trouvé enfin!

Il est enfin trouvé le magasin pour acheter à

BON MARCHE !

La seule place où l'on peut se procurer des

MAGNIFIQUES ETOFFES à ROBES

pour 5 cts et 10 cts la verge qui valent partout 15 cts et 20 cts

Nos Mousselines et nos Indiennes

Sont réduites plus qu'à la MOITIE du prix.

Collets en Toile

POUR HOMMES et ENFANTS

A 5 CENTS SEULEMENT

—A PARTIR DE—

LUNDI, LE 20 COURANT,

Toutes nos Marchandises du PRINTEMPS et d'ETE vont être sacrifiées à des

BAS PRIX INCROYBLES !

Venez tous et venez à bonne heure pour avoir le premier choix.

Gagnon & Tousignant

—COIN DES RUES—

St. Laurent et Ste. Catherine,

MONTREAL.

d 225

Cie. de Navigation du Richelieu et Ontario

—ET LE—

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC.

DEUX EXCURSIONS A BAS PRIX

Par eau et en chemin de fer.

De MONTREAL à PRESCOTT et RETOUR : $4.50 et de MONTREAL a ALEXANDRIA BAY, N. Y., et retour, $6.00 pour tout le voyage, y compris le passage par chemin de fer au Coteau Landing et repas et cabines sur le vapeur. Départ des passagers par le train de 5 hrs p.m. tous les jours [dimanches exceptés] Au retour laisse Alexandria Bay par vapeur à 7.30 a.m. et Prescott a 10.30 a.m. Pour billets de retour et autres informations, s'adresser à R. A. Dickson, 136½ rue Saint-Jacques, vis-a-vis le St. Lawrence Hall; J. J. McConniff, Hotel Windsor; W. D. O'Brien, Bureau du Grand-Tronc, rue Saint-Jacques, et au Bureau des Billets, Gare Bonaventure. j-25 juillet.

—GRAND—

Syndicat DE LA Puissance

647 et 649 RUE STE CATHERINE

AUX DEUX BOULES D'OR.

	VALANT	POUR
Chales pour opéras et promenades, de laine.	$1.10	60c.

C'est la dernière chance qu'on nous donne : que tout le monde s'empresse de venir se choisir un bel habillement a 15 pour cent de réduction et en même temps avoir vos billets pour gagner les magnifiques prix qui vont être tirés le 7 août prochain, 1901 rue Notre-Dame.

C. TURGEON,
Gérant.

d-224

Province de Québec District de St Hyacinthe No 2742 } **Cour Supérieure**

MICHEL MORIN et al., Demandeurs, vs. FRANÇOIS LAPOINTE et al., Défendeurs.

Le 27ième jour de juillet courant 1885, à neuf heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des défendeurs, No. 1618 rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, seront vendus, par Autorité de Justice, les meubles et effets des dits Défendeurs, saisis en cette cause, consistant en comptoir et effets mobiliers de bureau, qui seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur pour argent comptant.

G. DARVEAU, H. C. S.

Montréal, 18 Juillet 1885.

Propriétés à Vendre

—PAR—

PARENT FRERES

Agents d'Immeubles et de Placements,

—216 et 218—

RUE SAINT JACQUES.

142, 144, 146, 148, Rue St. André

Deux excellentes maisons en pierre de taille, contanant chacune deux logements de neuf pièces. Le tout construit de la manière la plus substantielle, y compris toutes les améliorations modernes seront vendues avec conditions faciles.

No 75 Rue Cherrier

Elégant cottage en pierre de taille de neuf appartements, outre bains et cabinets, grandeurs 22 x 36 et terrain 120 pieds de profondeur. La Rue Cherrier a 110 pieds de largeur et est destinée a devenir une des plus jolies rues de Montréal—conditions de vente très faciles, aussi deux lots à bâtir, voisin de ce cottage a très bas prix.

Rue Sherbrooke

Avoisinant la Résidence du maire.—Trois magnifiques lots a bâtir, a prix réduits, localité très désirable et très centrale.

Rue Cadieux près de la rue Sherbrooke

Cinq excellents lots à bâtir de 25 pieds de front.—Prix 27 cents le pieds —Prix excessivement bas.

Rue Ste-Catherine

Coin de rue, grand magasin de 44 pieds de front, pierre de taille et colonne en fer—excellente place de commerce donnant un revenu d'au moins dix du cent. Placement très désirable et très avantageux—Conditions faciles.

Nos 573 à 583, Rue St Dominique

Trois maisons en brique, fondation en pierre, six logements, le tout en bon état de réparations, bien louées, seront vendues à $1500 chacune, payable, $500 comptant et la balance en cinq paiements annuels de $200. L'acheteur aura le droit de payer $25, en accompte du capital, en aucun temps et de faire cesser l'intérêt sur les montants ainsi payés.

PARENT & FRERES,

Agents d'immeubles et de Placements,

216 et 218 RUE ST.-JACQUES.

Propriétés à Vendre

—PAR—

PARENT FRERES

Agents d'Immeubles et de Placements

—216 et 218—

RUE SAINT JACQUES.

Nos 591 à 597, Rue St Dominique

Deux maisons en brique, avec fondation en pierre, quatre logements. Prix $3,000, conditions $600 comptant et balance dans cinq ans, avec privilège de payer $25, en accompte au capital, au gré de l'acquéreur.

Rue Sherbrooke

Grande maison en pierre de taille à quatre étages. Grandeur 38 sur 42, améliorations modernes, terrain 40,000 pieds en superficie. Cette propriété est un des meilleurs achats a faire sur la rue Sherbrooke, vu son extrême bas prix, qui n'est que de $10,000, valeur actuelle de la maison seulement. Conditions faciles.

Nos 76 et 78, Rue St. Hubert

Grande maison de 33 pieds de front, à deux logements, en brique solide et soubassement en pierre. Localité fashionable et très centrale. Sites parfaits. Conditions de paiements très faciles.

Rue St Hubert

Deux belles maisons en pierre de taille, ayant chacune une cave, soubassement, deux étages et toit français. Chaque maison se compose de deux logements. Prix $4,500, termes de paiements, $1,500 comptant et balance en cinq années, intérêt a 6. 0/0.

Nos 119 et 121, Rue St Antoine

Deux grands magasins à 4 étages, brique solide, colonnes en fer. Le tout de la meilleur construction, conditions au gré de l'acquéreur. Prix réduit.

Nos 402 à 410, Rue St Antoine

Quatre magnifiques maisons en pierre de taille à 4 étages, le tout fini avec améliorations modernes. Eau chaude et froide, bains, cabinets, colorifères a air chaud et eau chaude, gaz, etc, Lots, 140 pieds de profondeur. Prix, $4,500. Conditions, $1,000 comptant, et balance, $500 par année. Occasion exceptionnelle de se procurer une résidence a grand marché et à des conditions excessivement faciles. Ces maisons valent facilement $6,000

PARENT & FRERES,

Agents d'immeubles et de Placements.

216 et 218 RUE ST.-JACQUES.

—THEATRE ROYAL—

RUE COTE - - - - - SPARROW & JACOBS, Propriétaires et Gérants

Pour une semaine, commençant Lundi, le 20 Juillet.

Grande Compagnie de Vaudevilles et Spécialités

—DE—

SPARROW & JACOBS

Tous les acteurs et artistes sont d'une grande réputation. Combinaison parfaite d'étoiles.

PLAISIR ! NOUVEAUTÉ ! ! SUPÉRIORITÉ ! ! !

Portes ouvertes à 1.30 et 7 hrs p. m. Prix 10 et 20c. Siéges réservés chez Prince.

CRYSTAL PALACE OPERA HOUSE

ROLAND G. I. BARNETT............Seul propriétaire et gérant,

—CE SOIR, 17 JUILLET—

La Standard Grand English Opera Company.

DANS L'OPERA DE BALFE

MARTHA !

Pour répondre aux demandes, on répétera l'opéra de BOHEMIAN GIRL ! Vendredi et Samedi soirs.

Samedi à la matinée : BOHEMIAN GIRL ! Lundi et Mardi prochain : LA FILLE DE MADAME ANGOT.

Anciens prix : 15 cts, siéges réservés, 50 cts et 25 cts. Billets en vente chez Prince, rue St Jacques et rue Ste Catherine.

Grand MUSEUM CENTRAL !

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET SAINT-DOMINIQUE

TROUPE FRANCAISE D'OPERA ET DE COMEDIE

LUNDI, 20 JUILLET, à 8 hres, et tous les soirs de la même semaine, et à 2 hres SAMEDI

1o BONSOIR VOISIN ! — 2o Intermède. — 3o LE VOYAGE AUTOUR DE LA MARMITE ! ! !

Prix de Places : — Premières, 20 cts ; Secondes, 10 cts.

d 224 G. MUSSY, Gérant.

IL ARRIVE ! IL ARRIVE !

LE PLUS GRAND
ET LE PLUS BEAU

CIRQUE

QU'ON AIT VU AU CANADA

—:o:—

LES REPRESENTATIONS AURONT LIEU

MARDI et MERCREDI,

Les 27 et 28 Juillet.

Sur le Terrain du CRICKET CLUB, rue Ste Catherine, en cette ville.

—LE—
PUISSANT
MONARQUE
DE TOUTES
LES REPRESENTATIONS !
JOHN B. DORIS
LE GRAND CIRQUE
INTER-OCEANIQUE
—AVEC—
Nouvelles Représentations
Monstres !

Ce Cirque est le plus Grand et le plus Attrayant de l'Univers ; il est sans rival,

12 } REPRESENTATIONS COMPLETES DE MASTODONTES. { 12

3 } GRANDS CIRQUES *Dans des Tentes séparées.* { 3

50 } CAGES D'ANIMAUX Forment la Ménagerie { 50

Le plus grand, le plus beau et le seul Cirque qui viendra cette saison.

KRAO { La Maille Perdue ! La Merveille de l'Univers !

100 Artistes célèbres,
50 Actes différents,
20 Acrobates,
14 Athletes Turcs,
14 Bouffons,

50 Cages d'Animaux,
3 Arènes à la fois,
20 Ecuyères,
8 Bicyclistes Français.
Scènes colossales.

Une grande parade dans les rues aura lieu chaque jour à 10 heures A. M.

Excursions à prix réduits sur toutes les lignes de chemin de fer.

Un seul billet vous permet d'assister à toutes

—GRAND—

Syndicat de la Puissance

647 et 649 RUE STE CATHERINE,

AUX DEUX BOULES D'OR

	VALANT	POUR
Etoffe à Robes, carreautée, patrons choisis, qualité extra.	20c.	12c.

VAPEUR "CANADA"

Grande Excursion A Quebec

—ORGANISEE PAR LES—

Officiers de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario

Sous le patronage de leur Président, avec le concours de la

BANDE DE LA CITE

SAMEDI, 25 JUILLET, a 7 P. M.

—o—

Départ de Québec, dimanche, le 26 juillet à 5 hrs. précises, arrivant a Montréal, lundi matin, vers 6 hrs. Des mesures ont été prises pour le maintien du bon ordre, et assurer le confort et l'amusement aux excursionnistes.

PRIX DU PASSAGE.—De Montréal à Québec et retour, $2.00 ; de Sorel à Quebec et retour à Montréal, $1.50 ; de Trois-Rivières et Port St François a Québec et retour à Montréal, 1.25.

Repas et cabines extra.

Repas servis à bord à 40 cts., par le comité d'organisation.

Cabines pour le voyage, $2.00 et $3.00 suivant la dimension.

Pour passage et cabines s'adresser à MM. Lavigne et Lajoie, No 1657 rue Notre Dame, ou au bureau de la Compagnie du Richelieu, No 228, rue St Paul. Le nombre des billets est limité.

DIMANCHE, le 26,—Grande promenade de Québec jusqu'au bas de l'île d'Orléans, et concert par la Bande de la Cité, avec un programme des plus attrayants. Départ de Québec à 1¾ p.m. précise et de retour à 4 heures p. m.

Prix de la promenade et concert. : pour les excursionnistes, 25 cts. Ceux qui désirent faire le voyage de Montréal a Québec, ou de Québec à Montréal seulement seront admis à $1.00, et des ports intermédiaires, 75 cts.

Repas et cabines extra. d-230

SECOND GRAND PELERINAGE

—A LA—

BONNE SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

—LE—

22 JUILLET COURANT

Au profit de la Cathédrale de Montréal

Sous la direction du Révd. J. Primeau, curé de Boucherville.

Départ de Montréal par le magnifique vapeur CANADA le 22 juillet à 1 heure p.m. et de Boucherville a 2 heures p.m.

Passage, aller et retour..........$2.00
Enfants..........1.00
Repas..........0.25
Cabines..........extra

Billets en vente à l'Evêché, au bureau de "l'Etendard," chez L. E. Desmarais et cie, 1628 rue Notre-Dame et chez le Rvd. J. Primeau, curé de Boucherville. Pour les cabines s'adresser à M. L. E. Desmarais, 1628 rue Notre-Dame. 228

UN JEUNE HOMME avec deux ans d'expérience dans le commerce de fer, désire se placer. S'adresser au bureau de LA PRESSE, par lettre A. H. D. d-224